canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES
SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE (SIPAL)

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE EN PROCÉDURE SÉLECTIVE – RAPPORT DU JURY

Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée)
Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)

site du Pôle muséal – Lausanne

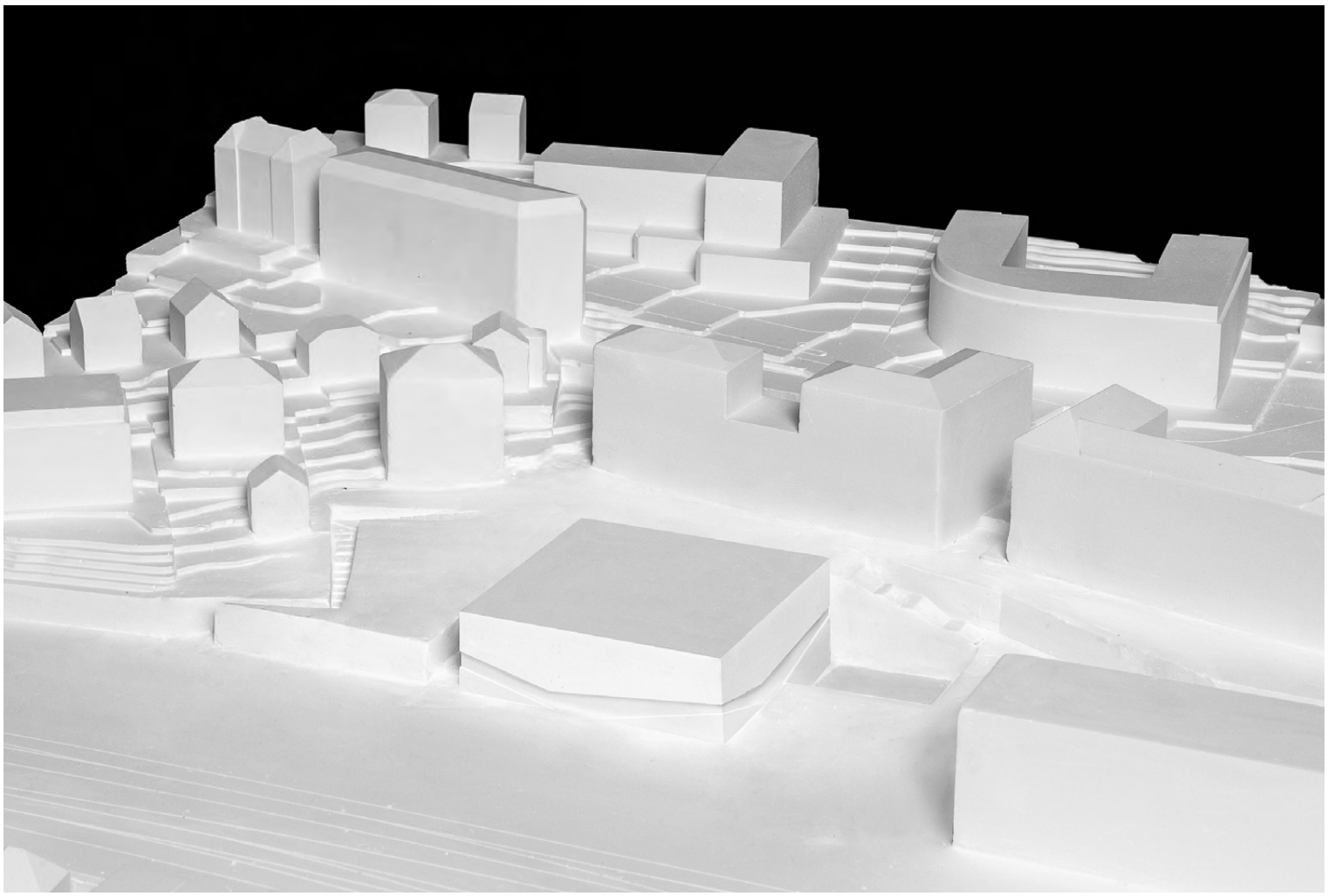

Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée) Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac) site du Pôle muséal – Lausanne

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE
EN PROCÉDURE SÉLECTIVE
RAPPORT DU JURY
OCTOBRE 2015
---

1. Préambule

« Dessine-moi deux musées » est la demande qui a été faite à vingt-et-un architectes internationaux sélectionnés parmi cent quarante-neuf. La méthode utilisée ici est celle du concours d'architecture certifié, un formidable outil pour dessiner les plus beaux immeubles, les plus beaux quartiers, les plus belles villes.

Le concours est un lieu d'exploration. Il apporte diversité de réponses, riches en multiples expressions architecturales. Le jury, composé de douze professionnels des domaines de l'architecture et de l'urbanisme, ainsi que des personnalités de l'art et de la culture, directrices et directeurs de musées, s'est appuyé sur l'expertise d'urbanistes, de spécialistes des questions muséales, d'artistes et de photographes, d'économistes, d'ingénieurs en sécurité, d'ingénieurs en développement durable et énergie, d'ingénieurs mobilité. Une somme de compétences et d'expériences au service du projet.

Le jury a retenu six projets, primés, lors de formidables débats, échanges d'idées et de points de vue. Six propositions exceptionnelles d'architectes du monde. Qu'ils en soient ici tous remerciés et félicités.

Le jury a surtout retenu, unanime et enchanté, « un musée, deux musées » des architectes Aires Mateus & Associados, la meilleure réponse à la demande posée.

Olivier Steimer – PRÉSIDENT DU JURY

Un terrain à l'abandon au centre de la capitale vaudoise, de la métropole lémanique. Hier utilisé par le domaine ferroviaire, aujourd'hui quartier affecté à la culture, ouvert à tous. On y lira une invitation à la promenade et à la découverte. Une utopie hier, une réalité aujourd'hui. Et c'est parfait ainsi.

A côté du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts, une grande belle architecture intégrée, simple et dépouillée, c'est maintenant que prendra place « un musée, deux musées », devise du projet lauréat. Une unique enveloppe, merveilleusement ingénieuse, composée en deux parties, l'une consacrée à la photographie (Musée de l'Elysée), l'autre aux objets du design et des arts contemporains appliqués (mudac). Chacun y trouvera sa place, réuni, soudé par un formidable espace d'accueil, le programme commun. Centre de gravité du dispositif et lieu de rencontres, merveilleux prolongement de l'esplanade publique.

Au centre des préoccupations de la ville, il y a l'espace public. Au centre des préoccupations d'un musée, il y a les salles d'exposition. D'une pierre deux coups, le projet, par une simplicité déconcertante, répond.

« Un musée, deux musées » dessine un quartier de ville, ville où logeront toutes formes de créations. Un terrain d'explorations multiples vers de nouveaux horizons. D'ores et déjà une, des architectures exceptionnelles !

Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL

2. Clauses relatives à la procédure

2.1 Introduction et bases réglementaires du concours en procédure sélective

En application de la Loi vaudoise sur les marchés publics LVMP et de son règlement d'application RMP, le Département des Finances et des Relations Extérieures (ci-après DFIRE), représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) et sa Division Stratégie et Développement (SD) dirigée par l'architecte cantonal, organise, à la demande du Conseil d'Etat, une mise en concurrence.

Cette mise en concurrence s'effectue par un concours de projets sur sélection en procédure ouverte anonyme, tel que le règlement SIA 142, édition 2009, le définit. Elle est conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

2.2 Maître de l'ouvrage et secrétariat du concours

Le maître de l'ouvrage, organisateur de la mise en concurrence et adjudicateur, est l'Etat de Vaud. Il est représenté pour la procédure et le concours par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), Division Stratégie et Développement (SD) :

- M. Emmanuel Ventura, architecte cantonal
- M. David Milione, chef de projet

L'organisation technique du concours est assurée par le bureau :

- M+B Zurbuchen-Henz Sàrl, architectes EPF SIA FAS, Lausanne

La rédaction du programme est assurée par le bureau :

- M. Omar Trinca, architecte EPFL SIA, Lausanne

Le secrétariat du concours est tenu par :

- Maître Jean-François Rodondi, Lausanne

2.3 Jury

Président
M. Olivier Steimer – PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE SOUTIEN À LA PLATE-FORME PÔLE MUSÉAL

Vice-présidents
M. David Chipperfield – ARCHITECTE, LONDRES
M. Kengo Kuma – ARCHITECTE, TOKYO

Membres non professionnels
M. Uli Sigg – SIGG COLLECTION
M. Jean Claude Gandur – FONDATION GANDUR POUR L'ART
M. Pierre-Luc Maillefer – FONDATION LEENAARDS
Mme Chantal Prod'Hom – DIRECTRICE MUDAC
Mme Tatyana Franck – DIRECTRICE MUSÉE DE L'ÉLYSÉE
M. Pierre Keller – CONSEILLER STRATÉGIQUE PÔLE MUSÉAL / ÉTAT DE VAUD
M. Daniel Brélaz – SYNDIC DE LA VILLE DE LAUSANNE
M. Eric Hoesli – JOURNALISTE
Mme Vera Michalski – FONDATION JAN MICHALSKI
M. Pierre-Marcel Favre – ÉDITEUR

Membres professionnels
M. Fabrizio Barozzi – BAROZZI / VEIGA ARCHITECTES, BARCELONE
M. Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL, ÉTAT DE VAUD
M. Patrick Devanthéry – ARCHITECTE, GENÈVE
Mme Silvia Gmür – ARCHITECTE, BÂLE
M. Alexandre Blanc – ARCHITECTE, LAUSANNE
M. Jean-Gilles Décosterd – ARCHITECTE, LAUSANNE
M. Laurent Staffelbach – ARCHITECTE, CFF, LAUSANNE
M. Christophe Guignard – ARCHITECTE, LAUSANNE
M. Pierre Feddersen – URBANISTE, ZÜRICH
M. Olivier Français – INGÉNIEUR, LAUSANNE

Suppléants non professionnels
M. Bernard Decrauzat – PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LIAISON DU PÔLE MUSÉAL
Mme Brigitte Waridel – CHEFFE DU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES, ÉTAT DE VAUD
M. Fabien Ruf – CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE, VILLE DE LAUSANNE
Mme Anne Lacoste – CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

Suppléants professionnels
M. Philippe Pont – CHEF DE SERVICE, SIPAL, ÉTAT DE VAUD
M. Carlos Viladoms – ARCHITECTE, LAUSANNE
M. Omar Trinca – ARCHITECTE, LAUSANNE
Mme Nicole Christe – ARCHITECTE, CHEFFE DU SERVICE D'ARCHITECTURE, VILLE DE LAUSANNE
M. Yves Golay – ARCHITECTE, CHEF DE DIVISION, SIPAL, ÉTAT DE VAUD
M. Alain Oulevey – INGÉNIEUR, PRÉSIDENT DE LA SIA VAUD, LAUSANNE

Spécialistes conseils
M. Adrien Rovero – DESIGNER
M. Luciano Rigolini – PHOTOGRAPHE ET CINÉASTE
M. Pierre Frey – HISTORIEN D'ART
M. Christopher Pyroth – INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ, SIPAL, ÉTAT DE VAUD
M. Vincent Krayenbühl – MOBILITÉ, DGMR, ÉTAT DE VAUD
M. Dieter Bogner – MUSÉOGRAPHE, VIENNE
M. Lukas Vonbach – RISQUE OPAM, ERNST BASLER + PARTNER AG, ZÜRICH
M. Pierre Bonard – PRÉSIDENT VISARTE VAUD
M. Roland Bieri – SÉCURITÉ, HÜGLI INGENIEURUNTERNEHMUNG AG, BERNE
Mme Nathalie Luyet – CHEFFE DE PROJET PÔLE GARE, VILLE DE LAUSANNE
M. Thierry Chanard – URBANISTE GEA, VALLOTTON & CHANARD SA, LAUSANNE
M. Bruno Wegmüller – E'XACT KOSTENPLANUNG AG, WORBE
M. Marco Bosso – INGÉNIEUR CIVIL, INGÉNI SA, LAUSANNE
M. Bernard Fibicher – DIRECTEUR DU MCBA
Mme Vanessa Benitez Santoli – AVOCATE, OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE
M. Dominique Agier – TECHNICIEN, OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE.
Mme Carole Sandrin – CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE.
M. Andrea Giovannini – CONSEILLER EN CONSERVATION, LUMINO

2.4 Bureaux sélectionnés

ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS
Aires Mateus e Associados, Portugal	AFA Consult, Rui Furtado, Portugal
Annette Gigon et Mike Guyer, Suisse	Walt + Galmarini AG, Suisse
Ateliers Jean Nouvel + Eric Maria Architectes associés, France	T-ingénierie SA, Suisse
Caruso St John Architects, Grande-Bretagne / Suisse	Gartmann Schmed & Partner AG, Suisse
Christian Kerez, Suisse	IGB, France
Christ et Gantenbein, ETH SIA BSA, Suisse	Bänziger Partner AG, Suisse
Cruz y Ortiz arquitectos, Espagne	Gex & Dorthe Ingénieurs, Suisse
Dominique Perrault Architecture SA, France / Suisse	Basler & Hofmann SA, Suisse
Emilio Tuñon, Tuñon & Ruckstuhl + Jose Maria Sanchez, Espagne	Dr. Deuring + Oehninger AG, Suisse
Graber Pulver Architekten AG, Suisse	Schnetzer Puskas Ingenieure AG, Suisse
Lacaton & Vassal Architectes, France	BGKI Bollinger Grohmann + Florian Kosche AS, Norvège
Local Architecture Sàrl + Camilo Rebelo INGPHI, Suisse / Portugal	Ing PHI, Suisse
Nieto Sobejano Arquitectos, S.LI.P Espagne	Ramboll UK Limited, Grande-Bretagne
Peter Märkli Architekt, Suisse	Jauslin Stebler AG, Suisse
RCR Aranda Pigem Vilalta Arquitectes S.I.p, Espagne	Blázquez Guanter, Espagne
SANAA Jimusho Ltd, Japon	Bollinger Grohmann, France
Sauerbruch Hutton, Allemagne	Werner Sobek Frankfurt Gmfh & Co KG, Allemagne
Shigeru Ban Architects, Japon	Herrmann Blumer, Suisse
Steven Holl Architects, USA	Guy Nordenson and Associates Structural Engineers LLP, USA
Valerio Olgiati, Suisse	Pfyl Partner AG, Suisse
Wiel Arets Architects, Pays-Bas	Jäger-Partner AG, Suisse

2.5 Calendrier du concours

PLANNING	
Visite du site et envoi du cahier des charges	11 / 05 / 2015
Délai pour l'envoi des questions	25 / 05 / 2015
Réponse du jury aux questions	12 / 06 / 2015
Rendu des projets	21 / 08 / 2015
Rendu des maquettes	28 / 08 / 2015
Jugement des projets	23-24 / 09 / 2015
Remise des prix et vernissage de l'exposition	05 / 10 / 2015
Adjudication du mandat (à titre indicatif)	12 / 2015

PLANNING D'INTENTION POUR LA SUITE DU PROCESSUS	
Etude du projet	2015 – 2017
Demande d'autorisation	2017
Demande du crédit d'ouvrage	2017
Construction	2017 – 2020
Mise en service	2020

3. Cahier de charges

3.1 Objet du concours et objectifs de l'organisateur

Le présent concours doit compléter le concept du Pôle muséal dont fait partie le Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a), prêt à être construit, par l'adjonction harmonieuse du Musée de l'Elysée et du mudac. Il s'agira de renforcer l'identité du site grâce à la construction des trois musées formant un ensemble cohérent, tout en reconnaissant l'identité de chacun.

Le Pôle muséal regroupant beaux-arts, photographie et design va déclencher une dynamique stimulante pour les échanges, les collaborations et le regroupement des forces et des moyens. Pouvoir passer d'un domaine à l'autre sur un seul et même site représentera certainement une expérience unique pour les visiteurs lausannois, vaudois, suisses et étrangers de passage. Certains locaux s'insèreront dans le cadre des programmes communs aux musées, tels qu'auditoires, bibliothèque, café / restaurant, librairie, logements temporaires pour artistes et curateurs, espaces commerciaux. Cette mise en synergie permettra le développement d'activités également communes, comme par exemple des vernissages, manifestations, rencontres, conférences, etc. Les programmes communs donneront à cet ensemble culturel, axé sur trois musées, une visibilité, une force, une cohérence et un intérêt uniques en Suisse.

La diversité des activités proposées par les trois musées à un large public, intéressé et sensible aux découvertes, devrait trouver son écho dans une dimension plus large : le Pôle muséal en tant que quartier culturel par un développement architectural marquant le territoire et offrant généreusement de nombreux autres espaces, entre, autour et sous les édifices. L'ensemble des structures formant le Pôle muséal doit pouvoir répondre et s'intégrer harmonieusement au rythme urbain caractérisant son environnement proche : industriel, habité, cadencé par le mouvement constant des trains et des très nombreux voyageurs ainsi que par la proximité de multiples commerces. Ce pool, dynamique et donc stimulant, donne à ce quartier des musées une énergie particulière, en accord avec la mission assignée à cette plateforme dédiée à la culture et ses innombrables enjeux en ce début de millénaire.

3.2 Objectifs urbanistiques et architecturaux

Malgré la mise en place échelonnée dans le temps des éléments constitutifs du Pôle muséal, l'organisation des espaces de chacun des bâtiments devra favoriser le développement de ces synergies.

Dans les prochaines années, ce site devrait fortement se développer notamment en corrélation avec le déploiement et les futurs aménagements de la gare de Lausanne et apporter une nouvelle dynamique à la ville. L'objet de ce concours doit donc participer à une stratégie permettant de donner un nouvel élan inédit à ce lieu anciennement ferroviaire.

Un des premiers objectifs est de mettre en valeur le site et de le placer dans une continuité urbaine en créant des liaisons de mobilité douce, mais aussi de donner un point d'attraction visuel et fonctionnel depuis la place de la Gare. Un Mandat d'Études Parallèles (MEP) est en cours concernant le réaménagement de la place de la Gare.

Le Pôle muséal s'inscrit dans une volonté d'ouverture et de désenclavement grâce à différents accès :

- un accès est depuis la place de la Gare ;
- un accès nord-est depuis l'avenue Ruchonnet ;
- un accès nord depuis le chemin de Villard ;
- un accès ouest depuis l'avenue Marc Dufour.

Un musée est le révélateur des œuvres, l'étendard et le patrimoine des valeurs d'une société. Un cadre volontairement neutralisé dissimule des techniques complexes sans que rien ne vienne déranger l'alchimie entre l'espace et ce qui est exposé.

Un musée est particulier et marquant lorsque la symbiose du lieu et du contenu est réalisée.

L'enjeu du concours consiste à proposer un projet de qualité avec une image forte, une réponse précise aux besoins muséaux, une prise en compte stricte de la cible financière et une attention au développement durable.

Le maître de l'ouvrage souhaite réaliser une architecture qui traduise l'identité de chacun des deux musées tout en s'appuyant sur des espaces mutualisés.

3.3 Objectifs environnementaux

Le maître de l'ouvrage sera attentif à ce que le futur projet respecte les objectifs du développement durable, concernant à la fois l'efficacité énergétique et l'écologie de la construction.

3.4 Caractéristiques du lieu

Le futur Pôle muséal se situe au cœur de la ville de Lausanne, située sur les rives du lac Léman, en Suisse. Ce lieu détient une position stratégique dans le centre-ville grâce à son lien direct avec la gare, lui permettant ainsi d'avoir une grande visibilité et une connexion immédiate au réseau ferroviaire. Il constitue un centre d'activités, associé à des espaces publics de grande échelle. La création de cette nouvelle partie de la ville entrera en interaction avec des espaces urbains marquants déjà existants de Lausanne, tels que le quartier du Flon, le parc de Montbenon et le parc de Milan et la nouvelle place de la Gare.

Le site prévu pour l'implantation des musées est celui autrefois occupé par les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et deviendra propriété de la Ville de Lausanne. Il est formé par la parcelle 5819 ainsi qu'une partie de la parcelle 5080.

L'utilisation ferroviaire de ce périmètre de 22 000 m^2, depuis le début du XXe siècle, en a fait un site inaccessible et inconnu du public, autour duquel la ville s'est développée et densifiée. Aujourd'hui, le site se positionne dans une partie de la ville en pleine mutation. Une des qualités du projet de la première étape de 2011 de Barozzi/Veiga pour le nouveau mcb-a est d'avoir proposé un nouvel espace public. La reconnaissance et le renforcement de cet espace public sont des éléments importants du présent concours. Le périmètre d'implantation s'intègre dans le périmètre de réflexion établi lors de la 1re étape du Pôle muséal.

3.5 Critères de jugement

Les projets remis seront jugés sur la base des critères de jugement suivants (sans ordre hiérarchique) :

- qualités urbanistiques :
  qualité et clarté du concept d'implantation ;
- qualités d'intégration au contexte :
  rapports à l'environnement naturel et construit environnant ;
- qualités architecturales :
  adéquation entre le bâtiment et sa signification dans l'espace urbain, expression et choix des matériaux ;
- qualités muséales :
  relations spatiales et fonctionnelles, concept de lumière, parcours intérieurs ;
- qualités fonctionnelles :
  pertinence et fonctionnalité de la répartition programmatique proposée, qualité des accès et dessertes ;
- qualités des aménagements extérieurs, des espaces publics proposés et de la végétalisation proposées ;
- économie générale du projet du point de vue de la construction, de l'exploitation et des infrastructures, le projet doit s'inscrire dans la cible budgétaire définie par le maître d'ouvrage ;
- qualités bioclimatiques des propositions et attention portée aux principes environnementaux.

4. Déroulement du jury du concours

4.1 Contrôle de conformité et admission au jugement

Les projets ont été réceptionnés chez l'organisateur et ont été ouverts en présence du notaire Me Rodondi, à Lausanne.

Le contrôle technique des projets a été effectué par le bureau de l'organisateur M+B Zurbuchen-Henz Sàrl. L'analyse a porté sur les points suivants :

– respect des conditions de rendus (anonymat et délais) ;
– conformité des documents remis ;
– conformité aux exigences du programme des locaux.

17 projets ont été reçus dans les conditions prescrites par les règlements du concours, et numérotés dans leur ordre d'arrivée :

N°	DEVISE
1	GO WEST
2	LE DOUBLE DU MONDE
3	19292126
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES
5	FLUX
6	STENDHAL
7	VIA MUSEALIS
8	ROSE
9	« IN-OUT »
10	SEEPEOPLEMOVE
11	HANNIBAL
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS
13	MEMPHIS
14	TERRACES
15	LES CHEMINS À ROME
16	TOUT VA BIEN
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES

Quatre projets n'ont pas été remis.

4.2 Expertise des projets

Les spécialistes-conseils se sont réunis du 7 au 11 septembre 2015 pour procéder à l'expertise des 17 projets rendus.
Les spécialistes-conseils ont été regroupés selon les thématiques suivantes :

Aspects culturels
M. Adrien Rovero – DESIGNER (MUDAC)
M. Luciano Rigolini – PHOTOGRAPHE ET CINÉASTE (MUSÉE DE L'ÉLYSÉE)
M. Pierre Bonard – PRÉSIDENT VISARTE

Intégration projet gare – mobilité
Mme Nathalie Luyet – CHEFFE DE PROJET PÔLE GARE, VILLE DE LAUSANNE
M. Vincent Krayenbühl – MOBILITÉ, DGMR, ÉTAT DE VAUD

Conformité au PAC
M. Thierry Chanard – URBANISTE GEA, VALLOTTON & CHANARD SA, LAUSANNE

Office de la police des constructions
Mme Vanessa Benitez Santoli – AVOCATE,
OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE
M. Dominique Agier – TECHNICIEN,
OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE

Muséographie
M. Dieter Bogner – MUSÉOGRAPHE, VIENNE
Mme Carole Sandrin – CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE
M. Andrea Giovannini – CONSEILLER EN CONSERVATION, LUMINO

Aspects urbanistiques
M. Pierre Frey – HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE

Relation avec le mcb-a
M. Bernard Fibicher – DIRECTEUR DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DE LAUSANNE

Analyse financière
M. Bruno Wegmüller – ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION,
E'XACT KOSTENPLANUNG AG, WORB

Conformité au programme
M. Bernard Zurbuchen – ORGANISATEUR DU CONCOURS

Energie et développement durable
M. Christopher Pyroth – INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ SIPAL, ÉTAT DE VAUD

Structure et géotechnique
M. Marco Bosso – INGÉNIEUR CIVIL, INGENI SA

Sécurité et risque OPAM
M. Lukas Vonbach – RISQUES OPAM
M. Roland Bieri – SÉCURITÉ

4.3 Délibérations et méthode d'examen

Le jury s'est réuni les 23 et 24 septembre 2015 dans la Halle 8 du Palais de Beaulieu, à Lausanne.

Introduction et rappel des objectifs
M. Olivier Steimer, président du jury, salue les membres du jury et ouvre la session. Il informe les membres du jury que MM. David Chipperfield, architecte, et Olivier Français, ingénieur se sont excusés et ne pourront être présents à ce jury. Il propose de les remplacer par MM. Carlos Viladoms, architecte et Alain Oulevey, ingénieur, tout deux membres suppléants du jury. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il rappelle également le déroulement et les objectifs du concours en répétant les critères du jugement, les points forts du programme du concours ainsi que le respect du règlement SIA 142. Le jury devra primer ou mentionner 6 à 8 projets.

Acceptation des projets au jugement
Tous les projets sont parvenus à l'organisateur dans les délais et le respect de l'anonymat, en respectant les points essentiels du règlement de la procédure et du cahier de charges. Quatre projets n'ont pas été rendus.

Après avoir pris connaissance des expertises des spécialistes-conseils dans lesquelles ces derniers ont mis en évidence les points forts et les points faibles des projets, le jury a la possibilité de consulter les experts en leur posant toutes les questions qu'ils jugent nécessaires à la compréhension de leurs analyses.

Le jury prend note que certaines dérogations mineures au règlement du concours et au PAC ont été mise en évidence. Il décide, étant donné le caractère mineur de ces dérogations, d'accepter tous les projets au jugement.

4.4 Présentation des projets et 1er tour de jugement

Le jury prend connaissance des projets et entame une analyse en profondeur de tous les projets.

Il décide d'éliminer au premier tour de jugement les projets suivants :

N°	DEVISE
2	LE DOUBLE DU MONDE
6	STENDHAL
7	VIA MUSEALIS
8	ROSE
9	« IN-OUT »
13	MEMPHIS
15	LES CHEMINS À ROME
16	TOUT VA BIEN

2e tour de jugement

Le jury continue ses délibérations et décide d'éliminer au second tour les projets suivants :

N°	DEVISE
1	GO WEST
3	19292126
14	TERRACES

A la suite du deuxième de tour, le jury décide de conserver pour l'attribution des prix les projets suivants :

N°	DEVISE
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES
5	FLUX
10	SEEPEOPLEMOVE
11	HANNIBAL
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES

Il procède alors à un tour de repêchage et décide de conserver également le projet n° 14 TERRACES.

Au début de la deuxième journée, trois experts sont appelés pour commenter plus en profondeur les projets restants, il s'agit de MM. Bernard Fibicher, directeur du mcb-a, Dieter Bogner, muséographe et Pierre Frey, historien de l'architecture. Les projets font l'objet d'une observation approfondie, et donnent lieu à de longs débats. Les qualités et les défauts de chaque projet sont minutieusement analysés et discutés notamment avec les directrices de musées.

4.5 Classement et prix

Après délibération, le jury procède au classement des projets et décide à la quasi unanimité :

N°	DEVISE	RANG
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES	1er rang
10	SEEPEOPLEMOVE	2e rang
11	HANNIBAL	3e rang
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES	4e rang
5	FLUX	5e rang
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS	6e rang
14	TERRACES	7e rang

La somme globale des prix du concours s'élève à CHF 320 000.– HT, que le jury décide de répartir comme suit :

N°	DEVISE	RANG	PRIX	MONTANT
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES	1er rang	1er prix	80 000.– HT
10	SEEPEOPLEMOVE	2e rang	2e prix	65 000.– HT
11	HANNIBAL	3e rang	3e prix	55 000.– HT
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES	4e rang	4e prix	45 000.– HT
5	FLUX	5e rang	5e prix	30 000.– HT
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS	6e rang	6e prix	25 000.– HT
14	TERRACES	7e rang	7e prix	20 000.– HT

4.6 Recommandations du jury

Le jury recommande au maître d'ouvrage de poursuivre l'étude du projet n° 4 UN MUSÉE, DEUX MUSÉES, dans une perspective de dialogue avec les différents partenaires du projet et notamment avec les directeurs des trois musées, mcb-a, mudac et Musée de l'Elysée.

4.7 Levée de l'anonymat

Le président procède à l'ouverture des enveloppes dans l'ordre des prix en commençant par le premier prix. A l'ouverture du projet n° 5 classé au 5e rang, le jury constate que la fiche d'identification remise ne comporte plus qu'un des partenaires invités lors de la procédure de sélection. Dans l'anonymat, l'organisateur du concours avait été averti et de ce fait avait demandé un avis de droit à la SIA, dont le juriste, M. Graber, a confirmé qu'une fiche d'identification non conforme entraîne l'exclusion du concours.

Le jury, à l'unanimité se conforme aux recommandations de la SIA et décide d'exclure le projet n° 5 FLUX et procède alors à un réexamen des projets restants. Il décide à l'unanimité de ne pas repêcher un autre projet et décide le classement et la répartition des prix suivants :

N°	DEVISE	RANG	PRIX	MONTANT
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES	1er rang	1er prix	80 000.– HT
10	SEEPEOPLEMOVE	2e rang	2e prix	65 000.– HT
11	HANNIBAL	3e rang	3e prix	60 000.– HT
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES	4e rang	4e prix	50 000.– HT
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS	5e rang	5e prix	35 000.– HT
14	TERRACES	6e rang	6e prix	30 000.– HT

5. Approbation

Le présent rapport est approuvé par le jury le 24 septembre 2015.

OLIVIER STEIMER
PRÉSIDENT DU JURY
PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE SOUTIEN
À LA PLATE-FORME PÔLE MUSÉAL

KENGO KUMA
VICE-PRÉSIDENT
ARCHITECTE, TOKYO

ULI SIGG
SIGG COLLECTION

JEAN CLAUDE GANDUR
FONDATION GANDUR POUR L'ART

PIERRE-LUC MAILLEFER
FONDATION LEENAARDS

CHANTAL PROD'HOM
DIRECTRICE MUDAC

TATYANA FRANCK
DIRECTRICE DU MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

PIERRE KELLER
CONSEILLER STRATÉGIQUE
PÔLE MUSÉAL / ÉTAT DE VAUD

DANIEL BRÉLAZ
SYNDIC DE LA VILLE DE LAUSANNE

ERIC HOESLI
JOURNALISTE

VERA MICHALSKI
FONDATION JAN MICHALSKI

PIERRE-MARCEL FAVRE
ÉDITEUR

FABRIZIO BAROZZI
BAROZZI / VEIGA ARCHITECTES, BARCELONE

EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL,
DFIRE, ÉTAT DE VAUD

PATRICK DEVANTHÉRY
ARCHITECTE, GENÈVE

SILVIA GMÜR
ARCHITECTE, BÂLE

ALEXANDRE BLANC
ARCHITECTE, LAUSANNE

JEAN-GILLES DÉCOSTERD
ARCHITECTE, LAUSANNE

LAURENT STAFFELBACH
ARCHITECTE, CFF, LAUSANNE

CHRISTOPHE GUIGNARD
ARCHITECTE, LAUSANNE

PIERRE FEDDERSEN
URBANISTE, ZÜRICH

BERNARD DECRAUZAT
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LIAISON
DU PÔLE MUSÉAL

BRIGITTE WARIDEL
CHEFFE DU SERVICE
DES AFFAIRES CULTURELLES, ÉTAT DE VAUD

FABIEN RUF
CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE,
VILLE DE LAUSANNE

ANNE LACOSTE
CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

PHILIPPE PONT
CHEF DE SERVICE, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, LAUSANNE

OMAR TRINCA
ARCHITECTE, LAUSANNE

NICOLE CHRISTE
ARCHITECTE,
CHEFFE DU SERVICE D'ARCHITECTURE,
VILLE DE LAUSANNE

YVES GOLAY
ARCHITECTE,
CHEF DE DIVISION, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

ALAIN OULEVEY
INGÉNIEUR,
PRÉSIDENT DE LA SIA VAUD, LAUSANNE

6. Levée de l'anonymat

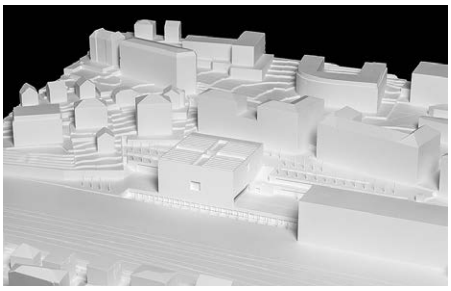

1. GO WEST p./59
CRUZ Y ORTIS, ARQUITECTOS SEVILLA /ES
GEX & DORTHE INGÉNIEURS BULLE
VISANI RUSCONI TALLERI SA TAVERNE
STUDIO D'INGEGNERIA SCHERLER SA LUGANO

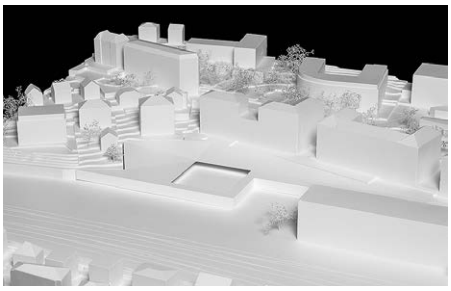

2. LE DOUBLE DU MONDE p./60
EMILIO TUÑÒN ARQUITECTOS / TUÑÒN & RUCKSTUHL ARCHITEKTEN GMBH MADRID / ZÜRICH
JOSÉ MARIA SANCHEZ ARQUITECTOS MADRID /ES
DR. DEURING + OEHNINGER AG WINTERTHUR
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT
SORANE SA ECUBLENS

3. 19292126 p./61
NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P MADRID /ES
RAMBOLL UK LIMITED LONDON /UK
B+G INGENIEURE BOLLINGER UND GROHMANN GMBH BERLIN /DE
SPACEINDUSTRIES BIENNE

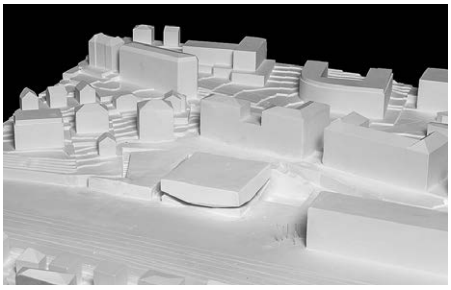

4. UN MUSÉE, DEUX MUSÉES p./20
AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA /PT
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA VILA NOVA DE GAIA /PT

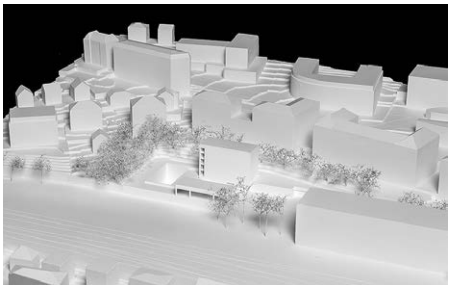

6. STENDHAL p./62
STUDIO MÄRKLI ZÜRICH
JAUSLIN STEBLER AG MUTTENZ
INTEP – INTEGRALE PLANUNG GMBH ST-GALLEN
MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN GMBH ST-GALLEN
BWS BAUPHYSIK AG WINTERTHUR

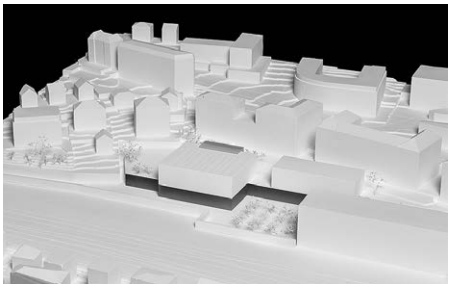

7. VIA MUSEALIS p./63
SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH BERLIN
FABIO FOSSATI – ARCHITECTES SA CHÊNE-BOUGERIES
WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO KG FRANKFURT
K. WINTSCH & CIE SA BERNEX
PONZIO ÉTUDES SANITAIRES SA THIERRENS
PSA – PERRIN, SPAETH & ASSOCIÉS SA GENÈVE
VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH

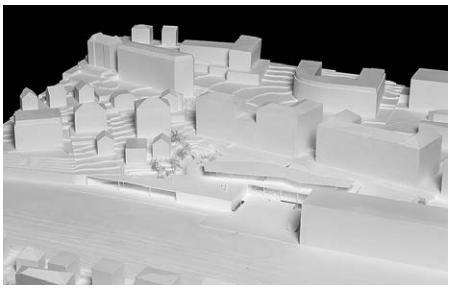

8. ROSE p./64
LACATON & VASSAL ARCHITECTES PARIS /FR
BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS OSLO /NO
ITF ST-ALBAN LEYSSE /FR
AVEL ACOUSTIQUE PARIS /FR

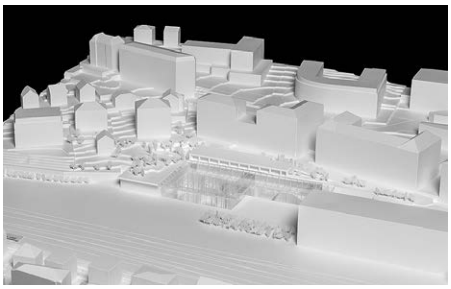

9. IN-OUT p./65
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA GENÈVE
BASLER & HOFMANN AG ZÜRICH

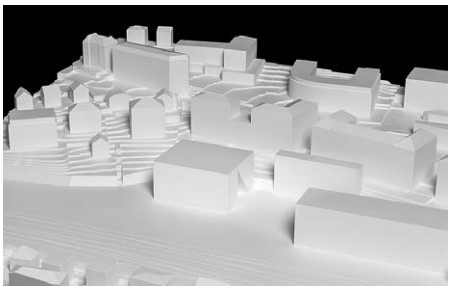

10. SEEPEOPLEMOVE p./26
VALERIO OLGIATI FLIMS
FERRARI GARTMANN AG CHUR
GRUNER GRUNECO AG BASEL
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH
MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITECKT BERN
GARTENMANN ENGINEERING AG BASEL

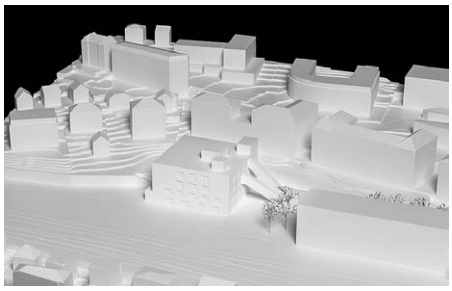

11. HANNIBAL p. / 32
CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG CHUR
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG ZÜRICH
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

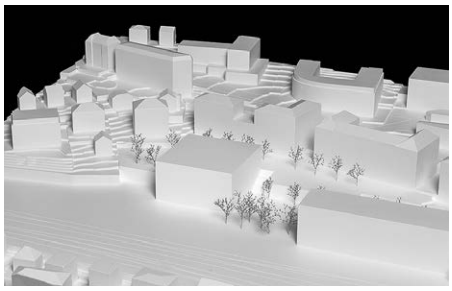

12. THROUGH THE LOOKING-GLASS p. / 44
ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG ZÜRICH
WALT + GALMARINI AG ZÜRICH
PETER BERCHTOLD SARNEN
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

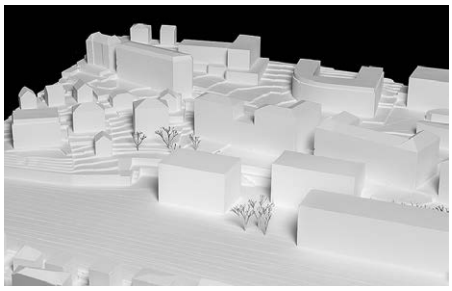

13. MEMPHIS p. / 66
CHRIST & GANTENBEIN ARCHITEKTEN AG BASEL
BÄNZIGER PARTNER AG ST-GALLEN
AMSTEIN + WALTHERT AG BASEL / ZÜRICH
AUGUST KÜNZEL LANDSCHAFTARCHITEKTEN AG BASEL
TYPOGRAPHY CABINET BASEL

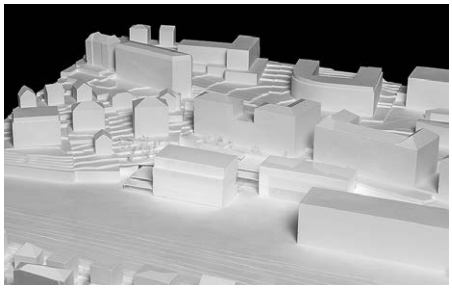

14. TERRACES p. / 50
SANAA JIMUSHO LTD TOKYO / JP
ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS
BOLLINGER + GROHMANN SÀRL PARIS / FR
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING STUTTGART / DE

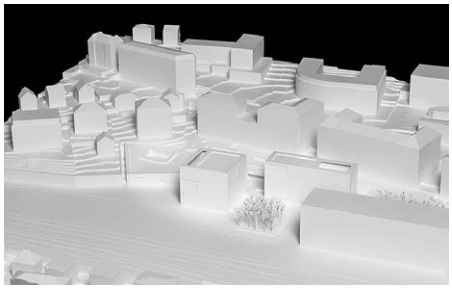

15. LES CHEMINS À ROME p. / 67
WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH
JÄGER-PARTNER AG ZÜRICH
POLKE ZIEGE VON MOOS AG ZÜRICH
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH

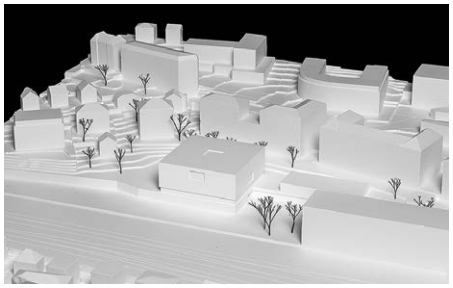

16. TOUT VA BIEN p. / 68
GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG ZÜRICH
SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG BASEL
DR. EICHER + PAULI AG ZÜRICH
EK ENERGIEKONZEPTE AG ZÜRICH
DINGES CONSULTING THÔNEX

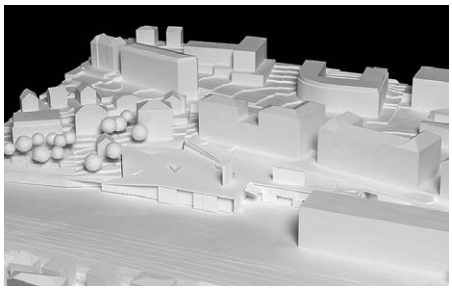

17. LA PLACE DES 3 MUSÉES p. / 38
ATELIERS JEAN NOUVEL PARIS / FR
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA GENÈVE
T-INGÉNIERIE SA GENÈVE
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT

7. Classement

---

4. UN MUSÉE, DEUX MUSÉES **1ER RANG / 1ER PRIX 80 000.– HT**

AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA / PT
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA
VILA NOVA DE GAIA / PT

10. SEEPEOPLEMOVE **2E RANG / 2E PRIX 65 000.– HT**

VALERIO OLGIATI FLIMS
FERRARI GARTMANN AG CHUR
GRUNER GRUNECO AG BASEL
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH
MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITECKT BERN
GARTENMANN ENGINEERING AG BASEL

11. HANNIBAL **3E RANG / 3E PRIX 60 000.– HT**

CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG CHUR
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG ZÜRICH
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

17. LA PLACE DES TROIS MUSÉES **4E RANG / 4E PRIX 50 000.– HT**

ATELIERS JEAN NOUVEL PARIS / FR
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA GENÈVE
T-INGÉNIERIE SA GENÈVE
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE

12. THROUGH THE LOOKING-GLASS **5E RANG / 5E PRIX 35 000.– HT**

ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG,
DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI ZÜRICH
WALT + GALMARINI AG, DIPL. ING. ETH SIA USIC ZÜRICH
PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK SARNEN
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

14. TERRACES **6E RANG / 6E PRIX 30 000.– HT**

SANAA JIMUSHO LTD TOKYO / JP
ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS
BOLLINGER + GROHMANN SÀRL PARIS / FR
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING STUTTGART / DE

ARCHITECTES
AIRES MATEUS E ASSOCIADOS
FRANCISCO AIRES MATEUS

ADRESSE
RUA SILVA CARVALHO 175R/C
1250-250 LISBOA /PT

INGÉNIEUR CIVIL
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA
RUI FURTADO

ADRESSE
CAIS DO LUGAN 224
4400-492 VILA NOVA DE GAIA /PT

PROJET LAURÉAT / PREMIER RANG / PREMIER PRIX

UN MUSÉE, DEUX MUSÉES

Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet prend un parti d'implantation très clair ; il reconnaît et ponctue la grande esplanade des musées en construction et amorce, à la manière d'un pivot, son ouverture sur le bassin lémanique.

Les lectures territoriales sont pertinentes : par la construction d'un tiers de raccord contenant toutes les utilités des deux musées sur trois niveaux, il offre un terre-plein végétalisé qui absorbe les géométries contingentes du parcellaire à l'ouest de la parcelle. Le volume émergeant du musée garde une hauteur très raisonnable qui s'inscrit bien dans son contexte.

Territorialement, il reconnaît la présence du mur de soutènement qui porte littéralement la ville, au nord, et a permis la création du plateau ferroviaire. Il s'y inscrit en creux pour ne valoriser que le volume emblématique du musée. Conjointement il clarifie et calme l'ensemble de la situation urbaine, en définissant précisément la fin de l'esplanade et en offrant au quartier d'habitation un espace vert en prolongement du talus végétal qui accompagne les voies ferrées.

Les liaisons piétonnes avec l'avenue Ruchonnet sont réalisées efficacement au moyen de deux escaliers publics, complétés par un troisième qui donne accès au chemin de Villard. L'ensemble des cheminements, volumétries et implantations est en conformité avec le PAC.

Avec beaucoup de simplicité et d'économies de moyens, le contexte est ainsi reconnu, raccommodé et il gagne en qualité, tant construite que paysagère. Un dispositif d'alignement d'arbres s'adosse au front nord de l'esplanade pour organiser sa longue perspective depuis la place de la gare.

Des questions mineures mais réelles de sécurité demanderont de préciser si la fermeture de certains cheminements doit se faire pendant la nuit. Pour l'essentiel, l'intégration du projet dans son contexte est exemplaire.

Qualités muséales et fonctionnelles du projet

La réponse au thème du Pôle muséal est traitée avec une simplicité déconcertante. En calant dans l'épaisseur du mur de soutènement tous les services des musées, le projet limite les masses bâties émergentes aux parts constitutives du thème : deux salles d'exposition réunies par un foyer généreux et largement ouvert à la ville. Le signal est fort et pertinent ; l'architecture annonce par ses masses un musée accueillant, ouvert à tous, dont le foyer est le simple prolongement de l'espace public. La volonté de laisser un espace totalement dégagé au rez pour les activités de billetterie, de librairie, salle polyvalente, documentation et cafétéria devra être vérifiée fonctionnellement. Le cas échéant, une partition par quelques pans de verre ne contredirait pas la transparence spatiale souhaitée et garantirait le confort et l'indépendance à ces diverses activités.

Les espaces d'exposition sont d'une grande qualité : trois massifs structurels contenant les circulations verticales suggèrent les sous-espaces thématiques d'un grand contenant qui réunit les expositions temporaires et les collections. Sans être des salles neutres, ces deux plateaux d'exposition pourront être modulés facilement au gré des différentes scénographies ; l'espace proposé est un outil de travail au service des expositions, il ne prend pas l'ascendant sur les œuvres mais reste à leur service.

Les deux plateaux, mudac et Elysée se différencient par leur rapport à la lumière. Zénithale et uniforme au moyen de sheds pour le musée du design, latérale et ponctuelle par puits lumineux pour le musée de la photographie. Appliqués à des surfaces identiques, ces deux modes d'éclairement les qualifient différemment et sont bien en rapport avec la vocation muséale de chaque institution. Dans un développement ultérieur, il s'agira, en suivant ce principe, d'apporter plus de lumière au musée de l'Elysée, comme autant de respirations dans le parcours du visiteur. Il est attendu de l'auteur une prise en compte de cette question.

Le dispositif de prise de lumière pour des surfaces de travail au moyen d'une faille à l'arrière du volume dédié aux expositions, doit être vérifié dimensionnellement.

Dans l'ensemble, la fonctionnalité est satisfaisante, bien que les liaisons entre les dépôts / livraisons et les salles d'exposition ne soient pas optimales. Ce point devra être amélioré. L'accès camion pour les livraisons doit faire l'objet d'un travail d'optimisation.

Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa simplicité, sa compacité et son efficacité, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. En outre, il vérifie et illustre à cet égard l'intérêt des synergies d'infrastructure entre les deux institutions.

La construction est maîtrisée et présente une grande cohérence entre les principes structurels et les principes spatiaux qui ne se laissent pas dissocier. Ainsi, les descentes de charges se vérifient jusque dans le profil sculptural de la structure horizontale qui porte l'étage et en ramène les charges périphériques sur trois massifs. Cette coque profilée contribue à la spatialité caractéristique de l'accueil et prolonge sa signature jusque dans la césure de façade qui éclaire le foyer. Ce travail de synthèse entre espace, structure et lumière témoigne d'un projet de très grande qualité. Le jury tient à en souligner l'exemplarité. La matérialité du bâtiment en béton poli est pertinente et de grande qualité tout en s'inscrivant dans le principe de simplicité qui anime le projet.

Par sa cohérence, le bâtiment acquiert une force et une simplicité expressives qui auront valeur d'icône pour permettre à tous les publics de fixer dans les représentations la nouvelle institution du Pôle muséal. La constitution de cette identité, tant visuelle que spatiale par l'architecture, est une condition préalable pour qu'usagers et habitants s'approprient les lieux ; elle est ici pleinement remplie.

Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ne présente pas de problème, de même que l'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables. Les concepts de ventilation, de rafraîchissement, d'éclairage sont recevables mais pourraient être optimisés. Le concept de chauffage et la protection contre la surchauffe estivale doivent être précisés.

UN MUSÉE, DEUX MUSÉES

orthophoto 1:1000

Un Musée, deux musées, un espace.

Deux volumes pleins contiennent un espace,
Un espace vide qui se dilate et se comprime,
Un espace toujours en contact avec l'extérieur,
Un espace d'entrée, de passage, d'attente,
La place couverte donnant accès aux deux musées.

Deux masses de béton. En une ondulation géométrique elles se touchent, se frôlent, s'ouvrent.
Par le ciel ou dans le sol, elles trouvent leur lumière, subtile, choisie.
Entre elles l'espace hybte. L'Espace en creuse le sol, le MUSEAC la voûte.

Deux musées et un espace, composant un volume prismatique, détaché par un vide périphérique des différents services.
En absorbant les limites du terrain, ces derniers libèrent autour du Musée
l'espace nécessaire pour traverser leur lumière et constituer l'unité du Prisme auquel il donne vie.

Un Musée, deux musées, est le point de départ.
L'idée que chaque entité est caractérisée par une lumière, un espace.
L'idée que la valeur objectivée du contenant ne sert qu'à préserver celle de son contenu.

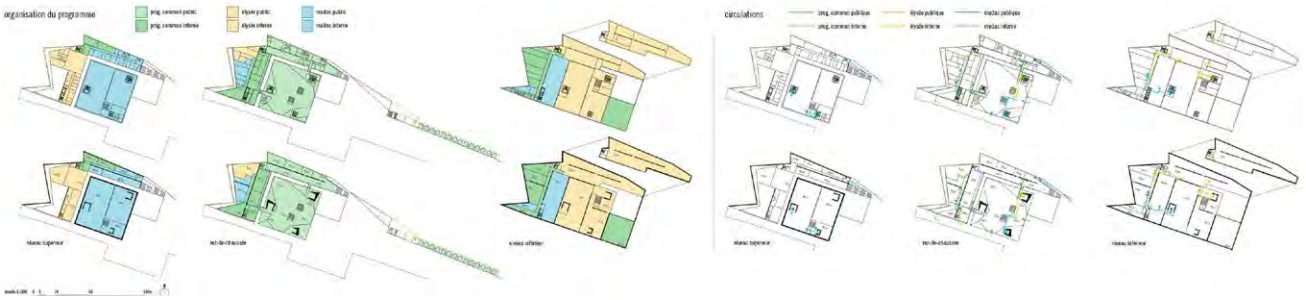

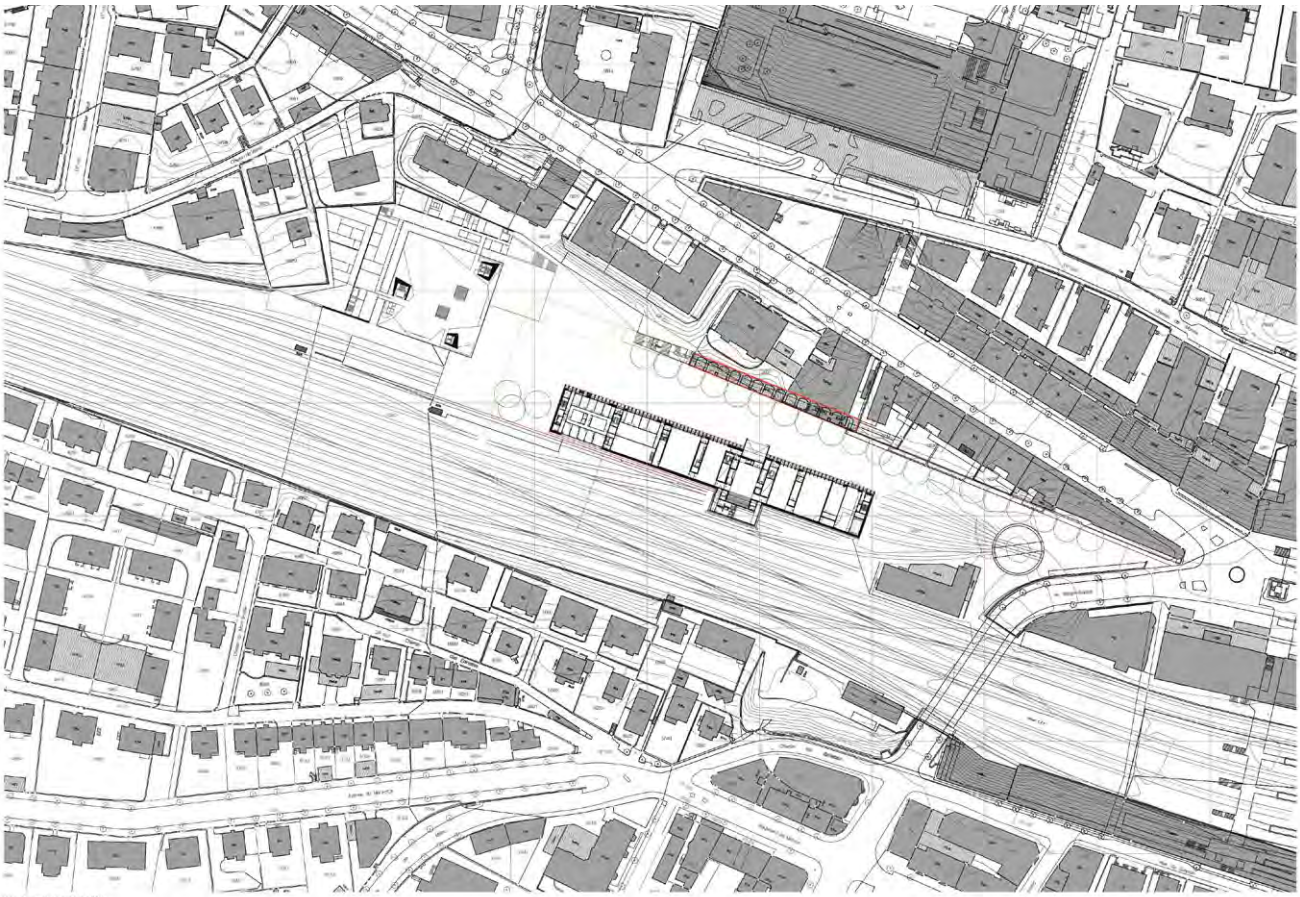

plan du rez-de-chaussée 1:500

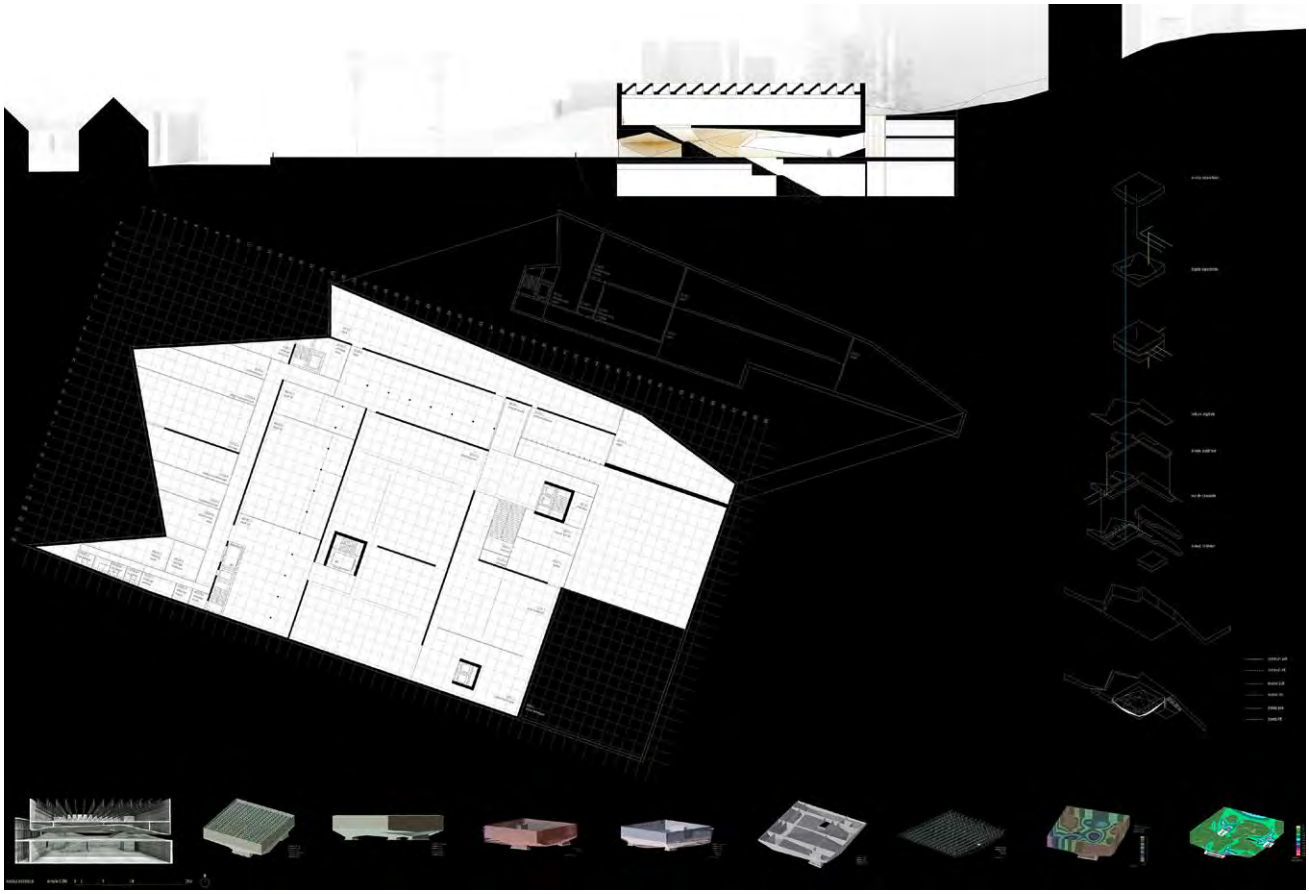

UN MUSÉE, DEUX MUSÉES

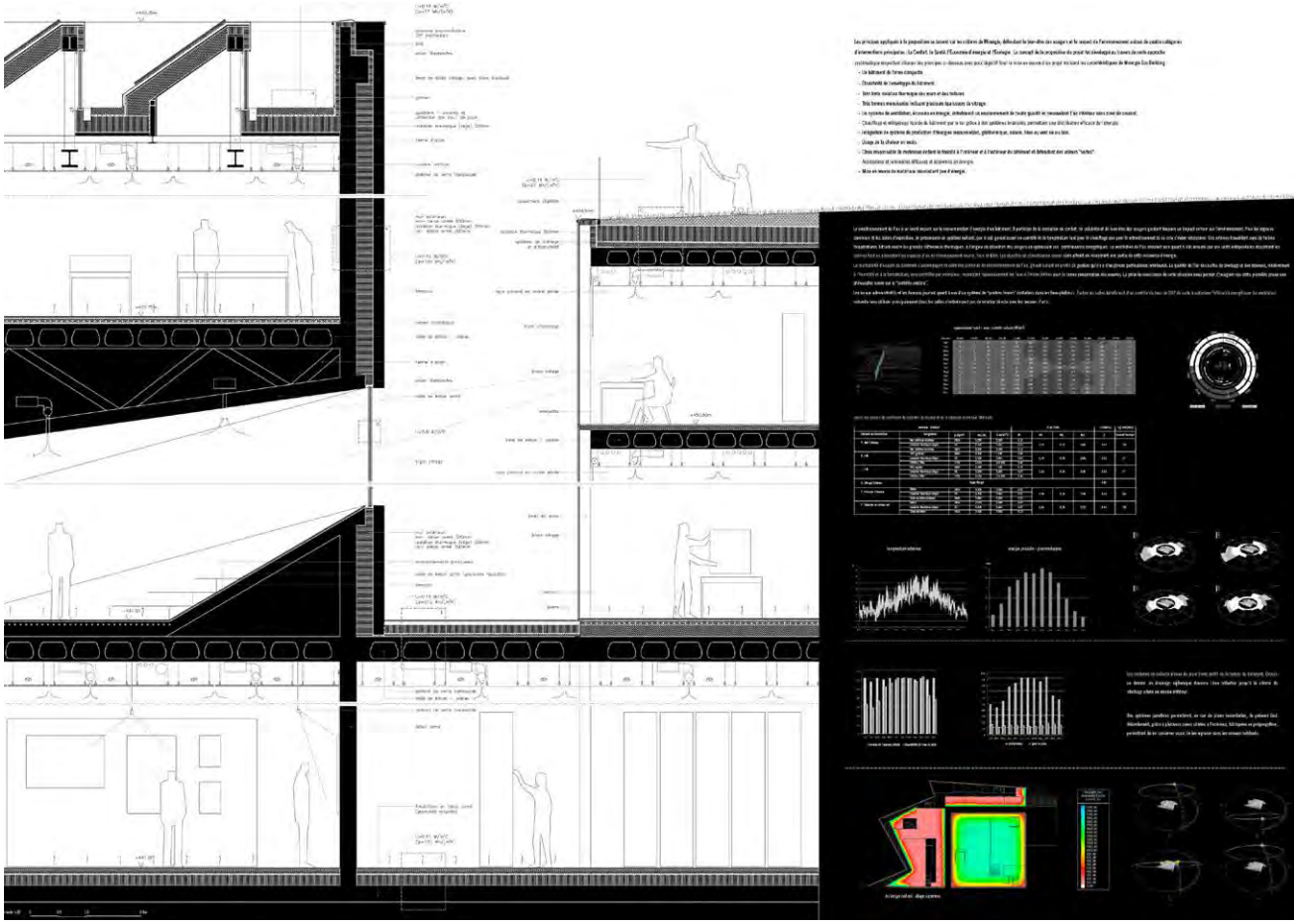

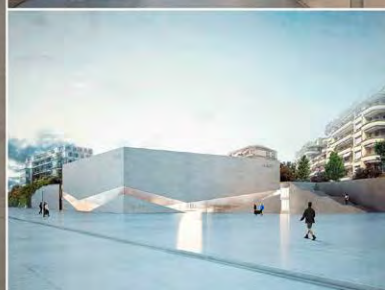

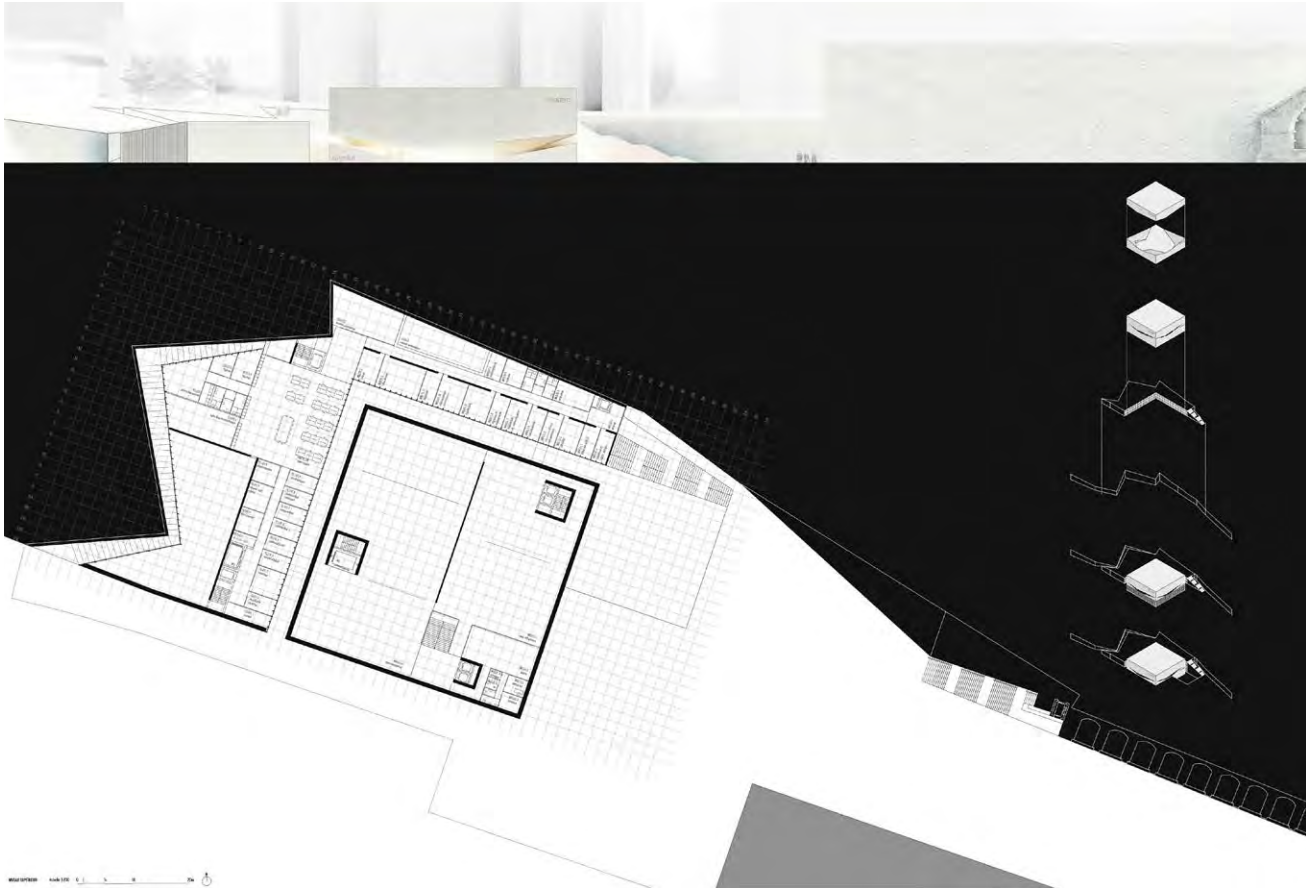

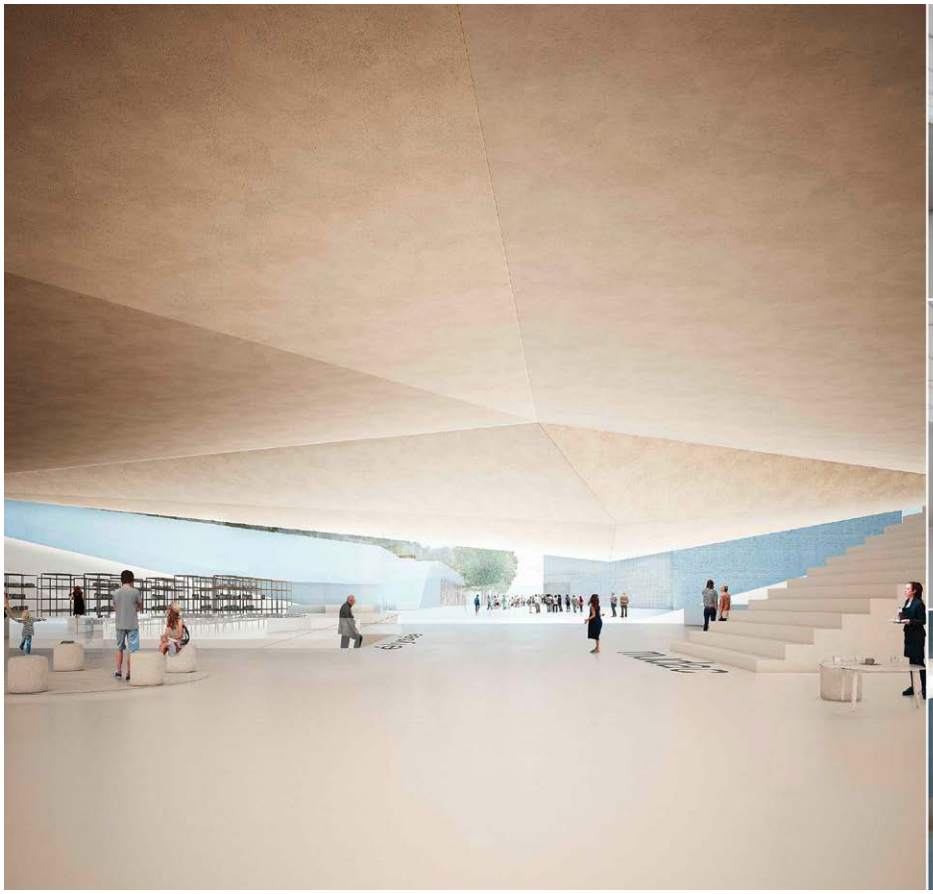

ARCHITECTES
VALERIO OLGIATI

ADRESSE
SENDA STRETGA 1
7017 FLIMS

INGÉNIEUR CIVIL
FERRARI GARTMANN AG
PATRICK GRATMANN

ADRESSE
BADENERSTRASSE 156
8004 ZÜRICH

DEUXIÈME RANG / DEUXIÈME PRIX

SEEPEOPLEMOVE

Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet affirme avec une volonté assumée sa nature urbaine ; il s'inscrit dans l'orthogonalité de la grande plateforme ferroviaire et vient conclure sa longue perspective en y inscrivant la porte d'entrée iconique du musée qui ouvre sur un foyer généreux dont l'espace est défini par l'épaulement de deux massifs verticaux qui contiennent les expositions de chaque musée

L'institution ainsi signifiée s'accompagne d'un bâtiment plus ordinaire qui s'apparente aux autres maisons de la ville et qui contient les parties plus « habitées » du musée : cafétéria et surfaces commerciales au rez, médiation culturelle, administration et espaces partagés dans les étages. La proposition assume ainsi de construire la ville jusque sur l'ancienne plateforme ferroviaire en adoptant son échelle afin de proposer une véritable « piazza ». Cette position explicitement urbaine et contextualisée est de grande qualité. Elle est rendue crédible par les activités programmatiques qui la bordent.

Les connexions aux réseaux viaires existants du quartier sont assurées au moyen de deux escaliers et les espaces verts sont complétés assez naturellement selon la logique suggérée par le contexte. Une allée plantée renforce le caractère urbain du dispositif jusqu'à l'avenue Fraisse.

Si la clarté de cette position est remarquable, il est regrettable par contre que le bâtiment proposé en front nord de la place ne respecte pas la bande d'alignement réglementaire pour sa façade sud. Cette dérogation au PAC devant être impérativement corrigée et il est à craindre que ce ne fusse au détriment du projet. Ce doute affaiblit les qualités de la proposition.

Par ailleurs, le jury estime que les deux bâtiments, par leur hauteur identique, manquent de hiérarchie et entretiennent une relation de concurrence qui affaiblit l'équilibre de la composition.

Qualités muséales et fonctionnelles du projet

La réponse au thème du Pôle muséal est limpide ; les deux institutions sont lisibles, pétrifiées dans les masses construites, le vide qui les sépare et qui les relie devenant le foyer commun. La disposition en massifs face à face autorise l'indépendance et la perméabilité contrôlée entre les deux programmes. Le thème de l'espace muséal est également traité avec une franchise radicale : les bâtiments nous disent qu'ici on expose, on circule et on travaille. Les œuvres ont leur espace et les hommes aussi et la réunion des deux fait un musée. Ce « what you see is what you get » est très efficace.

Les salles d'exposition du mudac et de l'Elysée sont de grande qualité. Les deux dispositifs se répondent sans se répéter. Leurs spécificités sont en accord avec leur vocation : de longs murs dans une lumière contrôlée pour la photographie et des espaces de profondeur variables dans la lumière naturelle pour le design. La proportion des salles induit naturellement des parcours cohérents.

Outre les espaces d'exposition, les circulations sont thématisées, mises en scène et en volumes lisibles depuis l'extérieur du bâtiment. Conjointement, ces circulations sont autant de points de vue offerts sur la ville lorsque les visiteurs transitent d'un plateau d'exposition à l'autre dans le parcours ascensionnel de la visite. L'alternance de ces vues sur l'amont et sur l'aval, dans la lumière étendue du bassin lémanique ou celle plus contenue du coteau au nord contribue à territorialiser le visiteur autant que le bâtiment. Cette attention au lieu est d'une finesse remarquable.

Pour autant, et sans trahir ces qualités, la franchise expressive des bâtiments porte en elle le risque de sa lecture caricaturale où d'aucuns pourraient voir une *Kaaba* culturelle hiératique côtoyant un bâtiment administratif. La frontière d'interprétation est ténue ; elle a alimenté les discussions du jury. Plus particulièrement, la dureté d'expression du bâtiment sis au nord, l'extrême sévérité avec laquelle il annonce sa vocation programmatique laisse dubitatif une partie du jury.

La fonctionnalité de l'ensemble est bonne. La logistique des flux des visiteurs entre les musées est perfectible, celle du transport des œuvres dans le musée est problématique. La question de l'accessibilité pour les camions n'est pas satisfaisante. Par ailleurs, le déficit de surfaces de stockage proposé pour les deux musées est regrettable.

Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa rigueur, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. La construction est de qualité et la franchise constructive est relevée. Les descentes de charges sont réalisées efficacement à l'aide de dalles allégées et de murs complétés par des voiles transversaux de grande portée. L'ensemble est simple et efficace.

La matérialité de béton brut de décoffrage est cohérente avec l'expressivité recherchée pour les bâtiments ; celle d'archétypes réduits à leur valeur de signe.

Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ne présente pas de problème, de même que l'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables. Les concepts de ventilation et d'éclairage sont recevables. Les concepts de chauffage et de rafraîchissement sont discutables.

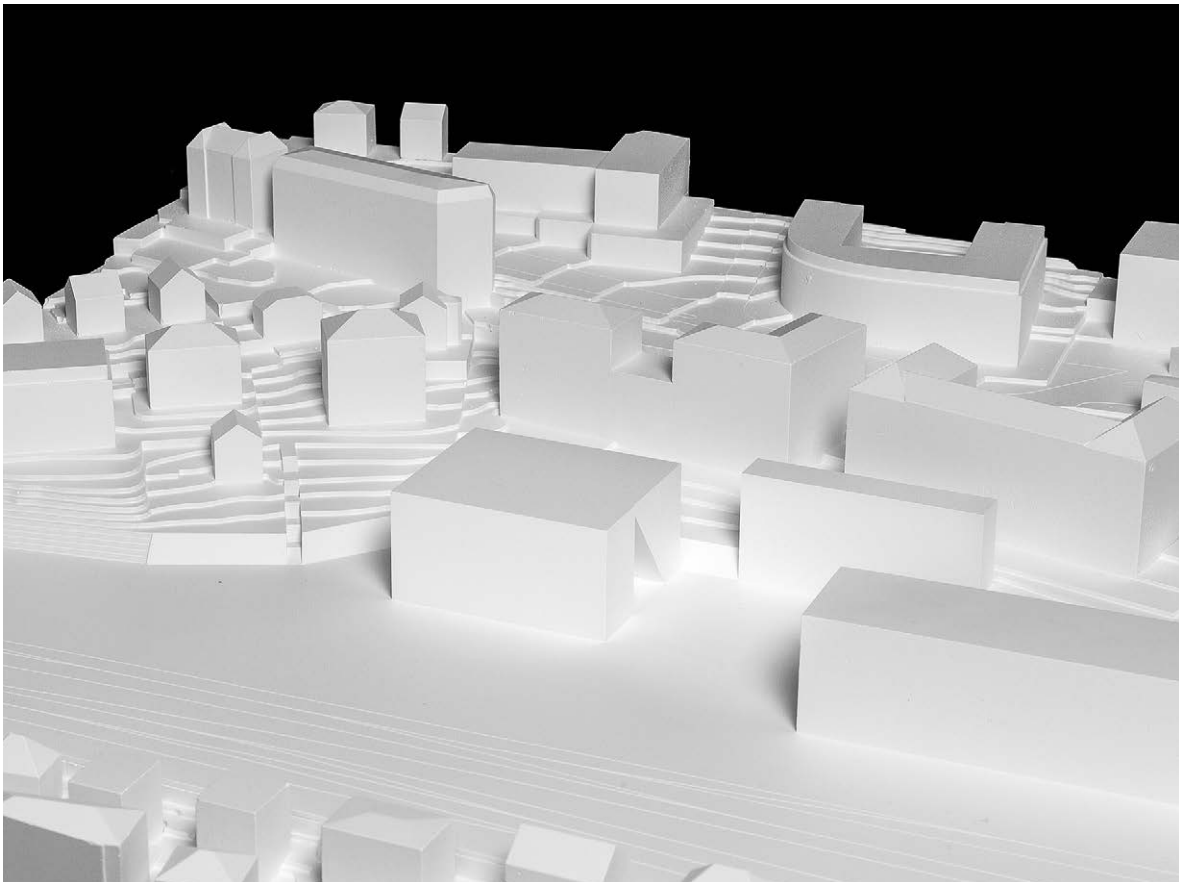

SEEPEOPLEMOVE

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ
HEFTI. JESS. MARTIGNONI.
ZÜRICH

COLLABORATEURS
ROLAND BOUTELLIER

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT
GARTENMANN ENGINEERING AG
BASEL

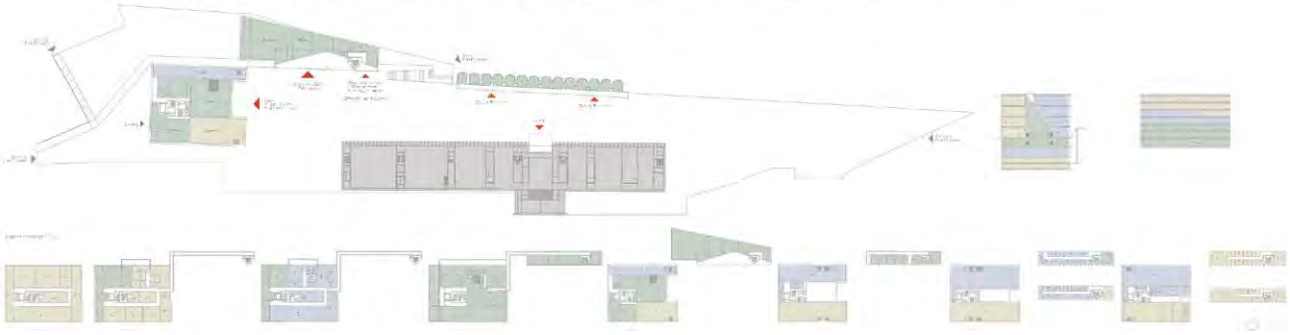

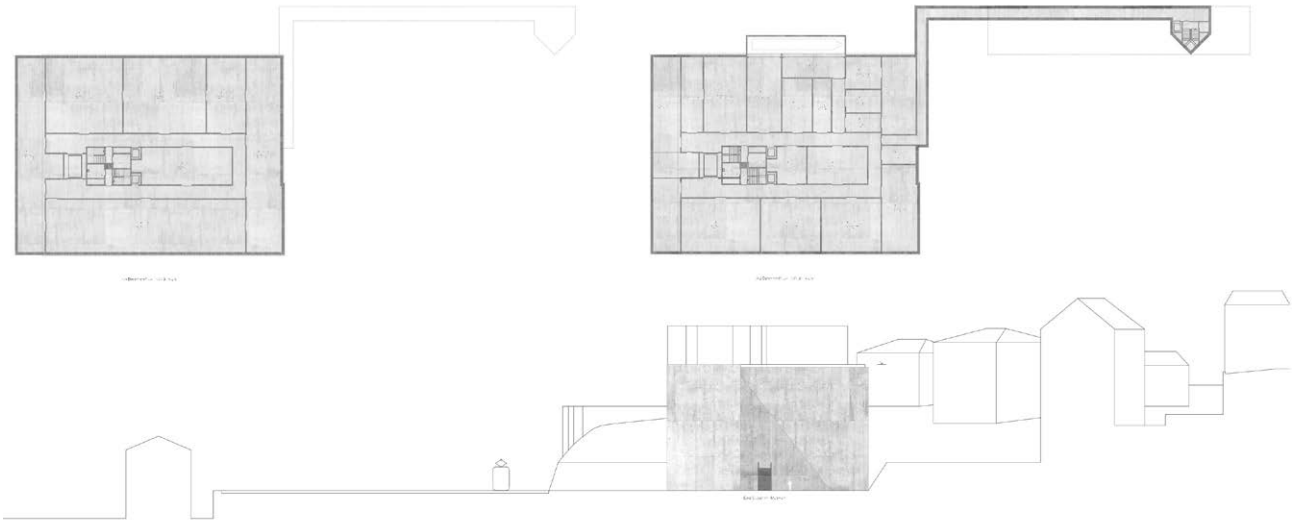

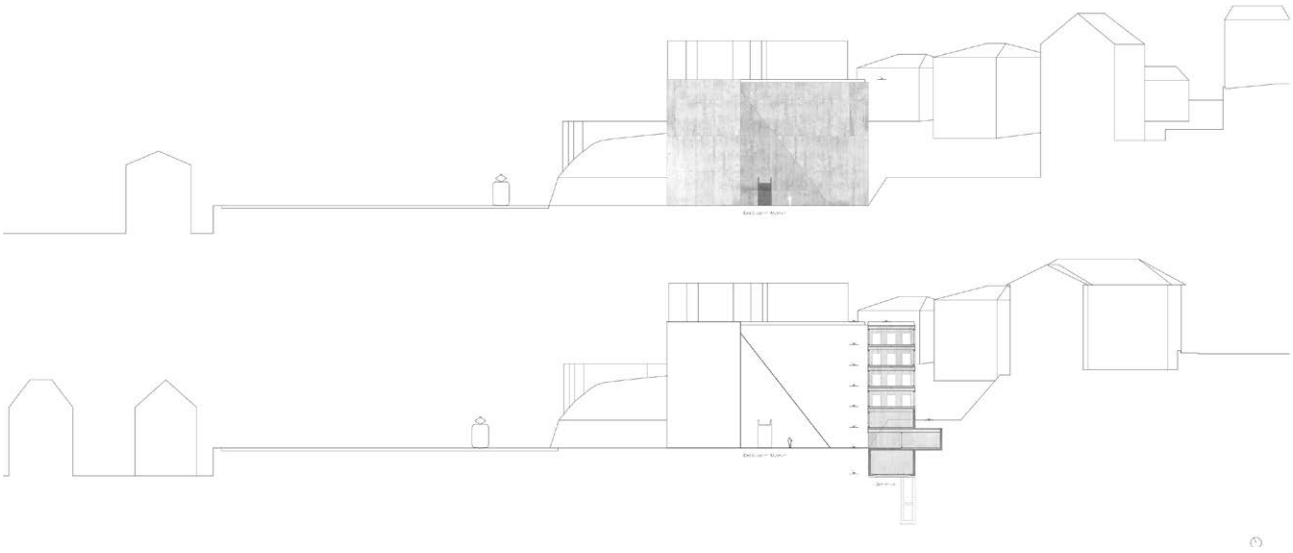

COLLABORATEURS
BEAT ROTHWEILER

PAYSAGISTE
MAURUS SCHIFFERLI,
LANDSCHAFTARCHITECKT
BERN

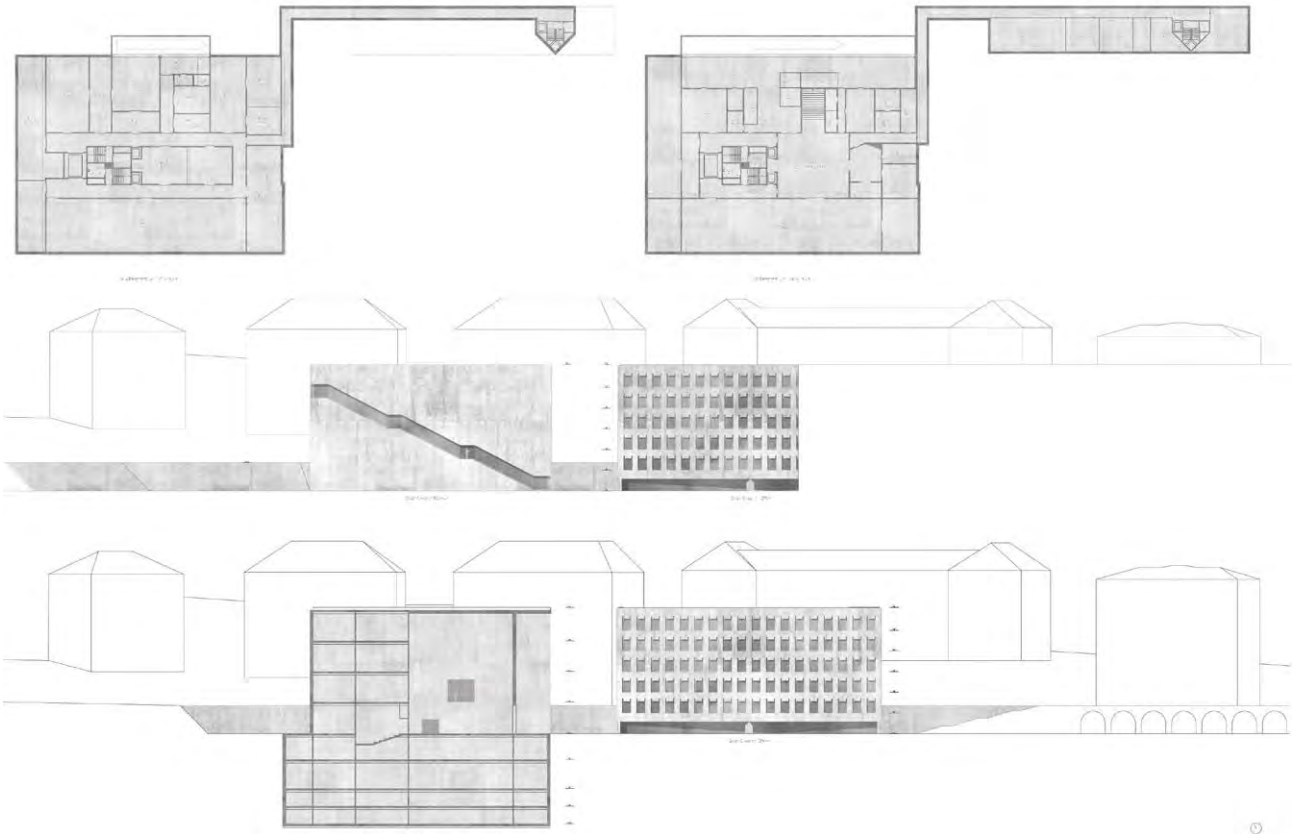

SEEPEOPLEMOVE

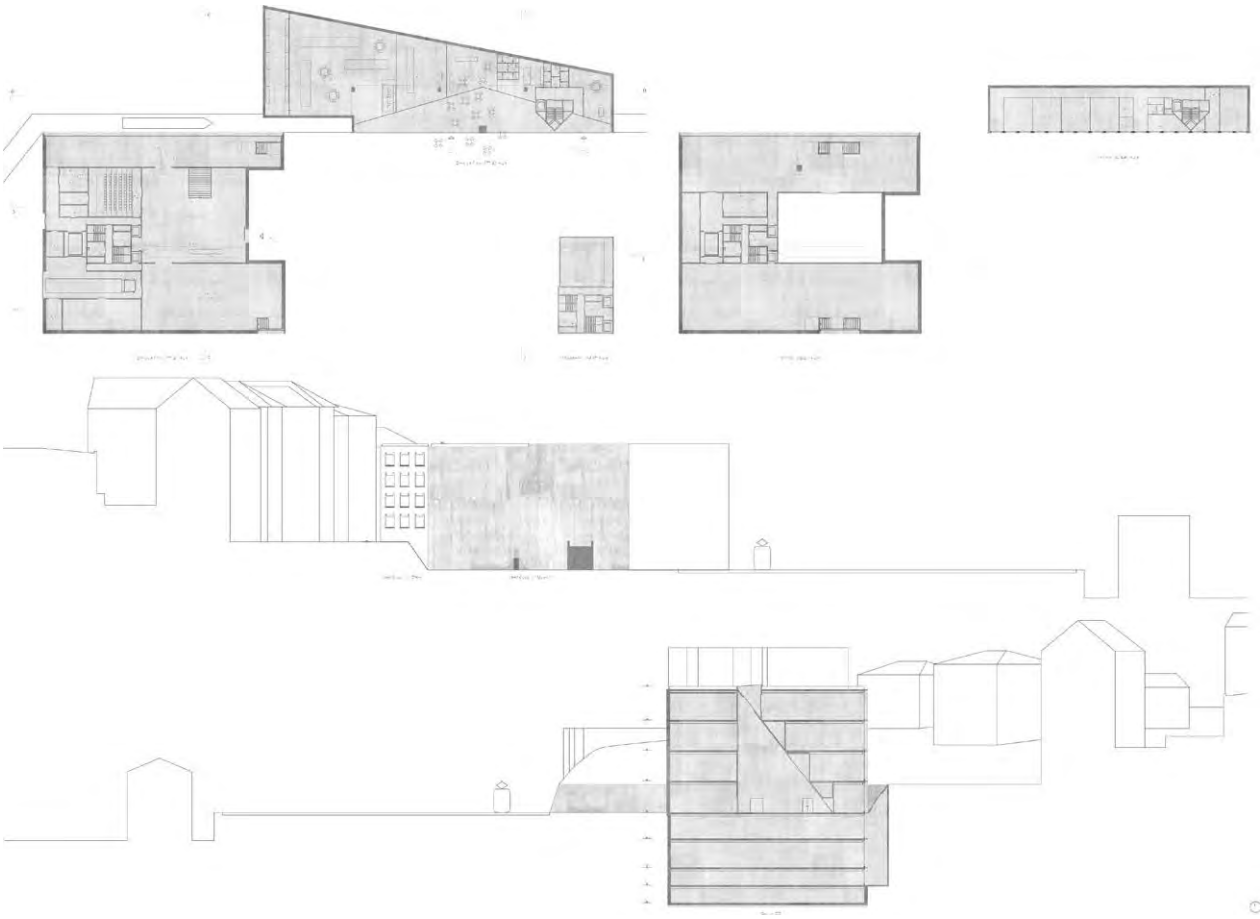

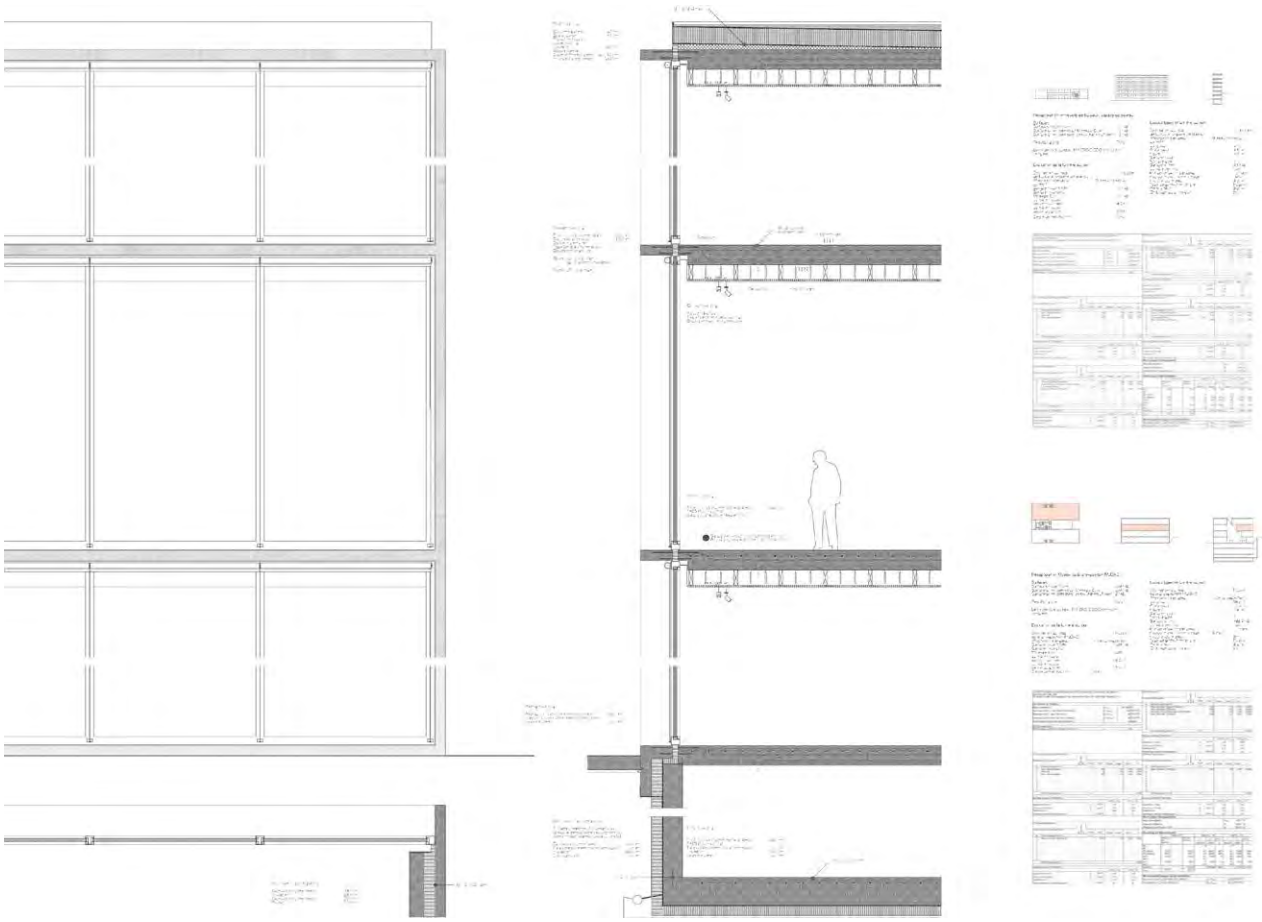

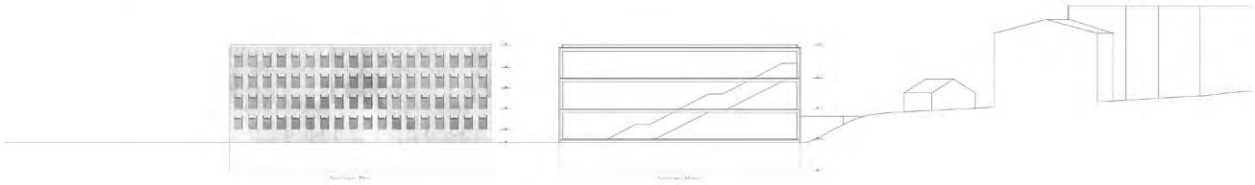

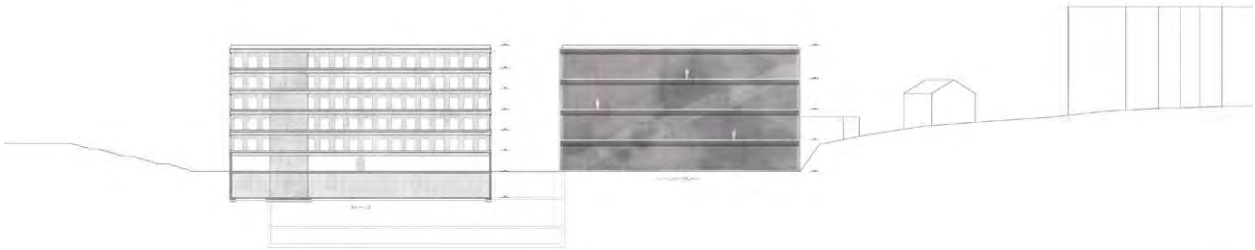

ARCHITECTES
CARUSO ST JOHN ARCHITECTS
ADAM CARUZO
PETER ST JOHN
MICHAEL SCHNEIDER
FLORIAN ZIERER

COLLABORATEURS
JULIA NAHMANI
BEN SPELTZ

ADRESSE
RÄFFELSTRASSE 32
8045 ZÜRICH
1 COATE STREET
E2 9AG LONDON /UK

INGÉNIEUR CIVIL
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG
PATRICK GARTMANN

TROISIÈME RANG / TROISIÈME PRIX

HANNIBAL

Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

L'auteur fait une lecture territoriale sous forme de constat : la plateforme ferroviaire est un plateau autonome, une rupture morphologique dans le contexte du coteau urbanisé, une production historique spécifique. Le projet cherche donc à travailler avec cette particularité urbaine *extra-muros* plus qu'à opérer sa mutation en un morceau de ville homogénéisé à son contexte urbain. En ce sens, le projet est contextualisé sans chercher d'intégration urbaine. Il travaille la mémoire industrielle du lieu pour la recycler par un usage culturel. Cette position originale l'amène à travailler au plus près de la morphologie existante.

Ainsi, le principe d'un mur épais scandé de niches vient reprendre et prolonger le dispositif existant de soutènement du coteau au nord. Sa matérialité de pierres appareillées est reconduite à l'identique dans une idée de continuité sans rupture. Ce mimétisme n'a pas convaincu l'ensemble du jury. Ces niches sont occupées par une part importante du programme commun aux deux musées : cafétéria, surfaces commerciales, studios, et salle polyvalente. Sur la place ainsi dégagée se dispose le volume autonome du musée à proprement parler dont le rez absorbe le reste des activités communes.

Qualités muséales et fonctionnelles du projet

Avec plus ou moins de bonheur, le bâtiment cherche à s'inscrire dans ce récit par la métaphore industrielle. Aux yeux du jury, la partie la plus heureuse de ce parti est à trouver dans les espaces d'exposition qui sont de belle qualité. Inspirés par les lofts et les plans de manufactures, ils proposent des plateaux libres cherchant la lumière naturelle et les vues aux quatre façades du volume. Deux massifs contenant les circulations verticales permettent de structurer des sous-espaces appropriables au gré des scénographies. Cette alternative au *white cube* ou à la *black box* est intéressante et propose sans aucun doute des pistes nouvelles pour la muséographie.

Le traitement réservé aux visiteurs et aux circulations est plus problématique. L'accès au musée par un vestibule externalisé qui alimente des tubes distributifs donne son identité au projet mais reste peu crédible. Il est pour le moins sous-dimensionné et pose des problèmes fonctionnels ; dépourvu de vestiaires et de toute une série de commodités que l'on cherche à l'entrée d'un musée, ils débouchent sans transition directement dans les salles d'exposition. Le dispositif discrimine, par ailleurs, les visiteurs à mobilité réduite. Cette métaphore industrielle quelque peu littérale touche ici ses limites et n'arrive pas à rejoindre les valeurs d'usage liées à un musée et à l'accueil de ses visiteurs.

La fonctionnalité de l'ensemble est perfectible ainsi que la logistique des flux de visiteurs. Celle du déplacement des œuvres est problématique.

Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Le coût estimé de la proposition semble en l'état légèrement trop élevé et le projet nécessite des simplifications. La construction, simple et efficace du point de vue de la structure, est péjorée par un niveau de sous-sol relativement étendu. La façade en béton apparent avec isolation intérieure, si elle est envisageable, n'est pour autant pas optimale et les surfaces de circulations au nord sont surdimensionnées. De nombreuses surfaces excédentaires ont été relevées.

L'expression du bâtiment est intéressante et conforme avec le concept développé par l'auteur. Le bâti manifeste une volonté d'ouverture qui est assurément très engageante mais malheureusement contredite par l'étrangeté du dispositif d'accès, curieusement dissuasif.

Enjeux environnementaux

Du fait des choix constructifs, la qualité thermique de l'enveloppe est insuffisante, de même que les concepts de chauffage et de rafraîchissement. L'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables, l'éclairage et la ventilation ne présentent pas de problème.

ADRESSE
GÄUGGELISTRASSE 1
7000 CHUR

INGÉNIEUR C / V / S / E
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG
ZÜRICH

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH
ZÜRICH

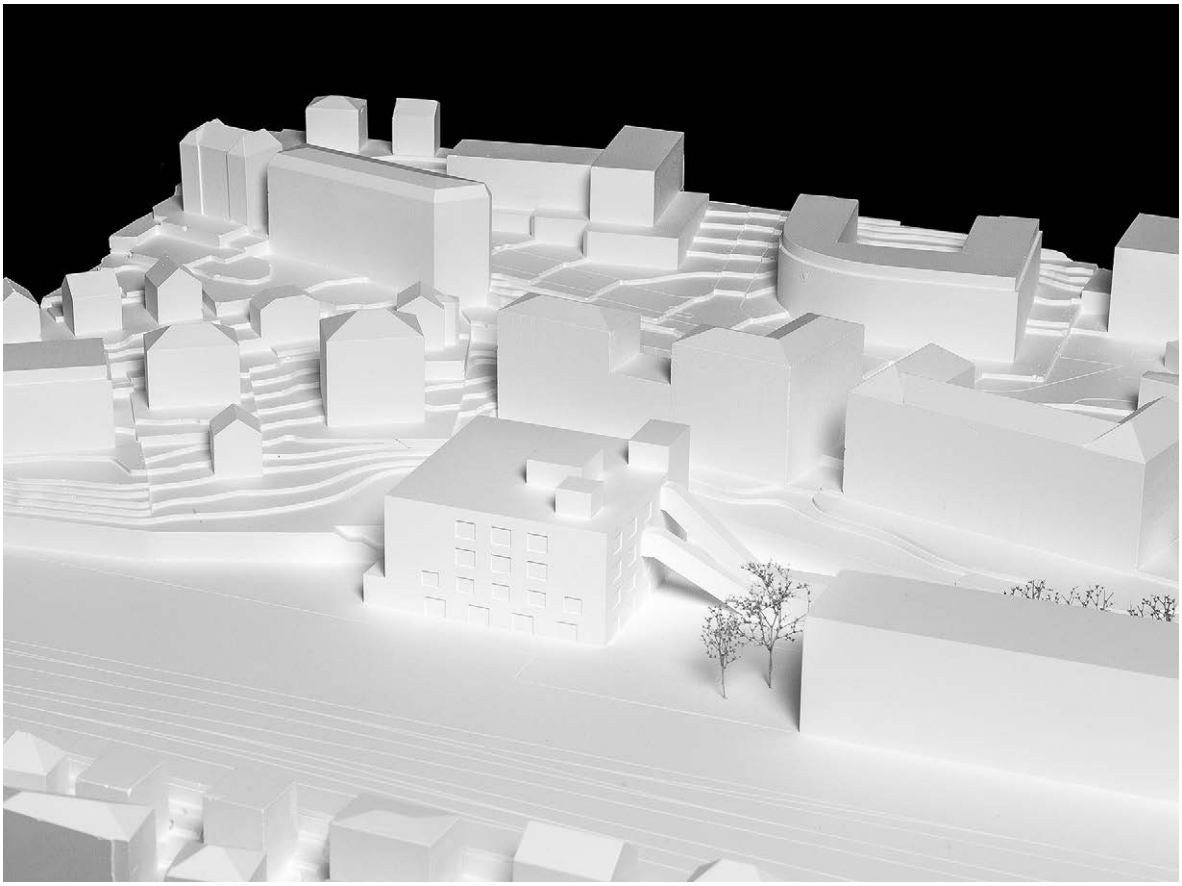

HANNIBAL

Organisation du programme

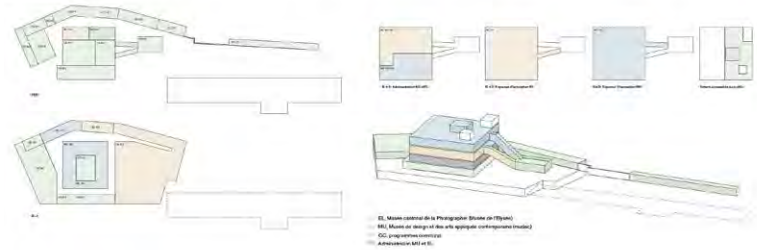

Kasbah

Le site et le programme du nouveau l'Elée montrent que la ville de Lausanne présente un défi : réussir au tour des nouveaux halles du stationnements CFF, les nouveaux musées de la photographie et du design se filmant à distance de l'emplacement de la gare. Les environnements sont aussi tout infrastructurel et urbain. En plus accueillera des activités de tous genres : deux nouveaux musées mais aussi une multitude d'autres équipements publics qui seraient tous à une grande accessibilité et à une présence au sein de ce nouveau quartier. L'idée est donc de faire part des ressources pour ouvrir que contribue à future emplacements pour en faire un véritable territoire culturel qui aient sur lequel les activités se mêlent et se complètent. Le site de l'Elée est un ancien site industriel qui ne fait ou la halle de production est à proximité de l'usage de stockage. L'ensemble du programme public est facilement accessible. Aussi, chaque service possède une visibilité autonome et contribue à la vie de la nouvelle place culturelle. Au-delà du long volume du MCBA, l'emplacement acquiert une complexité du musées, café, bibliothèque, magasins, ateliers, librairie, auditoriums et espaces environnementaux utilisées. De cette façon, le rez-de-chaussée du nouveau l'Elée devient un espace public ouvert à tous et à toutes. Le bâtiment du MCBA, le Left-Bank et le musée de l'Elysée, forment de nombreuses ouvertures au sud et à la parvis d'entrée. Cette implantation peut rappeler celle d'un complexe industriel au sud de Kasbah – une situation orientée de l'organisation des bâtiments de s'agglomérer les uns aux autres forme un système de non-linéarité et d'hétérogénéité, comme les villes d'une nature réelle.

Kasbah

The site and the programme for the l'Elée museum present a challenge. Bringing the square of the former railway sidings the new museums are a distance from the busyness of the station and are within an environment more oriented by infrastructure and bordering more than by the centre of town. The programme is also extremely diverse, as well as two major new museums, for photography and for design, there are a myriad of other public amenities all wanting to be immediately accessible to the public, or wanting to earn their presence within the new cultural spectre. Our idea is to take advantage of the flat and open ground of the site to make a cultural territory where all of the public facilities are strongly connected and which can mix and mingle. The site of l'Elée is a former industrial site. Like the production sheds and storage halls of a factory everything in Lausanne and which sing reach. In this way diverse elements of the programme each have maximum visibility and can fully contribute to the liveliness of the place. Beyond the long volume of MCBA, the form of the site acquires a complexity where museums, cafes, shops, libraries, auditoria and scant spaces are laid out next to each other. MCBA, the form of the extended industrial structure to the south of Kasbah – a situation oriented by the organisation of the buildings flows and stitches structures and adding extensions and diversity gathering studios and meeting rooms. Like an industrial complex – or a Kasbah, everything is equally accessible, laid out like a still life onto the flat ground of the railway.

C'est depuis ce vestibule que l'on emprunte les deux escalators qui mènent directement au musée : au deuxième étage pour l'Elysée et au troisième étage pour le musée.

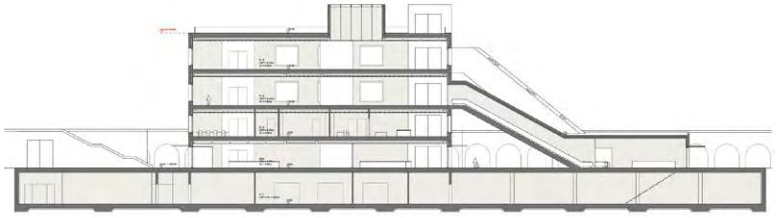

Coupe AA' 1:200

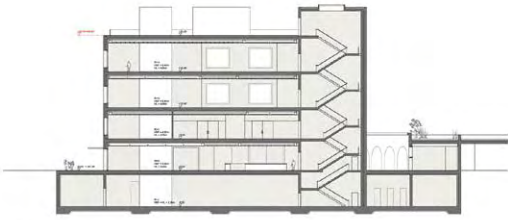

Coupe BB' 1:200

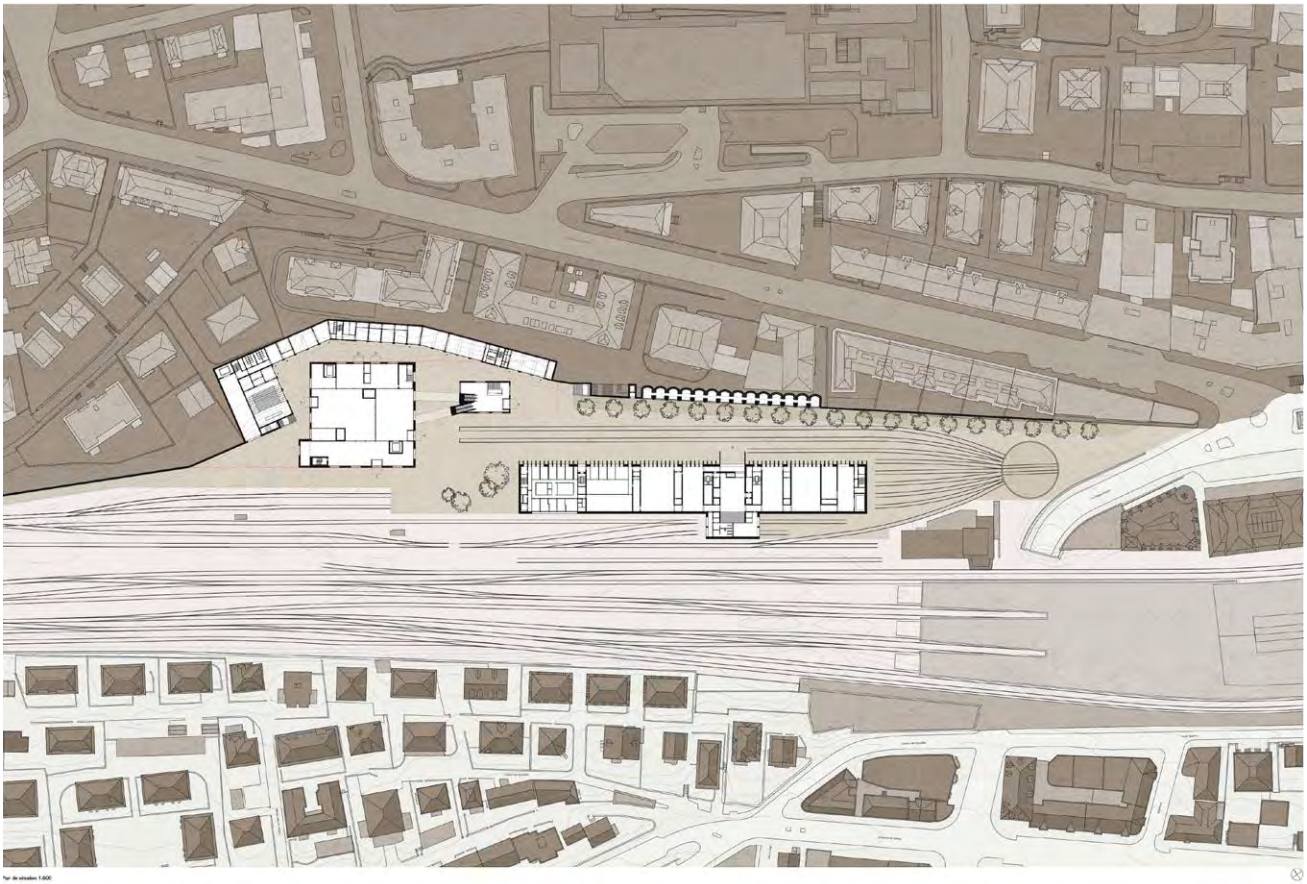

Rez de chaussée 1:800

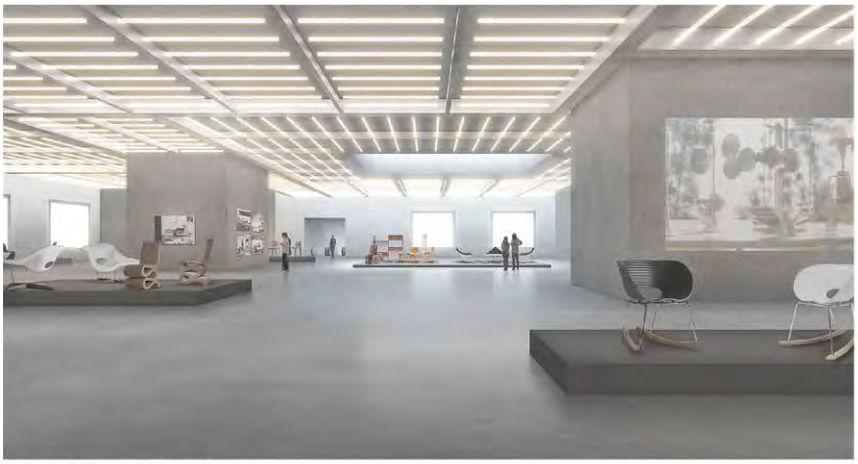

Il serait tout aussi envisageable d'ouvrir entièrement l'étage pour une vue d'ensemble spectaculaire.
Exposition : L'Immortel Vita, l'œuvre de Charles & Ray Eames et de leurs contemporains

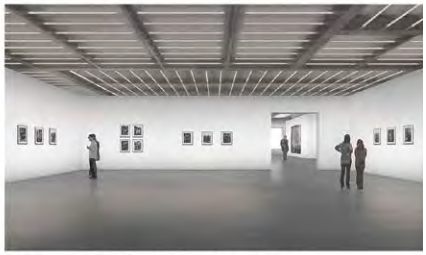

Chacun des deux niveaux peut servir d'espace tantôt comme une enfilade traditionnelle, tantôt comme une série de boxes.
Exposition : August Sander "Bauern" et Rudolf Stingel "Mountain Visions"

Un plan d'usine

Contrairement à un musée des beaux-arts conventionnel, il n'existe pas de typologie pour un musée du photographie ou du design. Au même titre que tout autre pratique artistique, la photographie ou le design sont en constante évolution à bien que le rythme évolue pour d'autres avec l'efficacité qu'une galerie d'art du 19ème siècle. C'est pour cette raison que chacun des deux musées s'étend sur un étage unique, offrant ainsi une grande convenabilité et une flexibilité nécessaire. Sur la base de ce plan libre, nous proposons quelques arrangements possibles qui peuvent naturellement varier au fil des expositions et des besoins futurs des musées. Les deux musées ne cherchent pas d'offrir une fois pour toutes, une immuabilité, mais des conditions et des propositions qui seront pas toujours adaptées et que cette typologie de vide industriels offre alors un large potentiel. Dans son fonctionnement, le plan est dessiné par des noyaux structurels en béton qui soutiennent également les murs extérieurs sur lesquelles reposent les vitrées dalles. Les larges gaines horizontaux à chaque étage la technique mécanique et électrique nécessaire. Laisser à nu, elles permettent une flexibilité totale aux installations futures. Ces larges verticaux ne sont pas seulement fonctionnels. Ils donnent une échelle à cette grande étendue et suggèrent une subdivision. Chacun des deux musées peut aussi s'organiser tantôt comme une enfilade traditionnelle, tantôt comme une série de boxes. Enfin, il serait tout aussi envisageable d'ouvrir entièrement l'étage pour une vue d'ensemble spectaculaire.

Factory floor

Unlike conventional fine art museums, there are no classic typologies for museums of photography and design. In common with art practice, screen-based art and design are undergoing constant development and change, and equally the white cube or the nineteenth century gallery are not necessarily useful other. Clearly a sequence of rooms will provide a good default arrangement for both museums, with little natural light for photography, with considerably more for design. We have arranged the exhibition spaces on a single floor level, which we feel is ideal for both, and we have proposed a number of flexible arrangements. We have also suggested a sizable structure of rooms. However, we are quite sure that over time, and with unexpected future demands from artists and curators a sequence of rooms will not always be what is required and that the museum plans should be flexible, and that the building, in the spirit of lofts and other industrial spaces, should have much wider potential. The robust concrete core elements provide services to the floors of the building and with the load bearing external walls support the extensive floors of the museums. The bays supply a system of mechanical and electrical services at high level in the galleries that are exposed and arranged to enable total flexibility in the future. Left bare, they allow for the installations to be altered, to be modified and in the long term changed. The large concrete risers and circulation elements are not only functional elements, they lend a scale to the interiors and a suggestion of how they can be installed and subdivided. The two museums for photography and design should be capable of being arranged as an enfilade, or as a series of boxes. It should also be possible to open up the whole of their lofty by forty metre interiors to present a spectacular and panoramic overview.

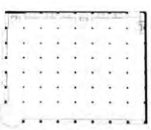

Louis Henri Sullivan, Chicago Carson Pirie Scott Store, 1899

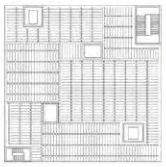

Plan du plafond technique

Scénographie "Enfilade"

Scénographie "concentrique"

Scénographie "labyrinthique"

HANNIBAL

Les deux musées s'intègrent non seulement dans le futur quartier comme un ensemble en prenant part à cette association des différents programmes au sein du loft, mais également comme deux entités autonomes et directement connectées à la ville.

Un loft

Chacun des deux musées exige une présence de premier plan au sein du futur quartier. En vertu de leur position et de leur qualité spatiale respective, le second offre préférence et facilement accessibles, et ce, de façon équitable, aux différentes ou vastes particulier des deux activités sont regroupés dans un bâtiment en forme de loft. Ce bâtiment se compose d'un système de dalles et de poutres qui permettent de mettre en place des espaces d'exposition dans lesquels s'organisent librement les stages en plis. Une combinaison simple et robuste de noyaux dessert l'ensemble tandis qu'elle supporte les trois dalles ainsi que la toiture-terrasse, accessible au public. Le rez-de-chaussée abrite les principaux services publics de l'île musée : la librairie, la bibliothèque, l'espace d'exposition polyvalent ainsi que les centres pédagogiques des deux musées. Ces éléments du programme sont disposés de manière à créer des synergies entre la production artistique, le contrôle du public et les associations d'espaces. De surcroît, ces services sont agencés de façon à engendrer des synergies avec la production artistique, l'éducation et le lieu de rencontre logés dans le mur de soubassement au nord et à l'ouest. Bien que des escaliers et des ascenseurs généraux assurent une certaine commodité, l'entrée principale des musées en trouve dans un pavillon à part, à la réunion entre le MCBA et le nouveau Mémorial et directement connectée à la ville. Le MCBA y a son entrée principale, tandis que le Mémorial dispose d'un vestibule qui mènent directement aux musées : au deuxième étage pour l'Opéra et au troisième étage pour le mudac. De cette manière, les deux musées s'intègrent non seulement dans le futur quartier comme un ensemble en prenant part à cette association des différents programmes au sein du loft, mais également comme deux entités autonomes et directement connectées à la ville.

A loft building

The new photography and design museums both want to have priority of place within the site of the Pôle musées. By virtue of their position and spatial quality they meet to be symbolically prominent and to be easily and closely accessible from the station and across the ground floor of the national quarter. In contrast to the spatial qualities of the museums, the conditions we have chosen for them are as a classic loft building, a structure for production and display where the building's footprint is lifted and repeated on several levels. A simple and robust arrangement of core elements service the interior and support three identical floor planes and a publicly accessible roof. The ground floor of the main building accommodates the main public shared facilities for the Pôle musées: shop, library, events space and education studios. These are arranged in a way that creates synergies between the production, visitor control and the spatial interconnections and combinations of spaces. These facilities are also located to create synergies with the production, education and meeting places housed within the retaining structures to the north and west of the main museum building. Although generous stairs and lifts connect the foyer of the main building to the upper levels, the primary entrances for the photography and design museums are from an entrance house situated to the east, halfway between MBA and the new Memorial and directly connected to the city. The MBA has its main entrance on the beforehand of the museums and events on the site, and for your friends and have a coffee. Even here are taken an escalator directly to the third floor of each of the museums. In the second floor for photography, in the third for design. In this way the two museums are a part of the Pôle as a whole, part of the combination of programmes within the loft, but also autonomous and connected to the ground of the city.

Vue du rez-de-chaussée en direction de la Cour

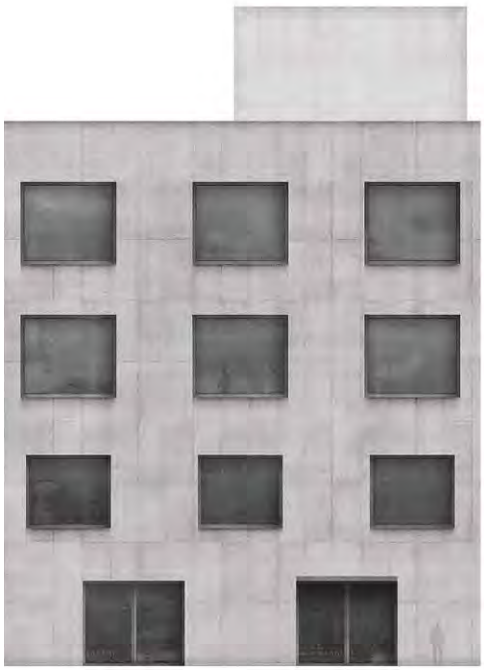

Extrémités de la façade et coupe constructive 1:50

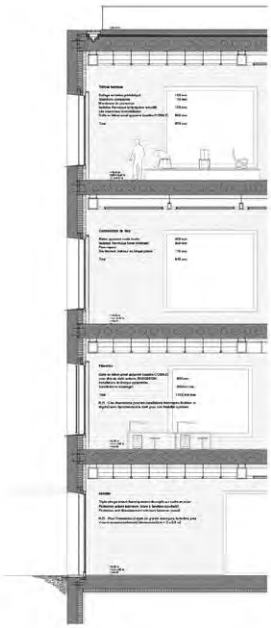

Physique du bâtiment

Les murs extérieurs se composent d'une construction à double paroi.
De l'intérieur vers l'extérieur, ils se composent de :
- Béton armé (épaisseur = 12 cm)
- Isolation thermique en laine minérale (épaisseur 30cm)
- Béton armé (épaisseur 40cm)

Grâce à cette composition, la valeur du coefficient de transmission thermique U du mur atteint 0,11 W/m2K. Quant aux fenêtres et toits-vitrage isolant, elles possèdent une valeur U de 0,9 W/m2K. Celle-ci se fixant au rafflement intérieur en briques. L'isolation thermique peut alors monter sur le centre de la fenêtre afin de minimiser au mieux les ponts thermiques. Un étage d'exposition présente un ratio de vitrage de 24% et une valeur U de 1,1 W/m2K. Le toit-terrasse possède une valeur U de 0,11 W/m2K et un tellerage isolant qui s'élève sufficamment en profondeur. Toutes les fenêtres sont équipées de protections solaires extérieures contrôlées automatiquement à distance au moyen d'un anémomètre et d'un capteur solaire. Les plancherons d'étage se composent d'une dalle en béton COBIAX de 40cm d'épaisseur. Il s'est par prêtes de recourir cette construction par une étape au pic en Bern-Bâtiment. La capacité d'accumulation thermique d'un étage type s'élève comme suit :
- Sans B (massive) = 0,4 W/m2K
- Avec B (massive) = 3,8 W/m2K
- Valeur limite (SIA 382/1) = 30 W/m2K

L'emploi de la norme SIA 382/1 en tenant de capacité d'accumulation thermique est donc rempli. On peut donc conclure que grâce à cette construction et à un système de protection solaire, le confort thermique est garanti une comme tous.

Ventilation

Les conditions climatiques régnant dans les salles d'exposition et les bureaux de stockage sont assurées par le système de ventilation qui fournit les apports sufficamment d'air extérieur aux utilisateurs. Pour maintenir un taux d'humidité convenable dans les salles d'exposition, l'air extérieur doit être déshumidifié et réchauffé à une valeur intérieure aux conditions hygrométriques exigées. Ce processus est partiellement possible au moyen d'un rafraîchissement d'air. De surcroît, un genre d'appareil consumera une quantité d'énergie considérable. Afin de pouvoir maintenir un taux d'humidité convenable, une déshumidification en complément par une rotation. Les bureaux de stockage et de bureaux et du musée de l'Elysée agissent de façon autonome comme des toilettes climatiques isolées.

Chauffage

Le système de chauffage du bâtiment jouera en tranches sur le chauffage à distance dont dispose la ville de Lausanne. Pour assurer un confort optimal dans les pièces de travail (bibliothèque, bureaux etc.) un chauffage radiant au plafond sera intégré dans les dalles.

Refroidissement

Avant toute faire en peut, le froid sera amené par trois cooling plafts que par air réfrigérant. Lorsque les température extérieures sont trop élevées, le réfrigérant a compression de vapeur procède au chaque à production de froid. Les pièces de travail (bibliothèque, bureaux, etc.) seront refroidies au moyen du plafond radiant alors que dans les bureaux de stockage et les salles d'exposition, le refroidissement se fera directement par l'installation de ventilation.

Electricité – Photovoltaïque

La toiture sera en grande partie (240m2 environ) équipée de panneaux PV. Le courant produit jouera libre au public directement utilisé par le bâtiment (éclairage des salles d'exposition, alimentation du réfrigérateur et du ventilateur etc.).

Sommaire

L'ensemble de la construction portanse sera réalisée en béton recyclé. Le béton est un matériau versatile. Il a non seulement une fonction structurelle mais il porte aussi une artistique, spatiale et architectonique et bien que la structure et l'apparence extérieur de l'ouvrage gagnent en forme qu'en.

Structure

La conception de la structure répond avant tout à une logique économique. La forme en base conjuncte surgissant les au noyau gagnes des portées décroitles tout en offrant une certaine flexibilité que ce soit en plan ou en élévation. Les étages rectangulaires ainsi que les toitures-terrasses sont portés par des dalles en béton. Les dalles en béton contribuée de nos éléments sur l'ensemble des étages servent également en soutient continuellement contre les forces horizontales (vent, séismes). Par ailleurs, le poids propre des dalles en beton sur certaines relaté par l'usage de corps creux COBIAX, agissent positivement sur la stabilité horizontal et sur l'ondulation du bâtiment.

Fondations

Les plaques antisismiques sont que les noyaux seront solidement ancrés aux semelles de fondations. La dalle de fondation ainsi que les murs extérieurs au sous-sol seront réalisés en béton étanche à structures coulées (Béton WU) qui permet d'atteindre une étanchéité optimale. Dès lors en toiture portanet les dentelles fissures. Enfin, l'ensemble de l'édifice sera décapé des eaux CPF au niveau. Ou souvent au moyen d'amortisseurs reprenant les vibrations des trains.

Exécution

Le bâtiment sera édifié selon la méthode conventionnelle du béton in situ. La continuité de la structure verticale et l'empêchent des dalles revêt le travail de coffrage extrêmement efficaces et réduit la durée du gros œuvre. Grâce à la dissociation entre la structure et les installations techniques, l'aménagement intérieur est non seulement libre de toutes contraintes mais les travaux de finition et de maintenance sont également possibles de manière indépendante. De plus, le système est adaptable aux normes de protection incendie. En conclusion, cette solution est à la fois économique et durable et peut compter sur des dalles coulée d'intérieur et de cycle de vie.

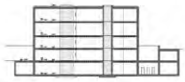

Disposition des carrés COBIAX 1:150

Schéma énergétique

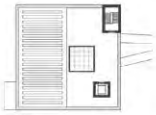

Toiture 1:150

Dessin sol 1:500

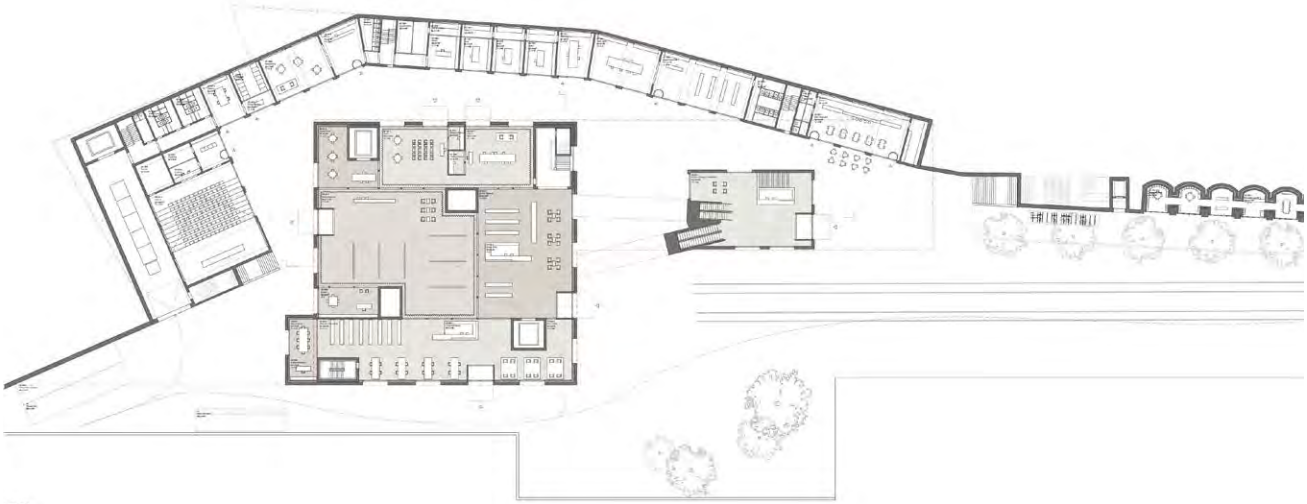

ARCHITECTES
ATELIERS JEAN NOUVEL
JEAN NOUVEL

ADRESSE
CITÉ D'ANGOULÊME 10
75011 PARIS /FR

ARCHITECTES
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA
ÉRIC MARIA

ADRESSE
RUE DE LA NAVIGATION 21B
1201 GENÈVE

QUATRIÈME RANG / QUATRIÈME PRIX

LA PLACE DES TROIS MUSÉES

Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet ambitionne de créer un morceau de ville en s'inscrivant « entre deux sols » ; celui, existant du plateau ferroviaire et un autre, au sud de l'avenue Ruchonnet, créé par le projet sous la forme d'une place, dite des Trois musées. Cette position originale a interpellé le jury et ouvre à une possible reconfiguration de la topographie lausannoise et de sa pratique.

La proposition, par sa compacité, semble avoir la capacité de jouer ce rôle d'interface sans prendre l'apparence d'un bâtiment ; l'idée est séduisante. Le projet est pensé comme une infrastructure ouverte à des usages libres et comme l'instrument d'accès à une culture désacralisée, accessible à tous.

Les deux places considérées sont reliées par une diagonale distributive le long de laquelle on trouve les programmes communs aux deux musées : billetterie, cafétéria, salle multifonction, librairie, etc. Les deux musées se disposent de part et d'autre de cet axe sous la forme de deux halles non hiérarchisées qui donnent de plain pied sur la place basse.

Si l'intention est intéressante, le projet présenté ne fait pas la démonstration de sa viabilité. La place haute, sous la forme d'une surface plissée dépourvue d'activité programmatique, peine à devenir plus que la toiture des halles d'exposition. La place basse, quant à elle, qui reçoit les façades des deux espaces d'exposition, semble elle aussi peu activée par le programme qui la jouxte. L'objectif du Pôle muséal est d'activer l'esplanade des musées comme espace public de synergie des trois institutions ; lui adjoindre un deuxième espace de référence de même nature en partie haute du site, ne semble pas être de nature à renforcer le premier.

Le dispositif d'entrée par la place des Trois musées est traité à minima et ne prend pas en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.

Qualités muséales et fonctionnelles du projet

Les espaces d'exposition sont dictés par le contexte : en plan comme en coupe, ils résultent de l'occupation d'un creux topographique avec une volonté de tirer parti de l'accidentel, de s'y inscrire comme dans un *squat* et d'ouvrir à des appropriations inventives. L'attitude est généreuse et le jury la reconnaît pour cette valeur. Néanmoins, la question de savoir si dégager de l'espace sans le concevoir est suffisant pour produire de l'espace d'exposition reste entière et partage le jury.

Le revers du processus apparaît néanmoins lorsque l'on cherche l'adéquation entre le format des œuvres à exposer et l'échelle des espaces produits. Il est à craindre que le rendez-vous ne se fasse pas.

Il est à noter un déficit de lumière naturelle pour des surfaces de bureau et d'atelier. La fonctionnalité de l'ensemble est satisfaisante, la logistique de flux, tant des œuvres que des personnes fonctionne.

Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa simplicité, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. La construction et la structure ne posent pas de problème particulier. La volonté de libérer les surfaces d'exposition de porteurs verticaux intermédiaires est vérifiée et bienvenue ; l'adéquation entre concept structurel et concept architectural est opérante. L'expression du bâti et de sa construction s'accorde à celle d'une grande halle pragmatique, rejoignant la volonté annoncée par l'auteur de construire une infrastructure plus qu'un bâtiment institutionnel.

Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ne présente pas de problème, de même que les concepts de chauffage et de rafraîchissement. L'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables sont réalisables.

Le concept de ventilation, ainsi que l'accessibilité et la configuration des installations techniques posent problème, ainsi que la protection contre la surchauffe estivale.

INGÉNIEUR CIVIL
T-INGÉNIERIE SA
VINCENT BUJARD

ADRESSE
QUAI DU SEUJET 18
1203 GENÈVE

INGÉNIEUR C / V / S / E
PIERRE CHUARD
INGÉNIEURS-CONSEILS SA
LE MONT-S/LAUSANNE

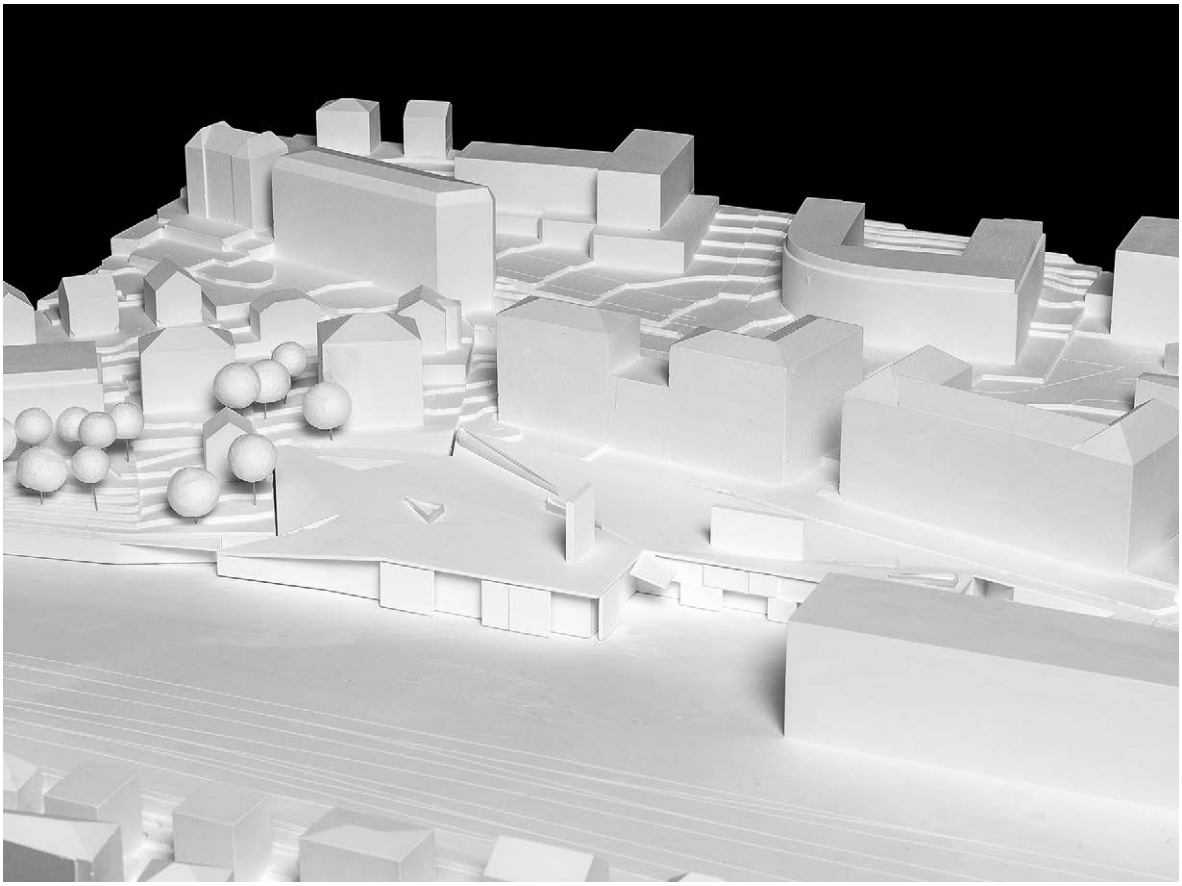

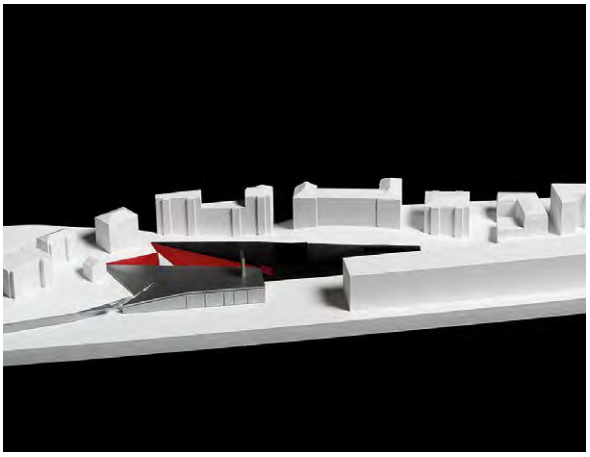

LA PLACE DES TROIS MUSÉES

INSERTION PROJ

LA PLACE DES 3 MUSEES

SEPACES VERTS / FRONTS BATIS

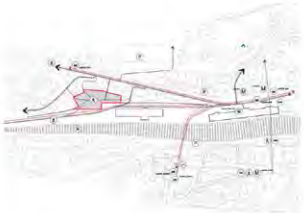

MOBILITE

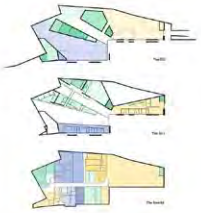

PROGRAMME

FLUX PENDANT L'OUVERTURE DES MUSEES

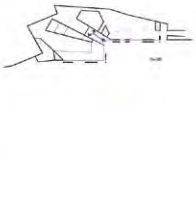

FLUX PENDANT LA FERMETURE DES MUSEES

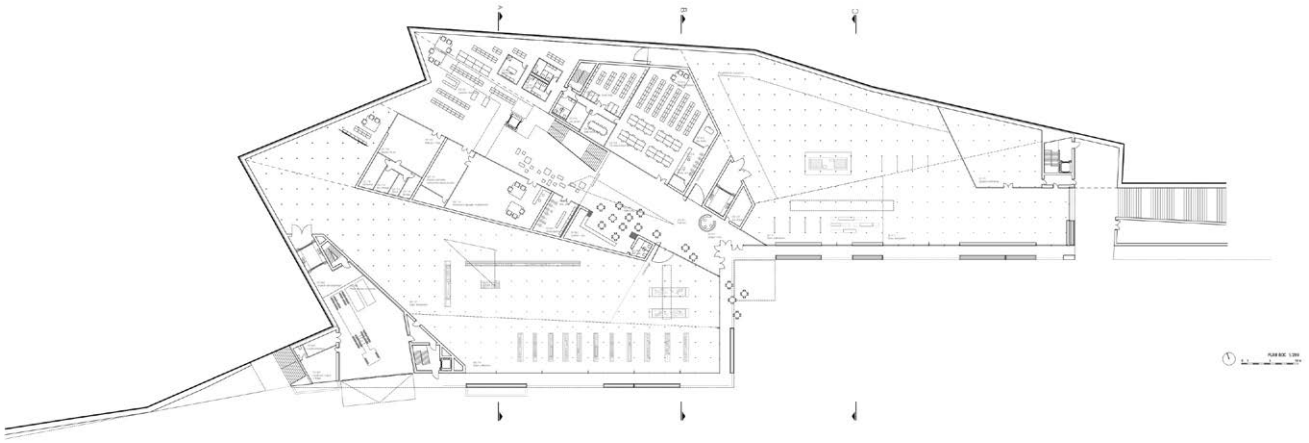

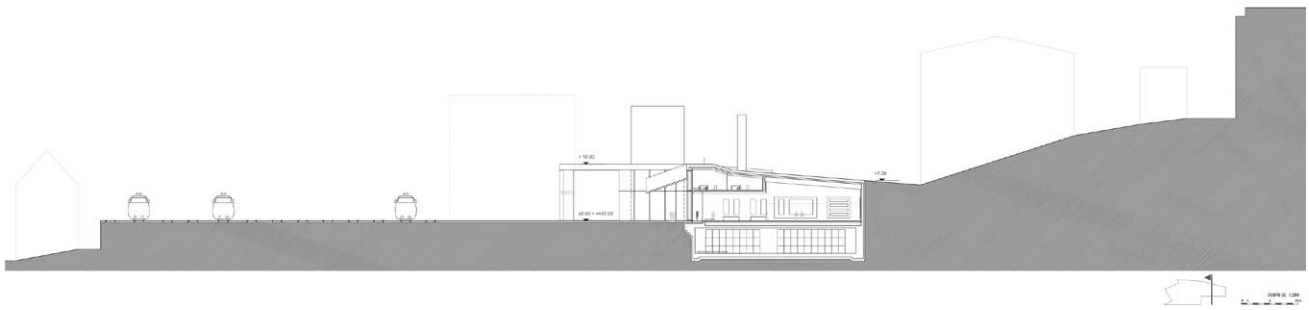

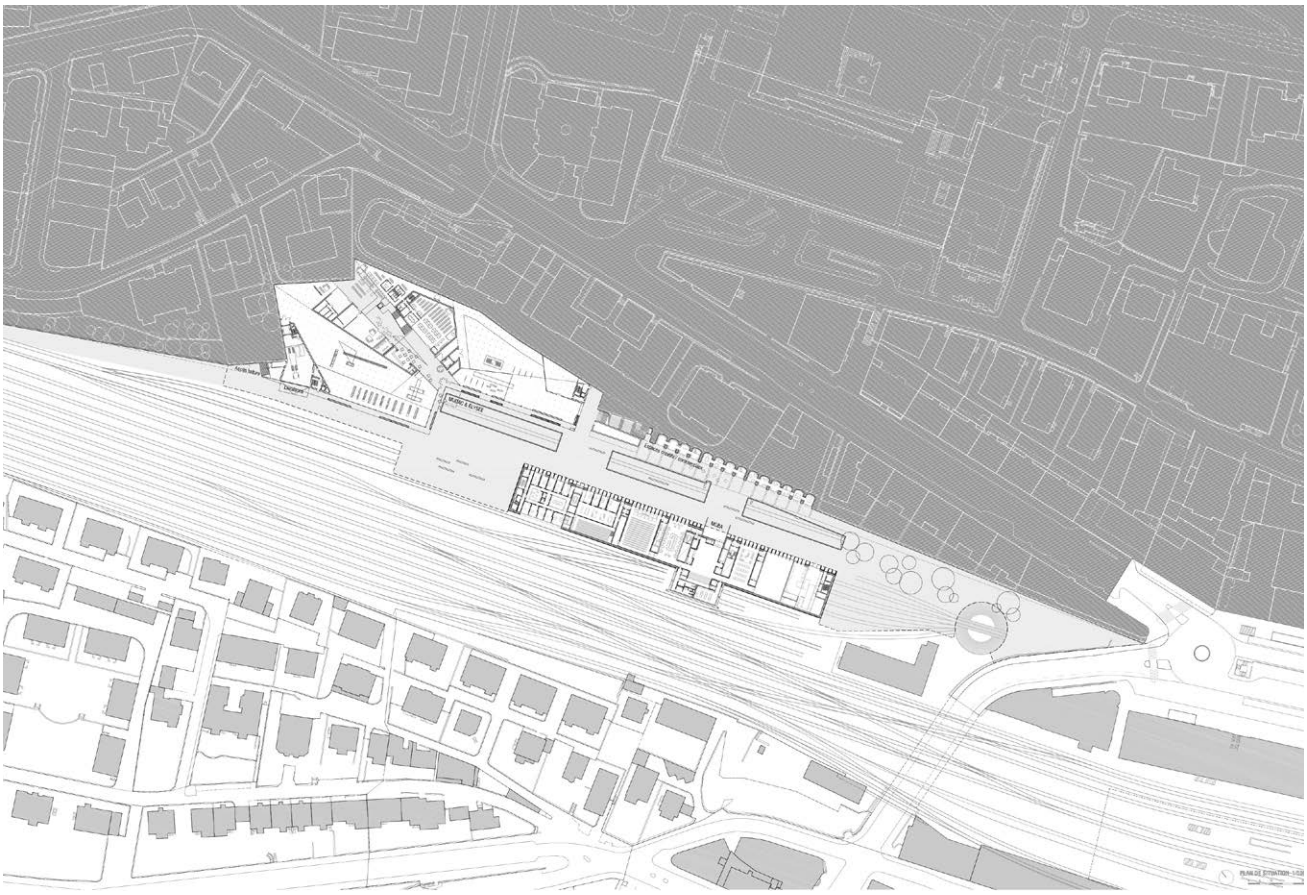

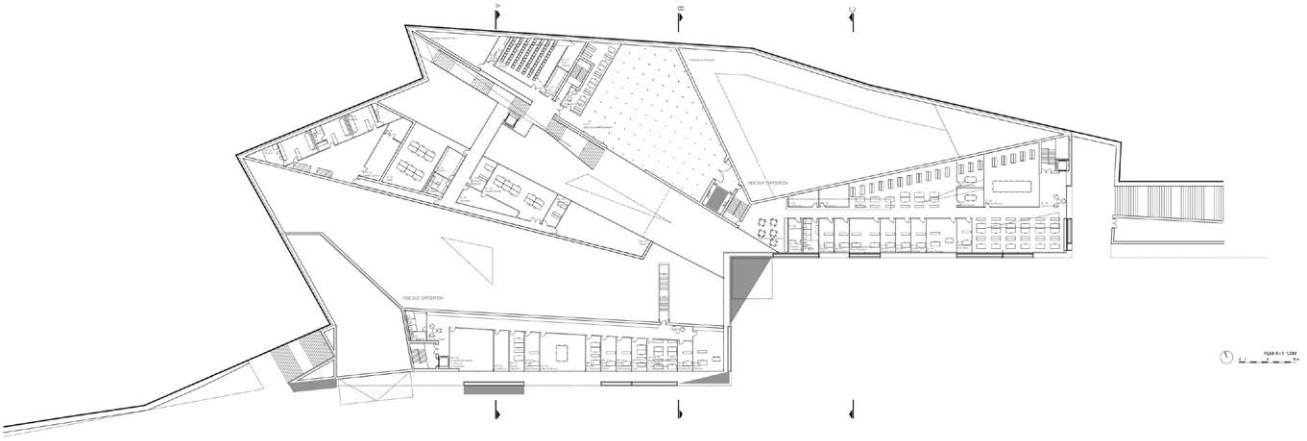

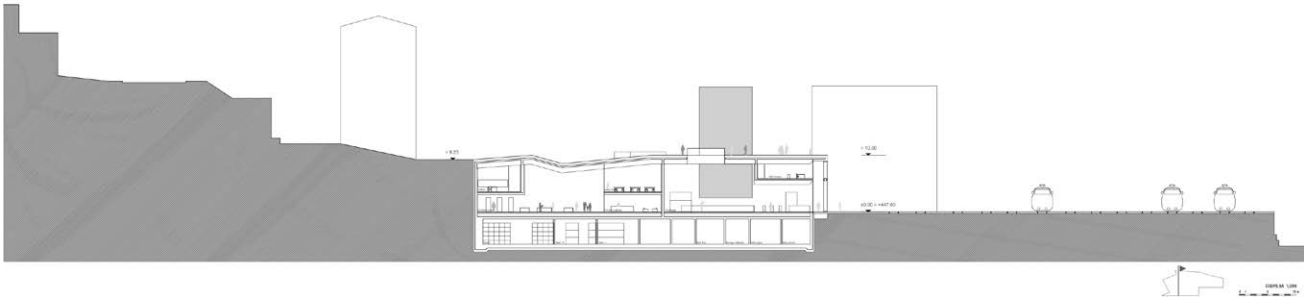

LA PLACE DES TROIS MUSÉES

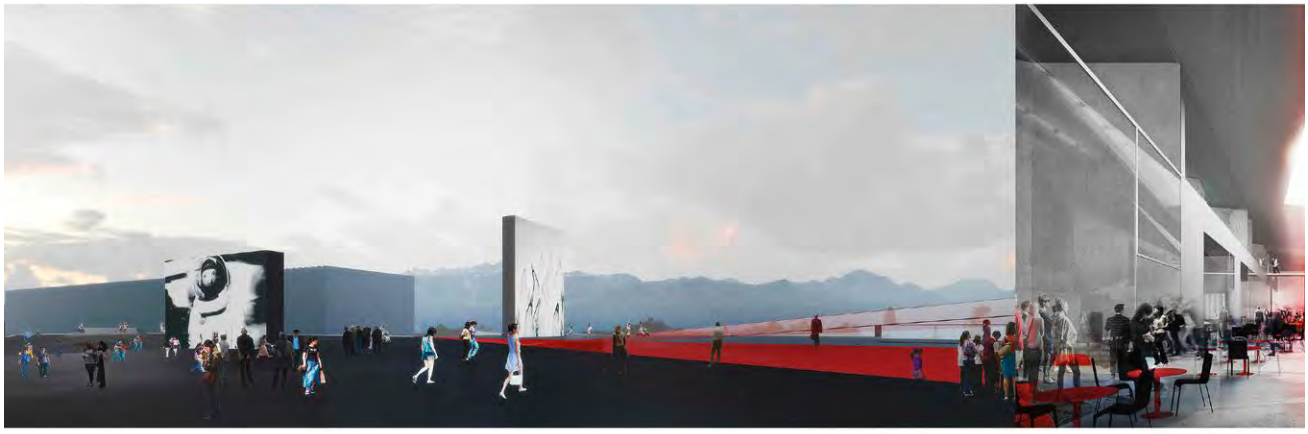

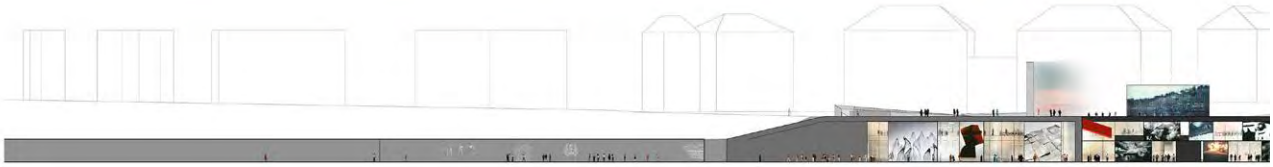

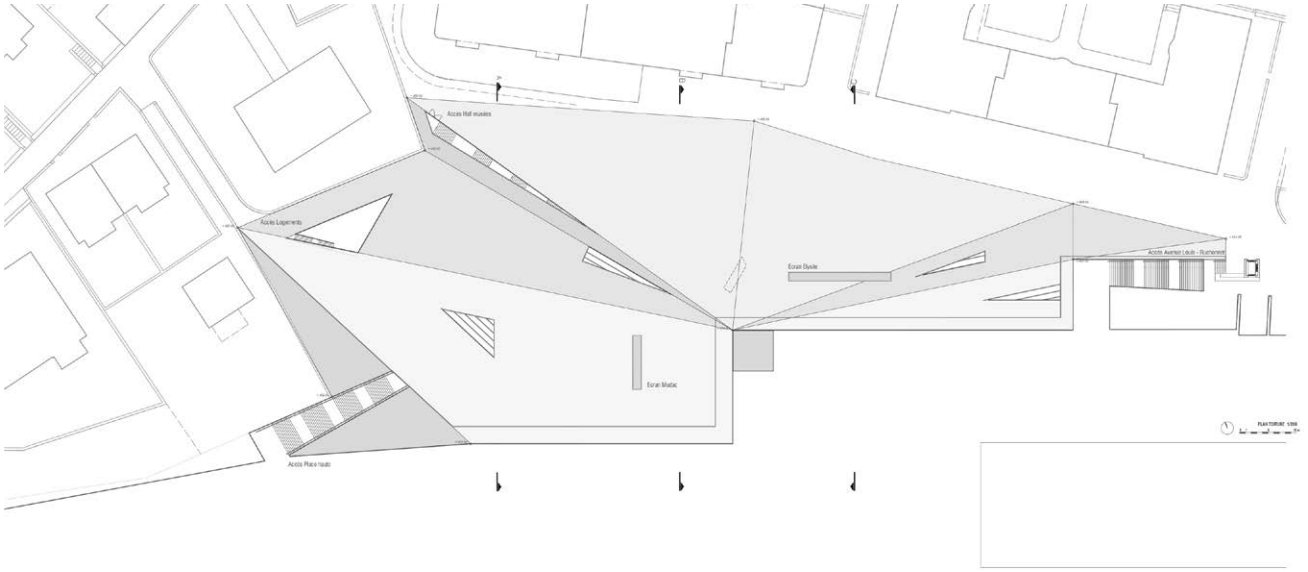

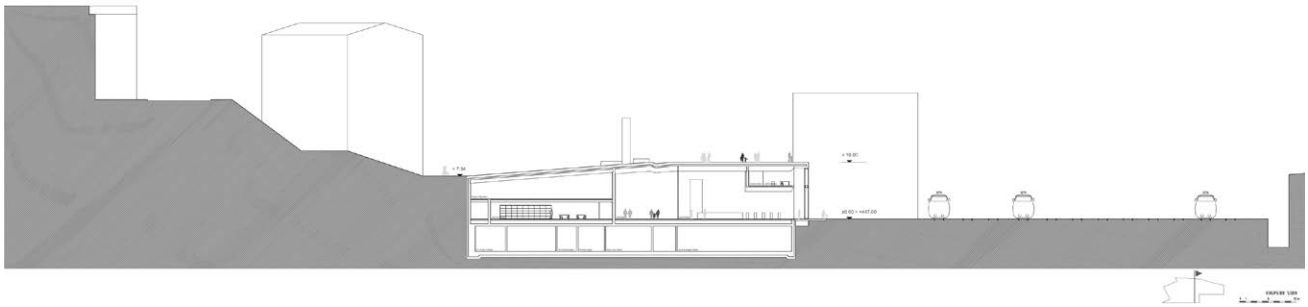

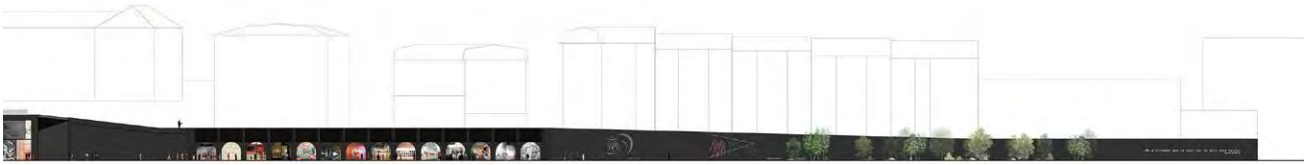

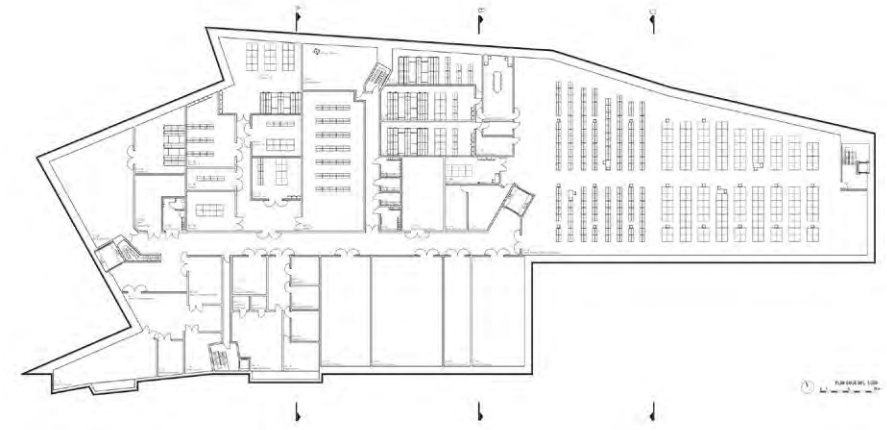

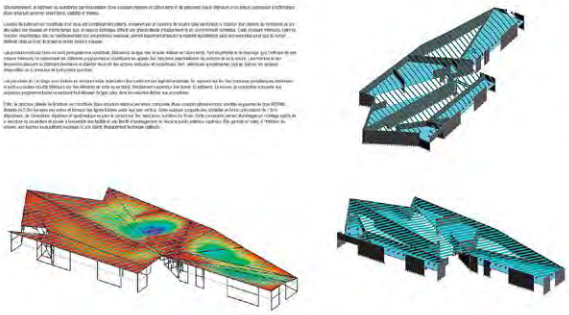

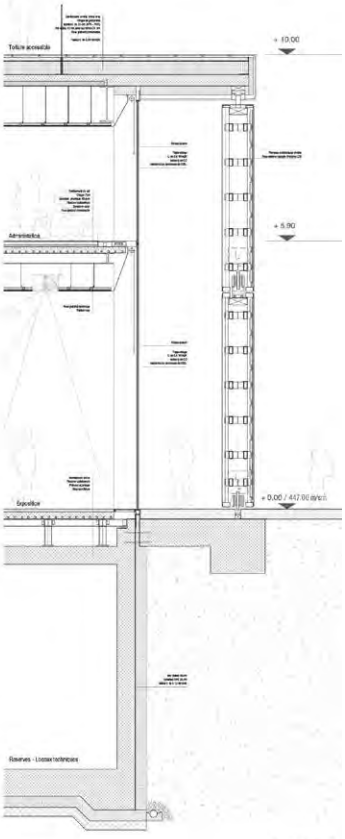
Toiture accessible
+ 10.00
Administratives
+ 5.90
Exposition
+ 0.00 / 447.00 ajrc/m
Réserves - Locaux techniques

ARCHITECTES
ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG,
DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI
ANNETTE GIGON
MIKE GUYER

ADRESSE
CARMENSTRASSE 28
8008 ZÜRICH

INGÉNIEUR CIVIL
WALT + GALMARINI AG,
DIPL. ING. ETH/SIA/USIC
GREGORIJ MELESHKO

ADRESSE
DRAHTZUGSTRASSE 18
8008 ZÜRICH

CINQUIÈME RANG / CINQUIÈME PRIX

THROUGH THE LOOKING-GLASS

Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet s'appuie sur le dispositif de mur épais creusé de niches servant de soutènement au front nord de l'esplanade pour le réinterpréter. Il devient une épaisseur construite portant à son sommet des surfaces végétalisées sur lequel le volume émergeant du nouveau musée se fonde. Ce faisant il ponctue la terminaison de l'esplanade du Pôle muséal. L'implantation est précise et s'appuie sur des éléments constitutifs du site, assurant ainsi sa contextualisation.

L'inscription urbaine de la proposition est maîtrisée, elle s'appuie sur des lectures pertinentes, tant des masses bâties que des espaces verts, auxquels elle s'accorde de manière rigoureuse. De la même manière, les liaisons piétonnières avec les accès de l'avenue Ruchonnet et du chemin de Villard sont adéquates.

L'ensemble de la composition présente une organisation calme et bien résolue qui se vérifie par une conformité au PAC.

Qualités muséales et fonctionnelles du projet

A partir d'un foyer commun au rez qui distribue café, librairie et salle polyvalente, les deux institutions sont superposées et couronnées d'un étage d'administration. Les espaces d'exposition sont maîtrisés avec des parcours fluides et continus selon une typologie conventionnelle et éprouvée de salles en enfilades. L'organisation des salles est conforme aux besoins spécifiques de chaque institution, générant deux plans sensiblement différents : en stricte enfilade pour l'Elysée alors que le parcours pour le mudac profite d'un degré de liberté supplémentaire. L'insertion de « chambres de lumière » qui permettent des respirations dans les parcours répond au cahier des charges.

L'éclairage naturel est pris en compte ; les circulations verticales différenciées de chaque musée bénéficient d'un apport de lumière zénithale et l'étage d'administration dispose de petits patios conduisant de la lumière naturelle dans la profondeur du plan.

La fonctionnalité de l'ensemble est bonne, la logistique de flux, tant des œuvres que des personnes fonctionne.

Le jury apprécie la rigueur qui est mise à résoudre efficacement les questions muséales et fonctionnelles. Pour autant, le choix typologique des espaces muséaux implique une forme de rigidité qui conditionne passablement la liberté des scénographies qui pourraient s'y inscrire.

Malgré ses qualités spatiales reconnues, le projet donne une image de l'institution muséale un peu raide qui va à l'encontre de la vision d'un Pôle muséal comme lieu de vie et de découverte ouvert à tous les publics. Paradoxalement, l'application avec laquelle les auteurs ont répondu à la question posée enferme l'expression du projet dans une formulation un peu empesée.

Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa rigueur, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. La construction est de qualité et la finesse constructive est relevée. Les descentes de charges sont réalisées efficacement par superposition stricte. L'ensemble est simple et efficace. La façade en panneaux préfabriqués de briques de verre permet d'imaginer un effet d'irradiance intéressant pour le volume du musée. L'allusion à la mise en œuvre appareillée du mcb-a est subtile.

Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ainsi que la protection contre la surchauffe estivale pourraient au besoin être améliorées.

L'éclairage naturel et artificiel, l'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables ainsi que le concept de ventilation sont satisfaisants. Les concepts de chauffage et de rafraîchissement posent des problèmes.

INGÉNIEUR C / V / S
PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK
SARNEN

INGÉNIEUR ÉLECTRICITÉ
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH
ZÜRICH

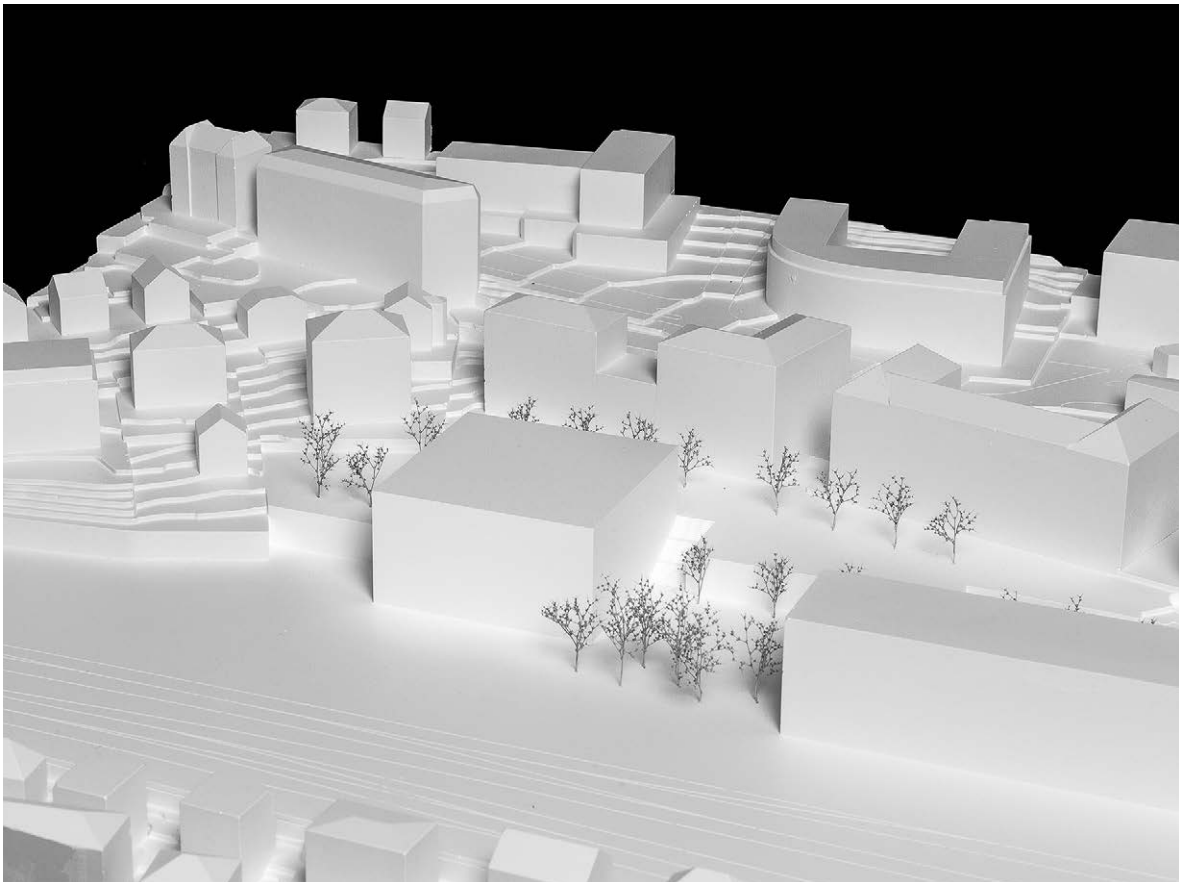

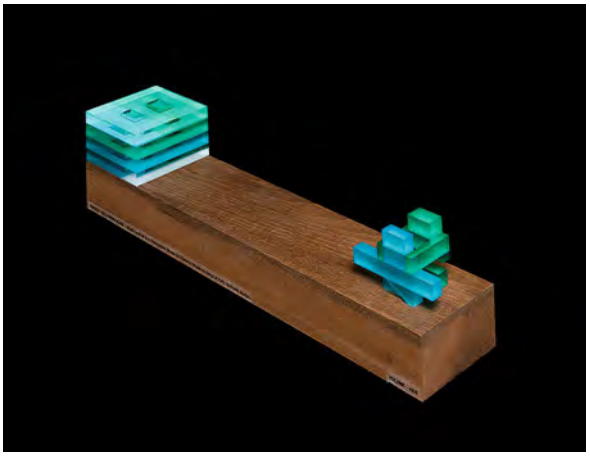

Photographie aérienne avec insertion du projet

Photographie aérienne avec insertion du projet

A single luminous building volume defines the end and target of the Esplanade at the pôle muséal near the railway station in Lausanne. The impressive new museum building is capable of offering spacious, generous rooms for the two museum institutions – the Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée) and the Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac). Lower lateral annex buildings extend the existing retaining walls and house public functions like the bookshop and the library towards the Esplanade. On their roofs, these annex buildings form public gardens. Generous stairs connect the two levels – the mineral urban Esplanade and the new public gardens.

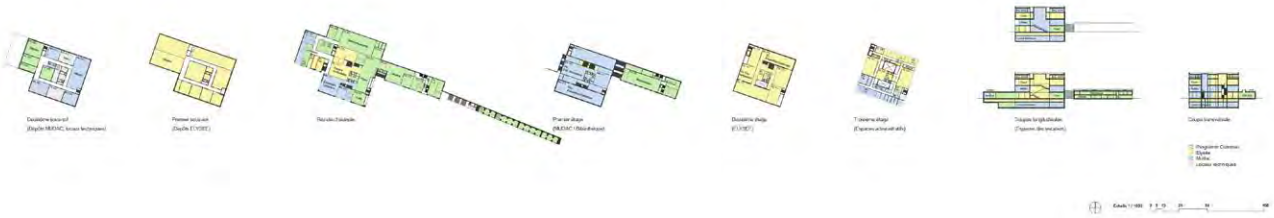

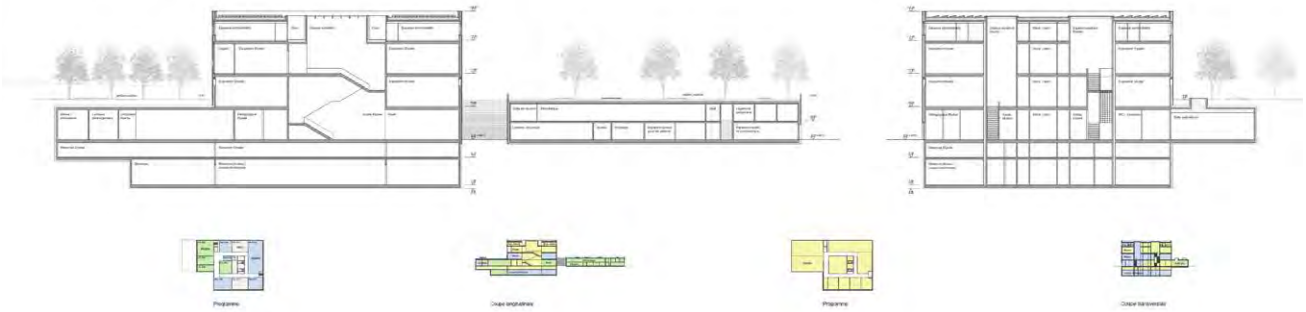

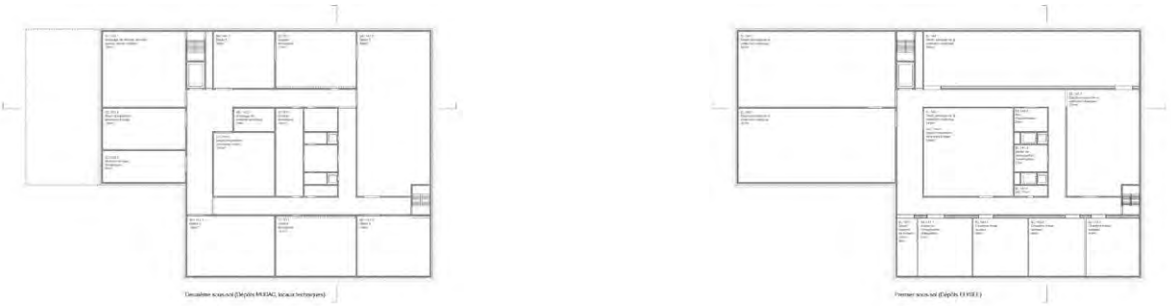

Plan masse, rez-de-chaussée

Façade sud [esquisse]

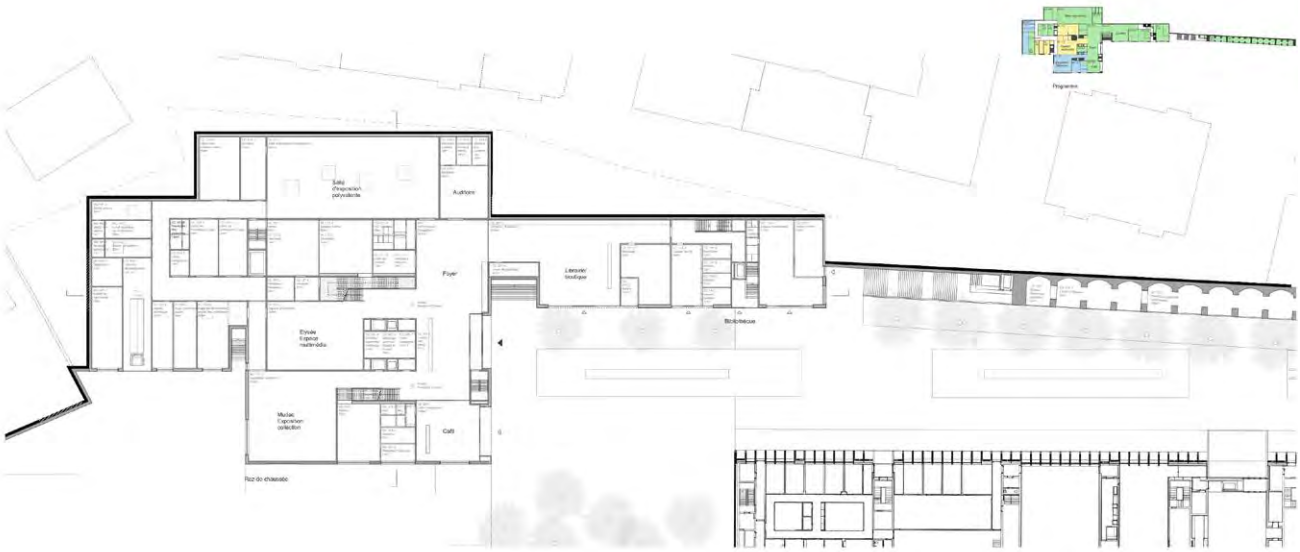

Rez-de-chaussée

THROUGH THE LOOKING-GLASS

Expression

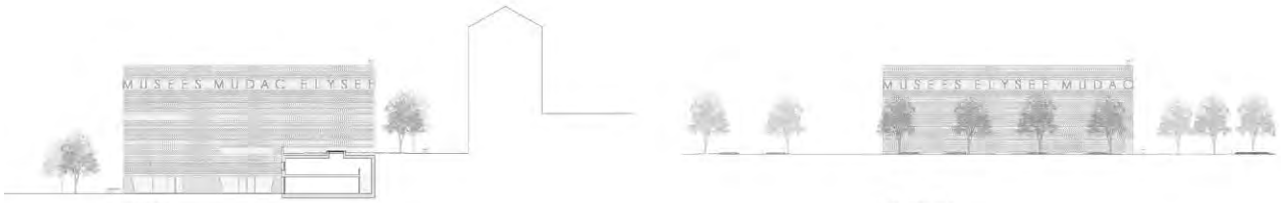

Façade est | place

Façade nord | Jardins publics

Programme

Variante

Ossature des espaces

Programme

Ossature des espaces

Premier étage (MUDAC / Bibliothèque)

Deuxième étage (ELYSÉE)

MUDAC, rez-de-chaussée

MUDAC, premier étage

ELYSÉE, rez-de-chaussée

LUSÉE, deuxième étage

Foyer, rez-de-chaussée

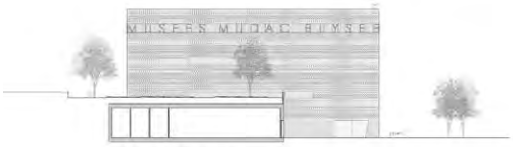

Façade ouest ; jardins publics / Avenson

Implantation

Troisième étage (Espaces administratifs)

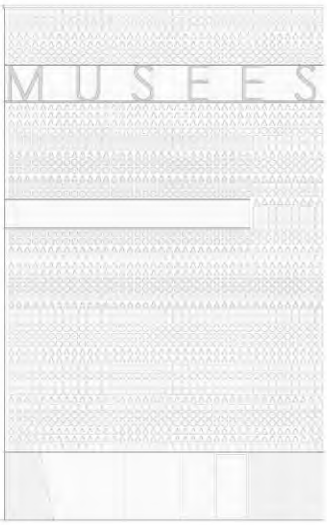

Façade 1 | 50

	MU 121.10 Bureau	MU 111.3 Dépendance sort.	CC 202.4 Dépôt
V_{bruts} [m³]	13	16	110
Ef_{bruts} [m²]	68	400	-
puissance thermique [%]	0.3	0.3	-
inefficacité de la nuit [%]	0.3	0.3	-
taux d'occupation naturel* [%]	0.1	0.8	-
type d'occupants	normal	normal	-
production vapeur	nulle à faibles	nulle à faibles	-
réalimentation par	pertes de chaqu	chaqu chaud	chaqu chaud sur radiat. (dim.)
réalimentation pulsion	plafond suspendu	plafond suspendu	falls brises
rayonnement sort.	béton / chaux-lignes	béton / cimon-lignes	béton
capacité thermique C_{th} [Wh/m²K]	11	11	44

* valeur non bâtiment-dep
** valeur Ef_{bruts} (cf. 202.4)

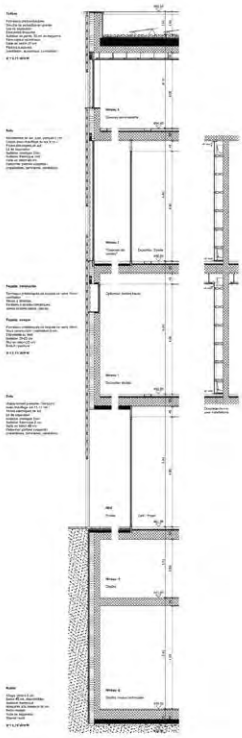

Coupe 1 | 50

ARCHITECTES
SANAA JIMUSHO LTD
KAZUYO SEJIMA
RYUE NISHIZAWA

ADRESSE
1-5-27 TATSUMI, KOTO KU
135-0053 TOKYO JP

ARCHITECTES
ARCHITRAM
ARCHITECTURE ET URBANISME SA

ADRESSE
AVENUE DE LA PISCINE 26
1020 RENENS

SIXIÈME RANG / SIXIÈME PRIX

TERRACES

Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet propose de dédier un bâtiment à chaque institution selon des volumétries à même de dialoguer avec la masse allongée du mcb-a, permettant ainsi une composition d'ensemble susceptible d'affirmer la tripartition du Pôle muséal. Le programme commun au mudac et à l'Elysée est abrité, à l'arrière des deux volumes respectifs, contre le coteau nord de la plateforme ferroviaire, sous une série de toitures de type pavillonnaires qui présentent des légères variations d'altitude et qui s'annoncent comme des terrasses.

L'identité du Pôle muséal est ainsi assurée et confirmée par une grande place à l'échelle urbaine qui répond aux attentes du maître d'ouvrage et des organisateurs. Pour autant, la contextualisation dans le territoire et l'inscription dans le tissu urbain avoisinant sont moins certaines. Le principe topographique d'une esplanade adossée à un mur épais, fondateur du lieu, est contredit par la légèreté de la composition pavillonnaire qui s'y substitue.

Les terrasses se situant à l'arrière des deux musées projetés, elles entretiennent peu de rapports spatiaux avec l'esplanade des musées en contrebas. De surcroît, il n'est pas évident de comprendre comment on y accède et comment elles se mettent en lien avec les activités publiques. L'esplanade des musées, quant à elle, est peu activée par le programme puisqu'elle est bordée essentiellement par des salles d'exposition.

De par la localisation de l'entrée du foyer, la relation avec le mcb-a est faible. Le projet est conforme au PAC.

Le jury apprécie les signes d'urbanité annoncés par la composition ; il regrette leur manque d'activation réelle. De plus le résultat formel de l'ensemble manque singulièrement d'identité.

Qualités muséales et fonctionnelles du projet

Chaque institution dispose de trois salles superposées d'égales dimensions, de plain-pied, à l'étage et en sous-sol. Leur qualité réside dans leur simplicité de contenant, brut et sommaire ; desservies par une cage d'escalier banale, elles sont sans emphase et annoncent un rapport à la culture décomplexé et sans affect. Les espaces communs qui accompagnent l'exposition confirment ce parti pris de désacraliser la consommation de la culture en lui proposant des espaces apparentés à ceux des « shopping malls ».

Pour les deux bâtiments, l'accès au dernier étage qui contient l'administration des musées se fait par les mêmes distributions que celles de salles d'exposition : la chose est regrettable. La salle d'exposition polyvalente, commune aux deux institutions et localisée au troisième niveau du bâtiment Elysée, après avoir traversé un étage d'administration, est peu crédible.

La fonctionnalité de l'ensemble est perfectible ainsi que la logistique de flux des œuvres dans le musée. Celles des visiteurs entre les musées et des livraisons sont plus problématiques, de même que le concept de lumière, naturelle et artificielle.

Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Notamment par l'emploi systématique de tôle déployée anodisée et perforée en façade pour l'ensemble des bâtiments, le projet est au-delà de la cible des projections de coût. La construction est recevable et conforme à l'image évanescente recherchée par l'auteur.

Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ainsi que la protection contre la surchauffe estivale sont problématiques ainsi que les concepts de chauffage et de rafraîchissement. L'éclairage naturel et artificiel est optimisable.

INGÉNIEUR CIVIL
BOLLINGER + GROHMANN SÀRL

ADRESSE
AVENUE CLAUDE VEELEFAUX 48
75010 PARIS / FR

INGÉNIEUR C / V / C
CSD INGÉNIEURS SA
LAUSANNE

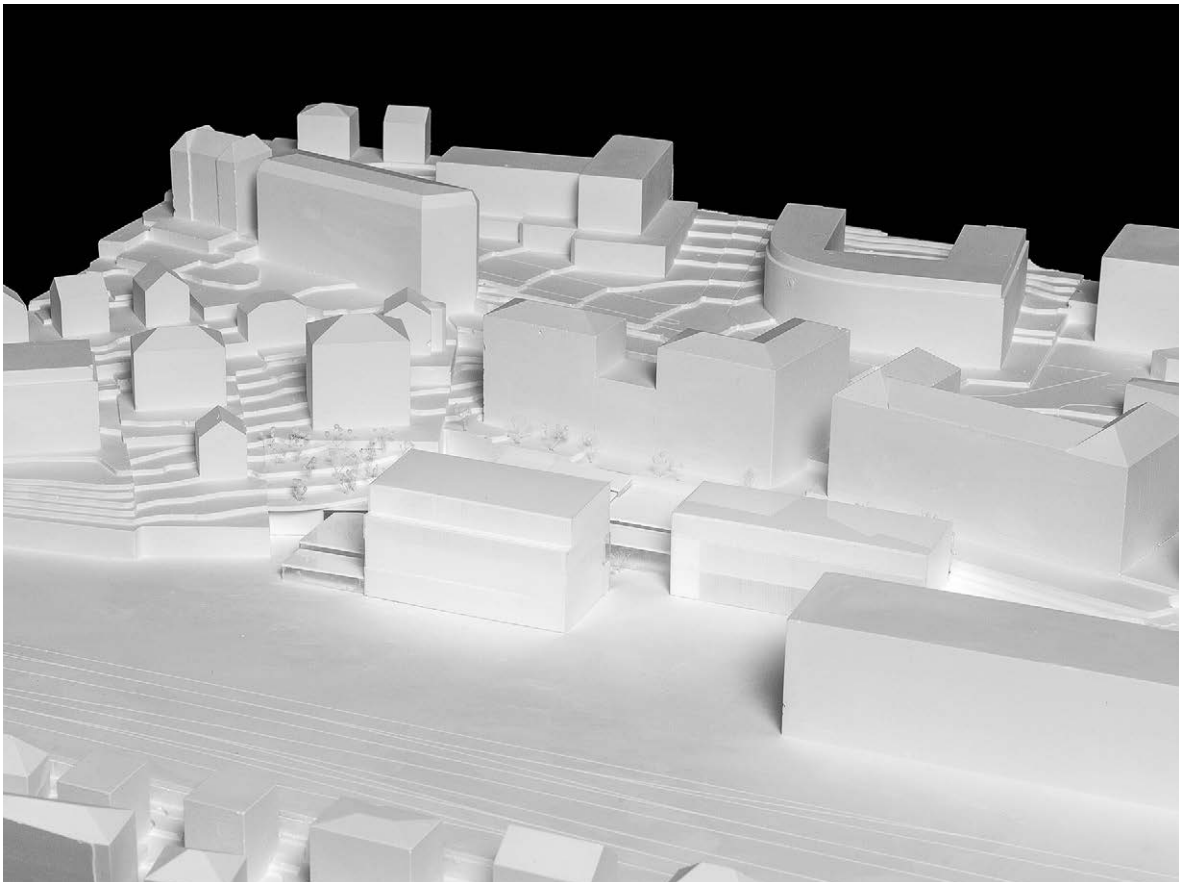

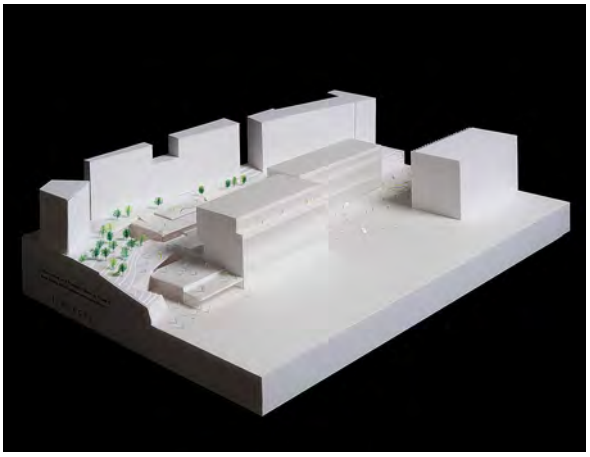

TERRACES

INGÉNIEUR M/C/R
CSD INGÉNIEURS SA
LAUSANNE

INGÉNIEUR ENVIRONNEMENT
TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING
STUTTGART /DE

Orthophoto 1/1000

Our proposal for Pôle Muséal is to create a series of museums, parks and terraces to seamlessly blend into the city of Lausanne. The relationship between the buildings, parks, and the urban environment is flawlessly integrated for the people to enjoy as part of their daily ventures.
The city of Lausanne is a composition of small-scale buildings, open space, parks, gentle hills, and views. Our design looks to accentuate this effect. it is not a series of building in the city but a place where it becomes a part of it. The three museums, mudac, Musée de l'Elysée, and the neighboring mcb-a, creates a whole Pôle Muséal. Rather than creating a single large building for the complex, the museums are broken down to mimic the cityscape. The buildings also create terraces that extend horizontally while providing paths, rest spaces, and views to the Alps and Lake Leman.
Formed by a series of terraces, the end of the building itself is blurred and appears to dissolve into the city. Visitors could wander onto the site through these terraces and people taking a walk can pass through the site or rest while enjoying the views possible from the series of terraces that connect the different levels of the site. We hope Pôle Muséal will become an integral part of the life of Lausanne, as a much loved open space and world-class museum.

POLE MUSEAL PLAZA

1. mcb-a
With the re-integration of the Elysée and Mudac, 3 museums have been compressed as one

LAUSANNE SCALE

2. We found that architecture in Lausanne is built of smaller volumes, each corresponding to our human in this scale. We by little breaking emission spaces that bring joy to walk through. Buildings blend well with the landscape, the elevation offers freedom to roam, and the view of our summer and the alps remains ever present. We put forth our proposal for this museum with the intention of making a continuation of this atmosphere.

3. From the massive places throughout Lausanne, it is possible to view and appreciate a view of the Lemon and the alps. We hope to create a museum with terraces that hold the same feeling of these places, allowing people to walk freely throughout the site at their own pace and leisure.

CONNECTION TO THE CITY

4. The terrace designed for the New museum allow for the ability to "Remove the topography of the site" allowing people to enter and walk through from all directions. These terraces hold a beautiful view while offering practicality to purpose routes through the city. We believe this allows the museum to achieve a much closer relationship with local people, making the museum an important presence in the city.

5. The entry of the museums is a combination of the public space as it can be open within the museums art, meant to serve the other programs.
The central location provides a clear sense of orientation within the building.
The location and relation with the different programs also allows the variety of activities in the 3 museums.

BUILDING ACCESS

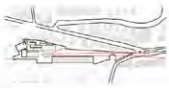

6. Pôle Muséal can be accessed from all directions by pedestrians through combinations of the walkable landscape on our site proposal. People access the site from a variety of contexts, neighbors from the residential areas, commuters from the train stations, and potentially passersbies from nearby park accessibilities to be integrated with our site. Main access from train station - heavy circulation area and pedestrian walking and cycling but vehicular vehicles can be all accessed from the direction of the train station.

PROGRAM

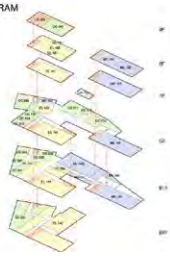

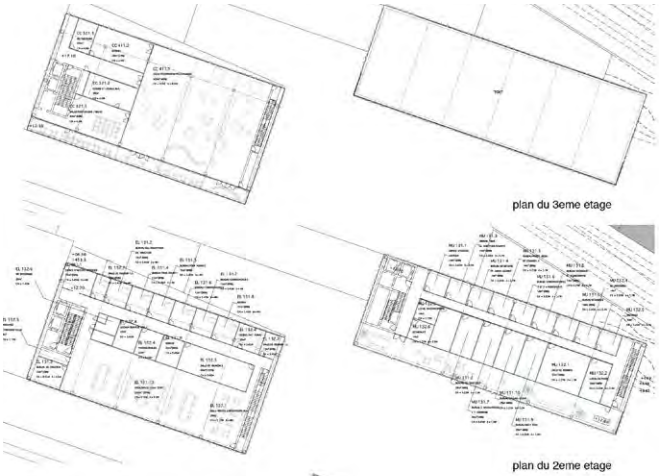

plan du 3eme etage

plan du 2eme etage

Vue dans la galerie de collection.

plan du premier etage en sous sol

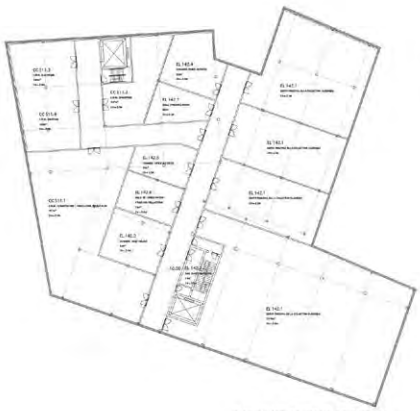

plan du 2eme etage en sous sol

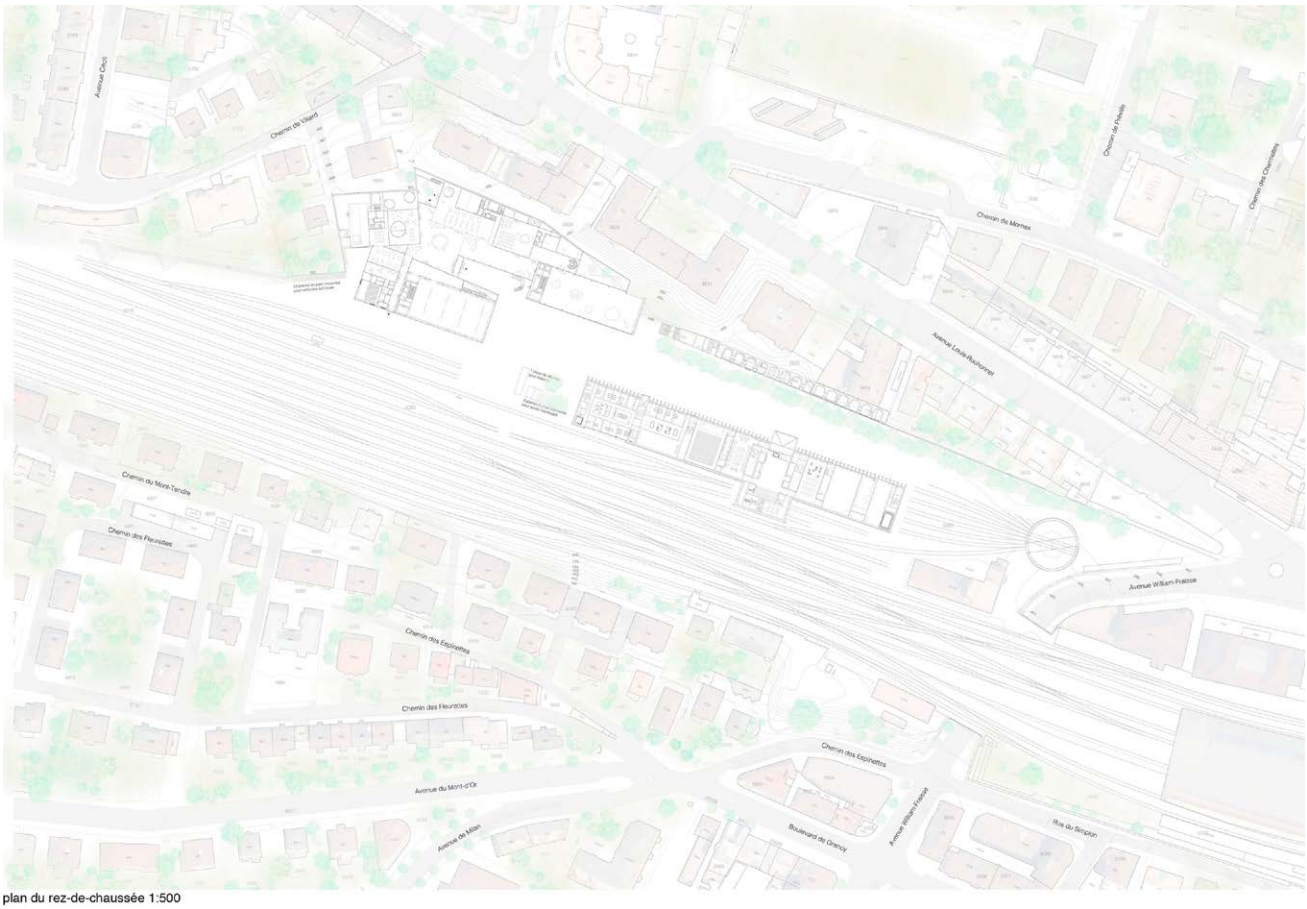

plan du rez-de-chaussée 1:500

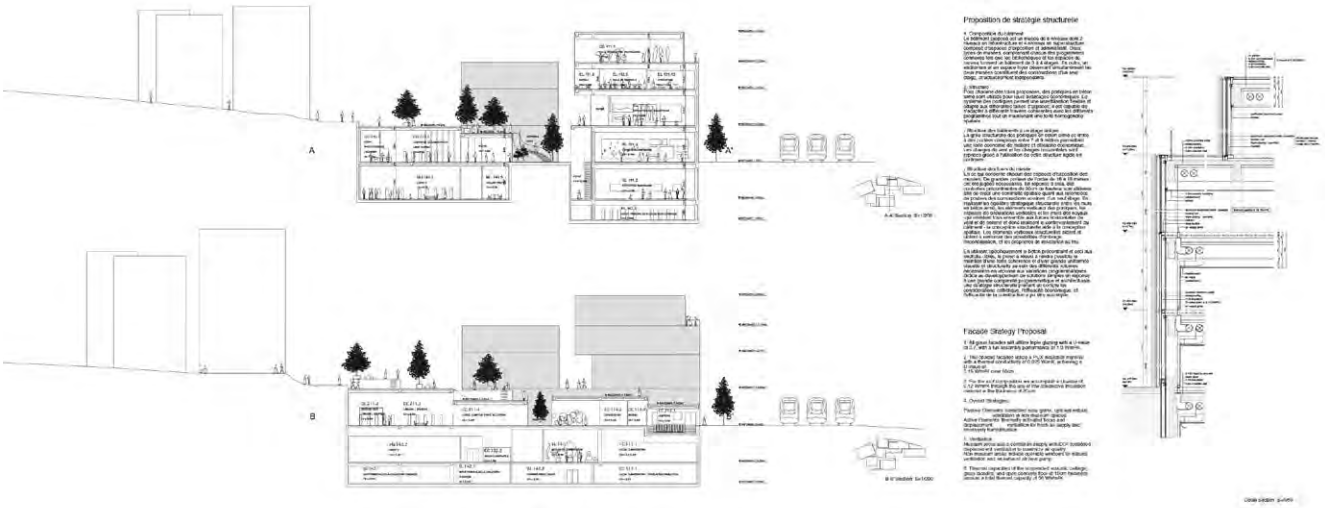

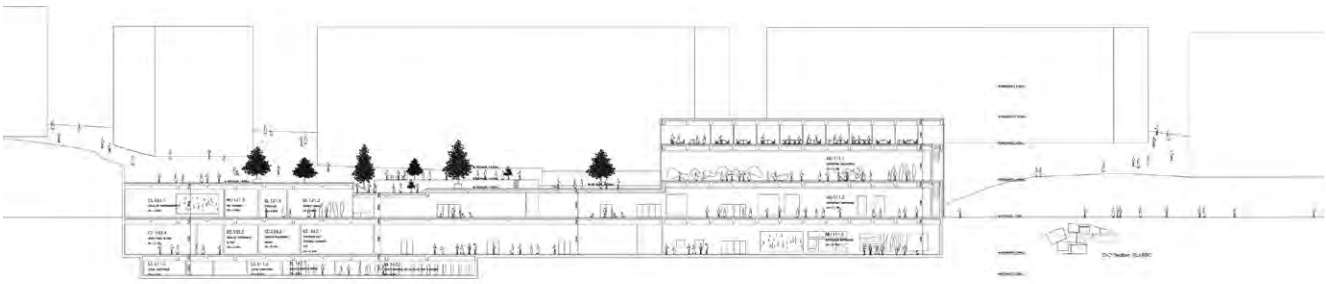

TERRACES

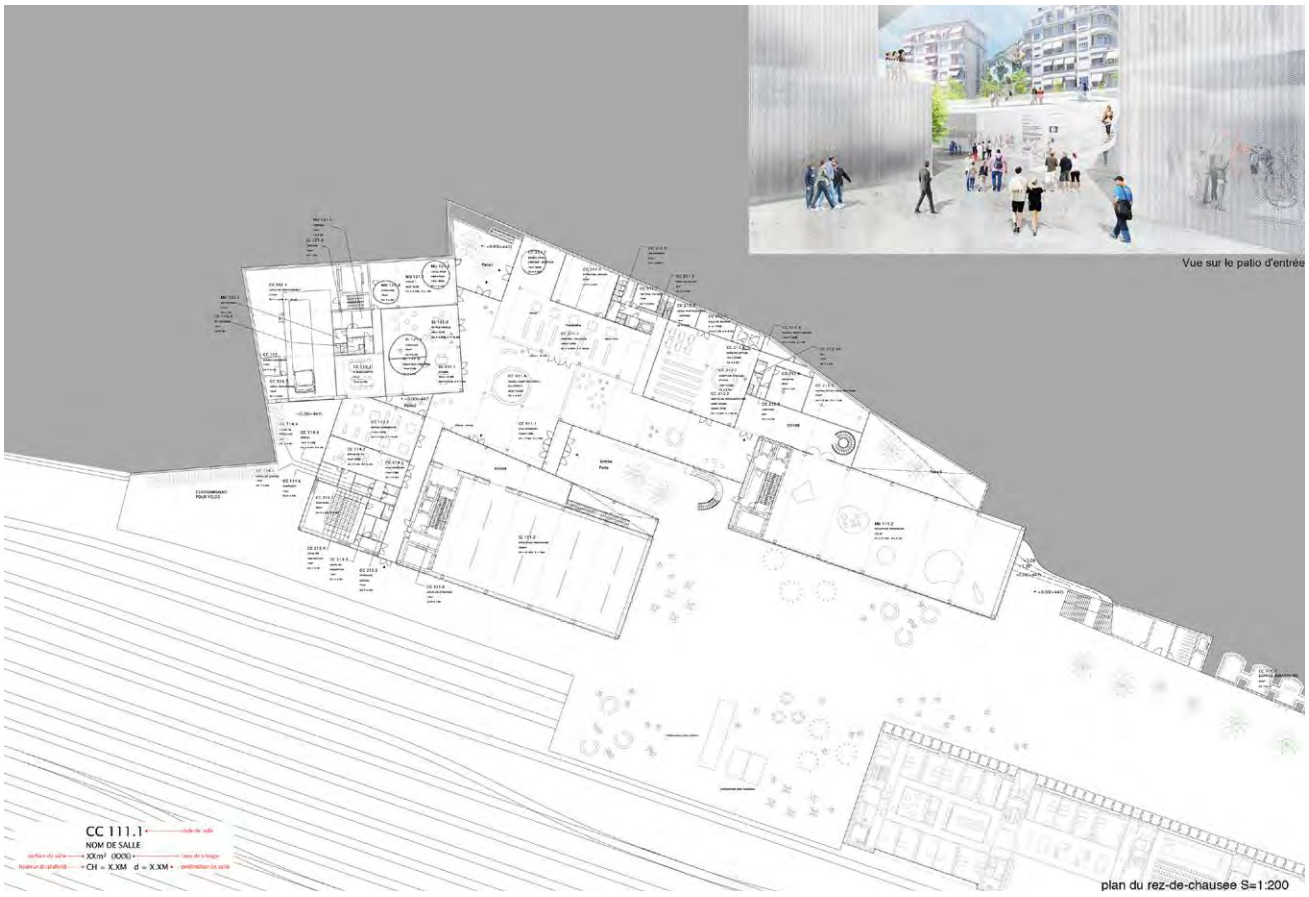

plan du rez-de-chausee S=1:200


l'image de la station


l'image de la terrace


l'image de l'entrée


l'image de l'entrée Patio1

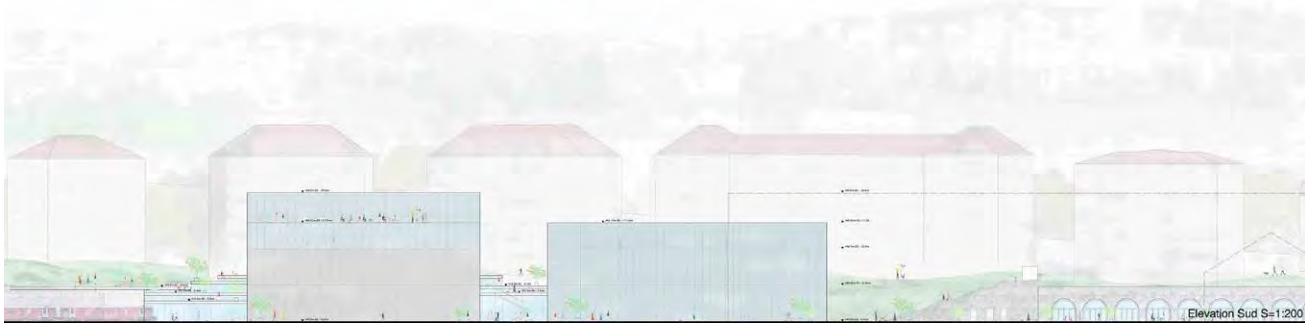
Elevation Sud S=1:200


1. Vue vers le lac Léman et les Alps


2. Vue sur le Musée du sud-ouest

8. Présentation des projets non primés

---

1. GO WEST
CRUZ Y ORTIS, ARQUITECTOS SEVILLA / ES
GEX & DORTHE INGÉNIEURS BULLE
VISANI RUSCONI TALLERI SA TAVERNE
STUDIO D'INGEGNERIA SCHERLER SA LUGANO

2. LE DOUBLE DU MONDE
EMILIO TUÑÒN ARQUITECTOS / TUÑÒN & RUCKSTUHL ARCHITEKTEN GMBH SIA MADRID / ZÜRICH
JOSÉ MARIA SANCHEZ ARQUITECTOS MADRID / ES
DR. DEURING + OEHNINGER AG, DIPL. BAUING. ETH SIA WINTERTHUR
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE
SORANE SA ECUBLENS

3. 19292126
NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P MADRID / ES
RAMBOLL UK LIMITED LONDON / UK
B+G INGENIEURE BOLLINGER UND GROHMANN GMBH BERLIN / DE
SPACEINDUSTRIES BIENNE

6. STENDHAL
STUDIO MÄRKLI ZÜRICH
JAUSLIN STEBLER AG MUTTENZ
INTEP – INTEGRALE PLANUNG GMBH ST-GALLEN
MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN GMBH ST-GALLEN
BWS BAUPHYSIK AG WINTERTHUR

7. VIA MUSEALIS
SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH BERLIN / DE
FABIO FOSSATI – ARCHITECTES SA CHÊNE-BOUGERIES
WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO KG FRANKFURT / DE
K. WINTSCH & CIE SA BERNEX
PONZIO ÉTUDES SANITAIRES SA THIERRENS
PSA - PERRIN, SPAETH & ASSOCIÉS,
BUREAU D'INGÉNIEURS CONSEILS SA GENÈVE
VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH

8. ROSE
LACATON & VASSAL ARCHITECTES PARIS / FR
BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS OSLO / NO
ITF ST-ALBAN LEYSSE / FR
AVEL ACOUSTIQUE PARIS / FR

9. « IN-OUT »
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA GENÈVE
BASLER & HOFMANN AG ZÜRICH

13. MEMPHIS
CHRIST & GANTENBEIN AG, ARCHITEKTEN ETH SIA BSA BASEL
BÄNZIGER PARTNER AG, INGENIEURE UND PLANER SIA USIC ST-GALLEN
AMSTEIN + WALTHERT AG BASEL / ZÜRICH
AUGUST KÜNZEL LANDSCHAFTARCHITEKTEN AG BASEL
TYPOGRAPHY CABINET BASEL

15. LES CHEMINS À ROME
WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH
JÄGER-PARTNER AG ZÜRICH
POLKE ZIEGE VON MOOS AG ZÜRICH
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH

16. TOUT VA BIEN
GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG ZÜRICH
SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG BASEL
DR. EICHER+PAULI AG ZÜRICH
EK ENERGIEKONZEPTE AG ZÜRICH
DINGES CONSULTING THÔNEX

GO WEST

ARCHITECTES
CRUZ Y ORTIZ, ARQUITECTOS
C/ SANTAS PATRONAS 36
41001 SEVILLA /ES

INGÉNIEURS
GEX & DORTHE INGÉNIEURS CONSULTANTS
LÉCHERETTA 1
1630 BULLE

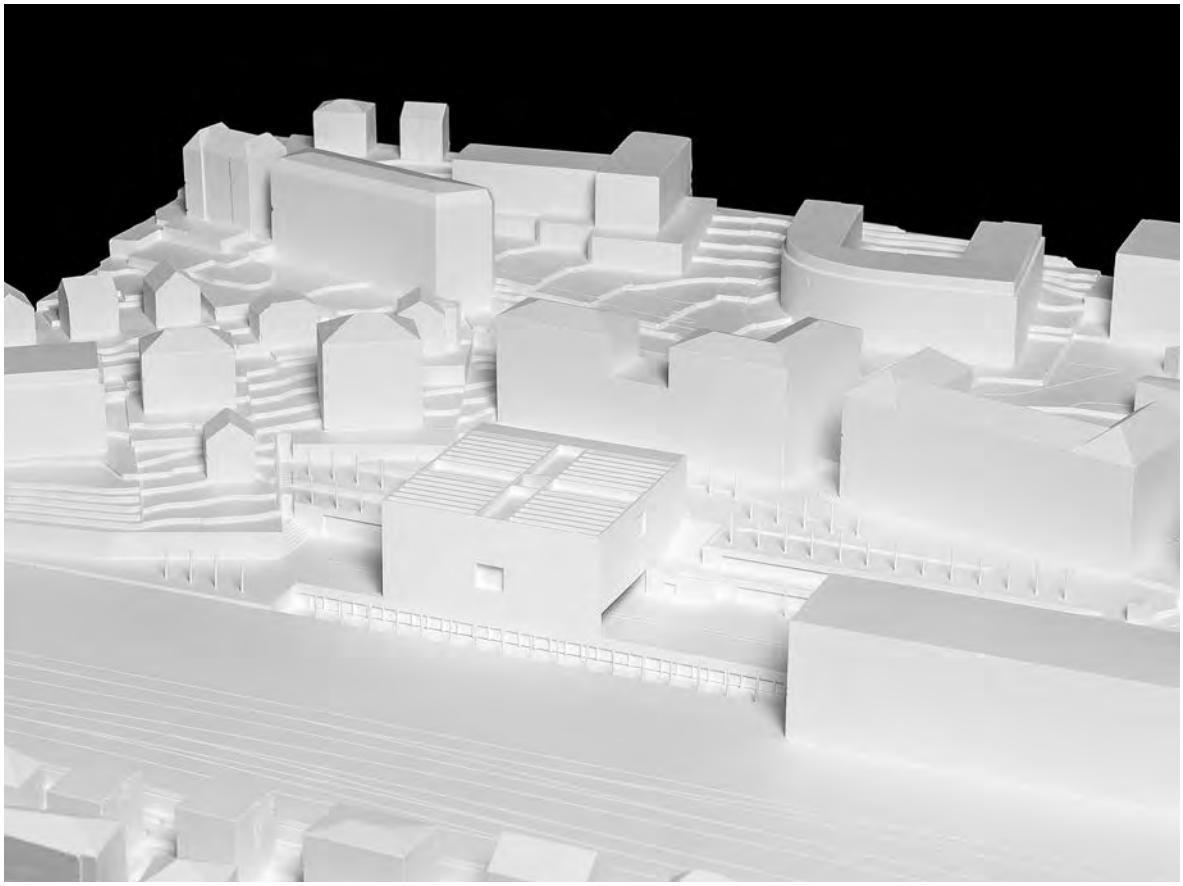

LE DOUBLE DU MONDE

ARCHITECTES
EMILIO TUÑÓN ARQUITECTOS
CALLE ARTISTAS 59
28004 MADRID /ES
TUÑÓN & RUCKSTUHL ARCHITEKTEN GMBH SIA
SEESTRASSE 86
8803 RÜSCHLIKON
JOSÉ MARIA SÁNCHEZ GARCIA
PRINCESA 27 28008
MADRID /ES

INGÉNIEURS
DR. DEURING + OEHNINGER
RÖMERSTRASSE 21
8401 WINTERTHUR

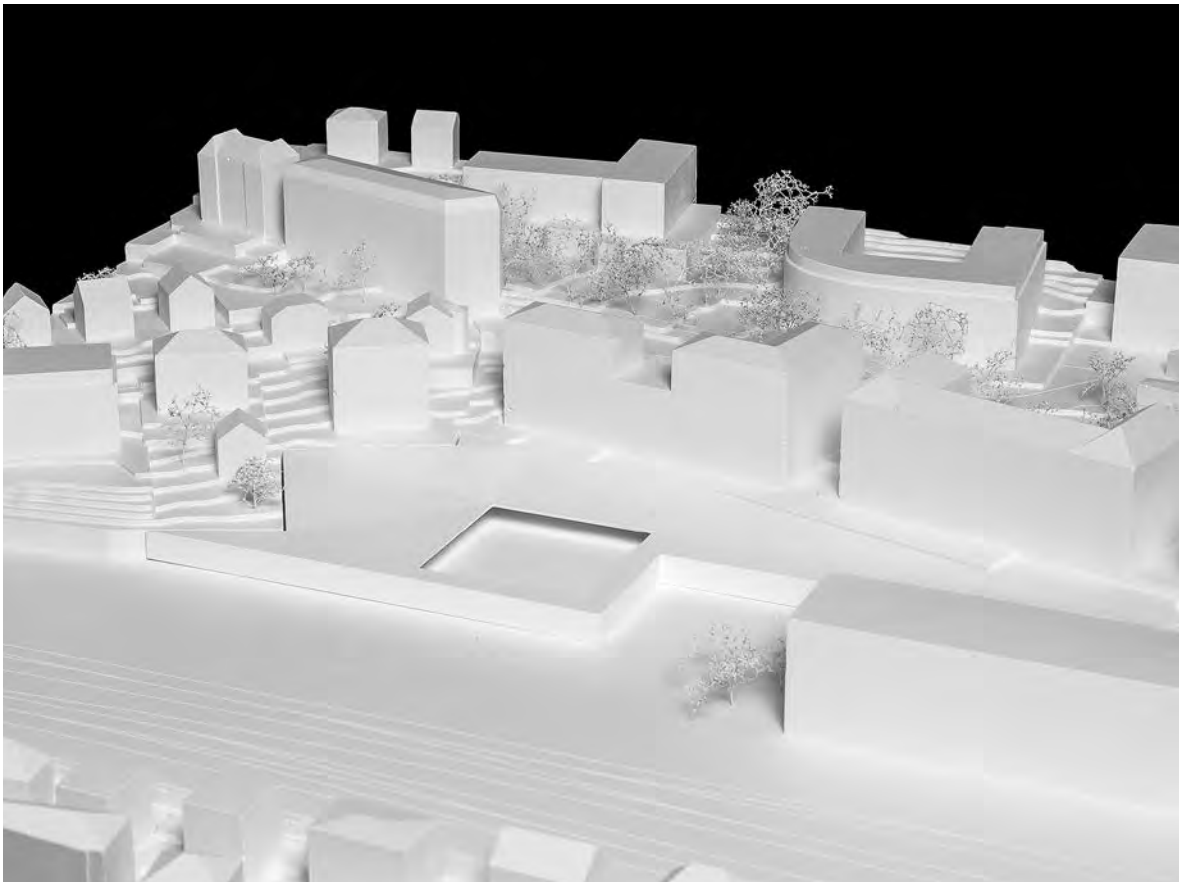

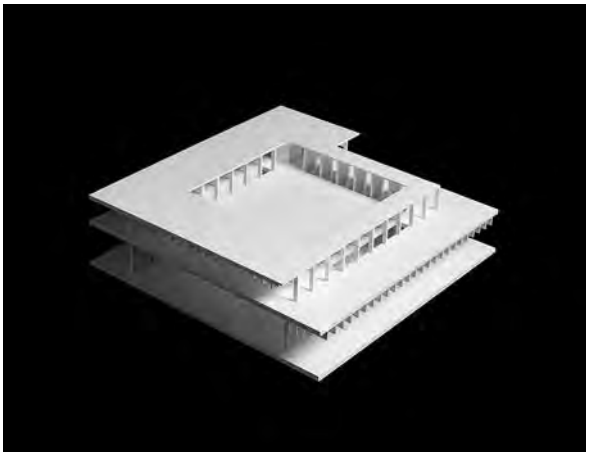

ARCHITECTES
NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P
RUE TALAVERA 4 L-5
28016 MADRID /ES

INGÉNIEURS
RAMBOLL UK LIMITED
240 BLACKFRIARS ROAD
SE1 8NW LONDON /UK

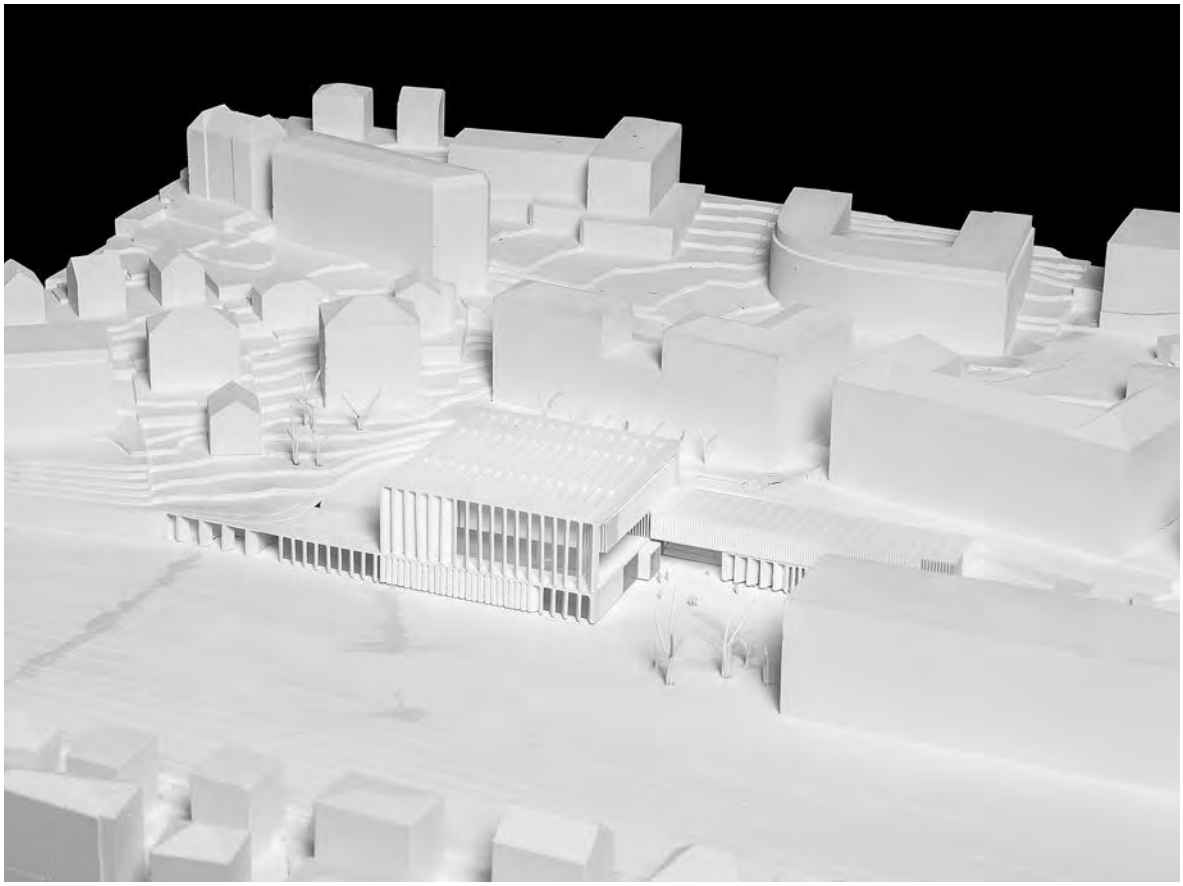

STENDHAL

ARCHITECTES
STUDIO MÄRKLI
ALBISRIEDERSTRASSE 232
8047 ZÜRICH

INGÉNIEURS
JAUSLIN STEBLER AG
ELISABETHENANLAGE 11
4051 MUTTENZ

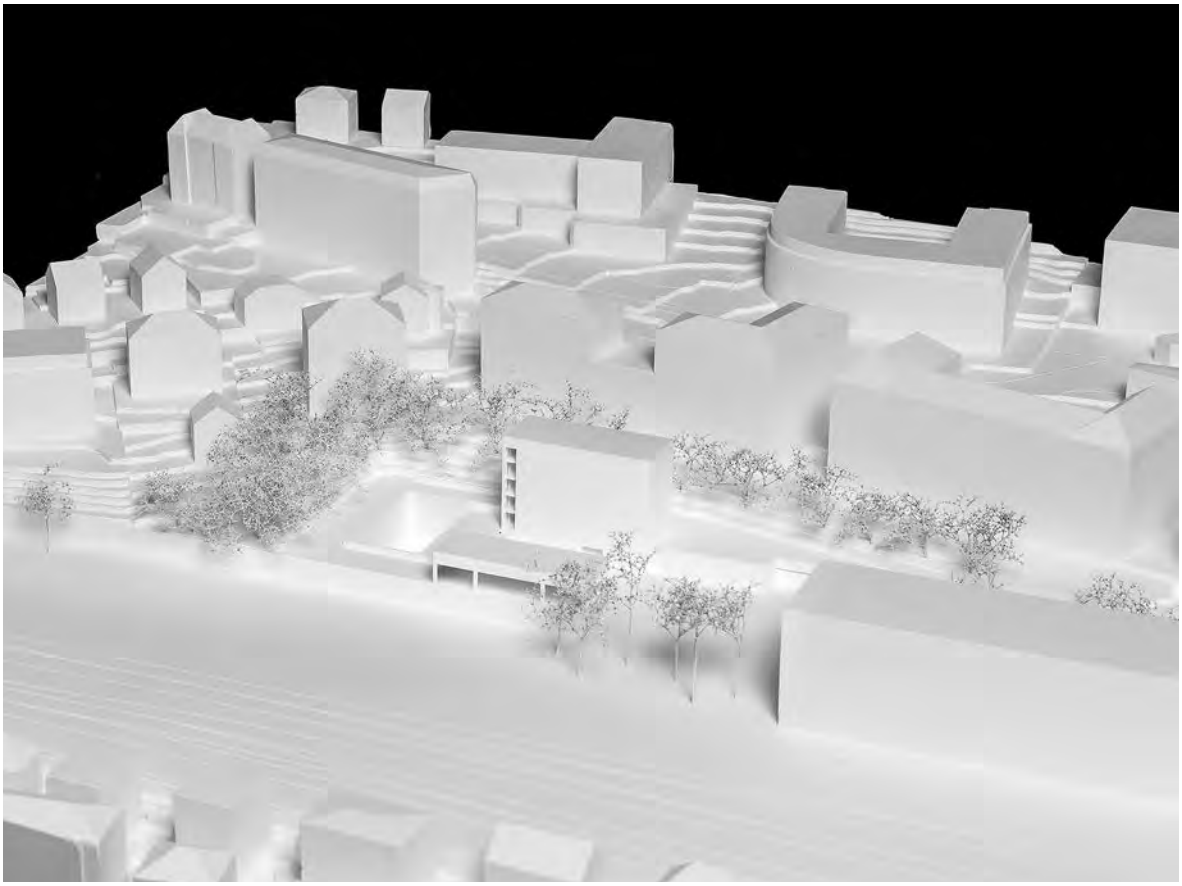

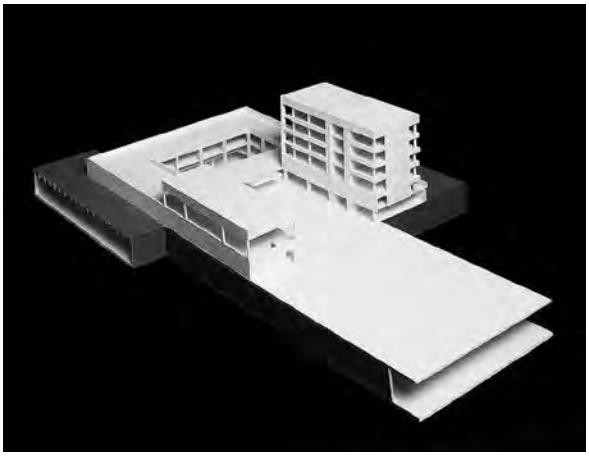

VIA MUSEALIS

ARCHITECTES
SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH
LEHRTERSTRASSE 57
10557 BERLIN /DE

INGÉNIEURS
WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO. KG
DARMSTÄDTER LANDSTRASSE 125
60598 FRANKFURT /DE

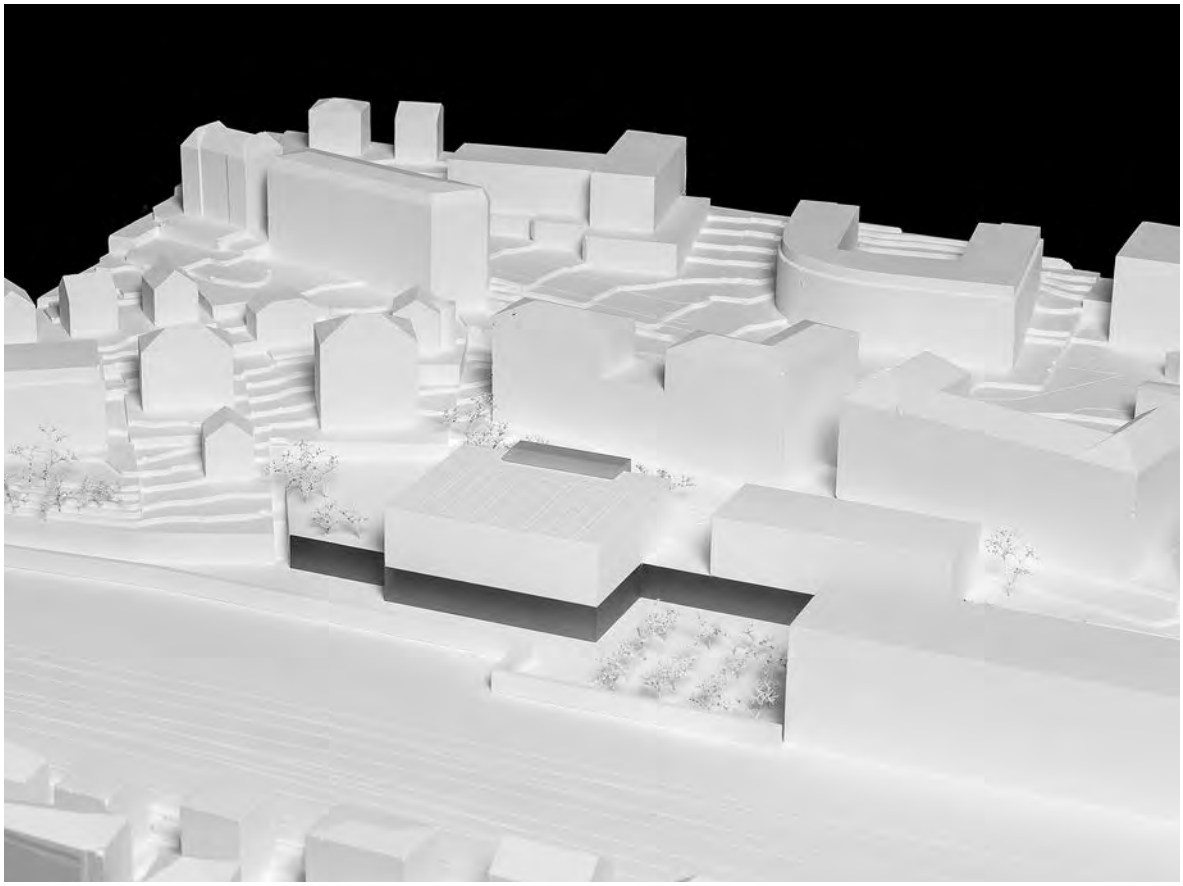

ROSE

ARCHITECTES
LACATON & VASSAL
RUE LA FAYETTE 206
75010 PARIS /FR

INGÉNIEURS
BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS
MOLLERGATA 12
179 OSLO /NO

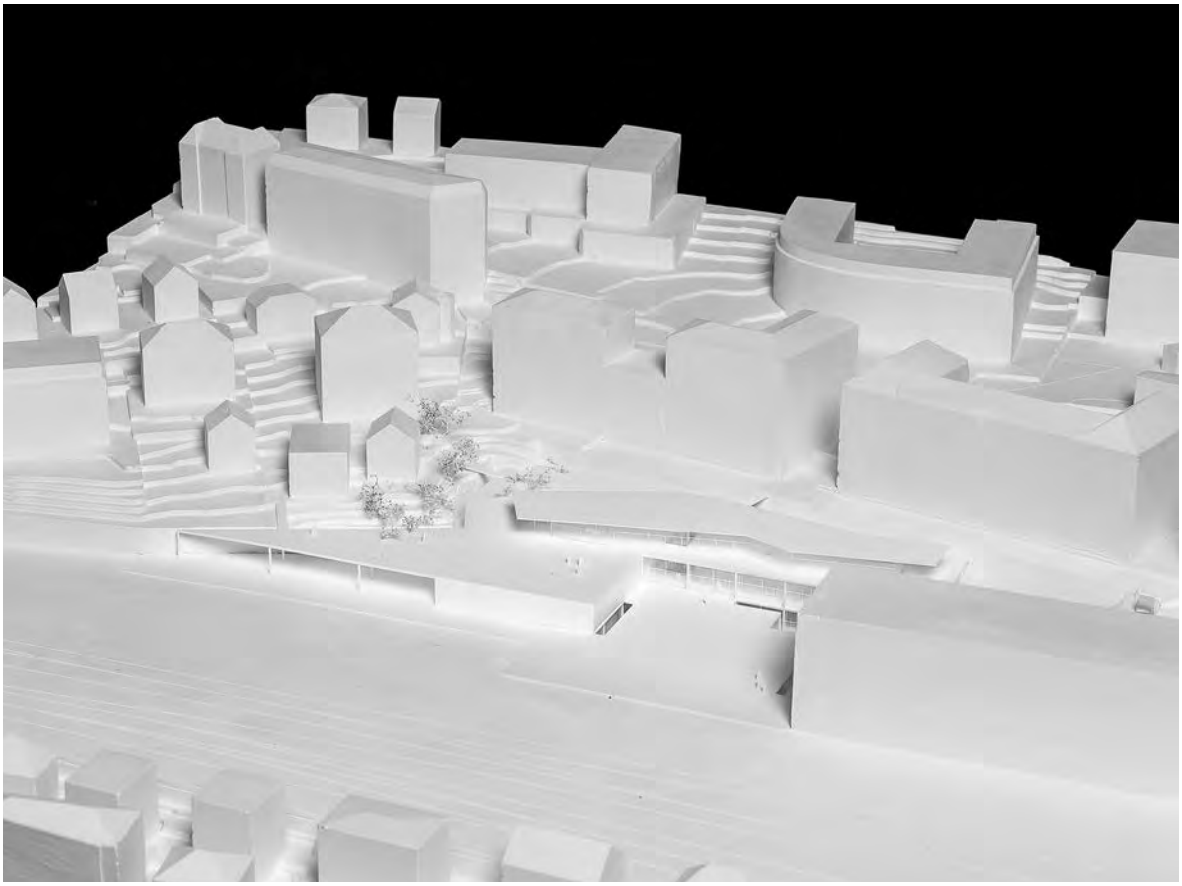

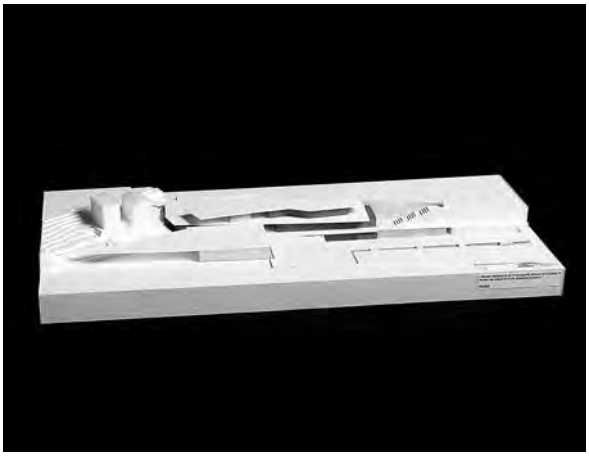

«IN-OUT»

ARCHITECTES
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA
RUE DES VIEUX-GRENADIERS 8
1205 GENÈVE

INGÉNIEURS
BASLER & HOFMANN AG
FORCHSTRASSE 395
8032 ZÜRICH

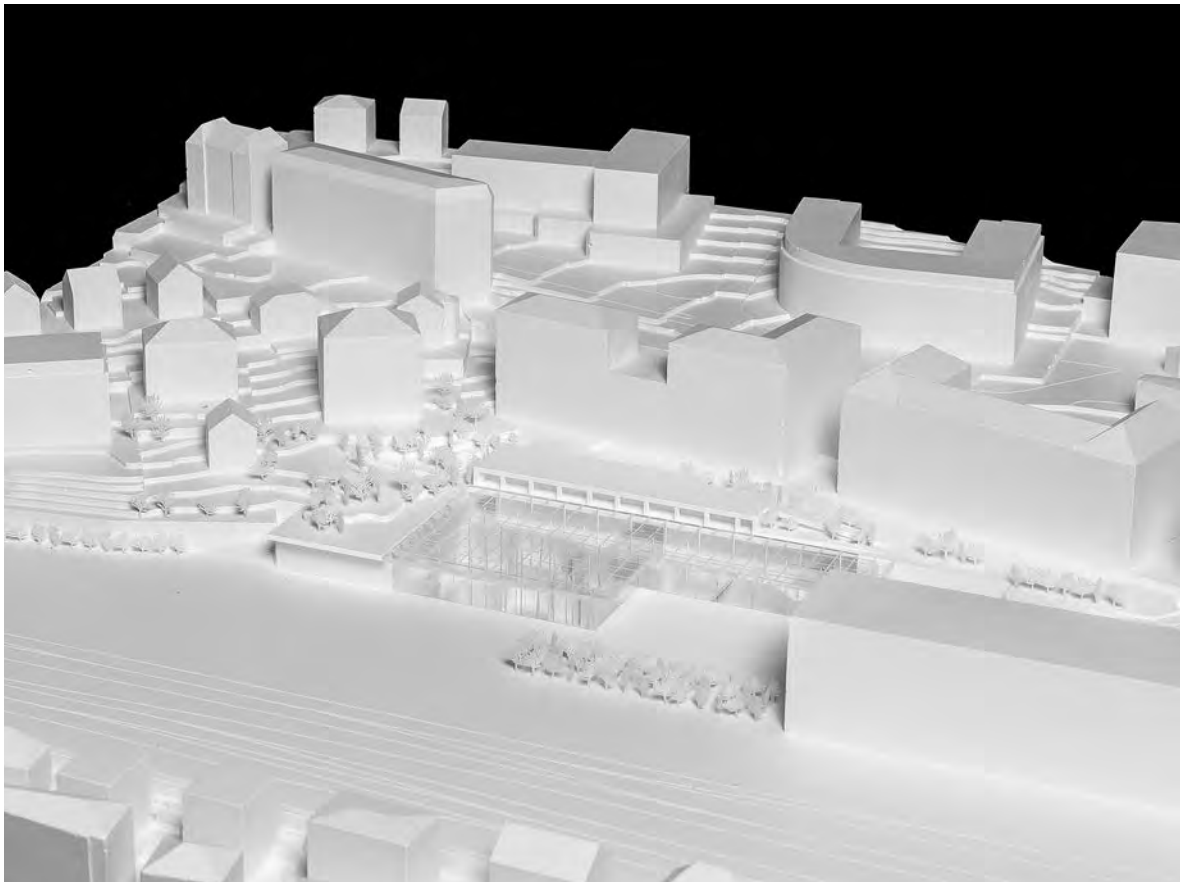

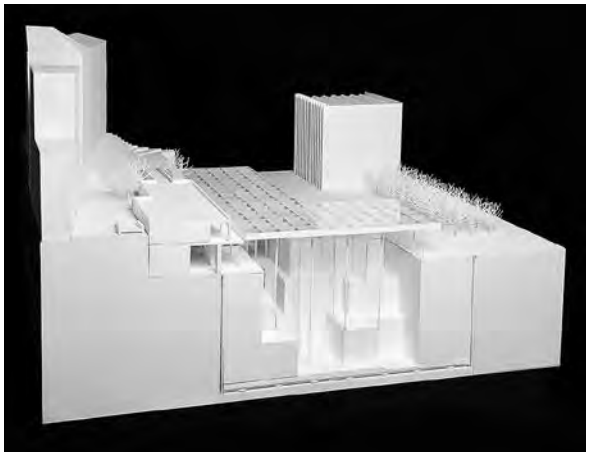

MEMPHIS

ARCHITECTES
CHRIST & GANTENBEIN ARCHITEKTEN ETH SIA BSA
SPITALSTRASSE 12
4056 BASEL

INGÉNIEURS
BÄNZIGER PARTNER AG
OBERSTRASSE 149
9000 ST-GALLEN

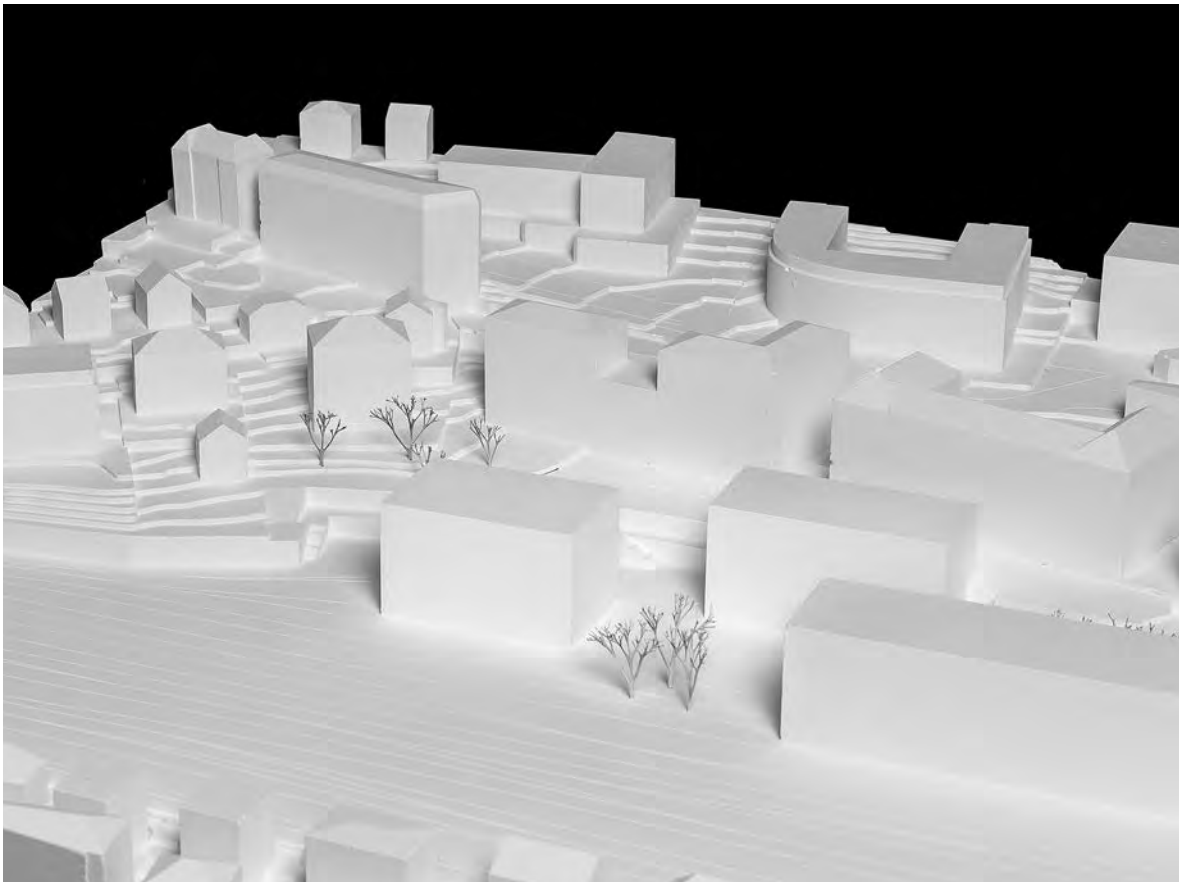

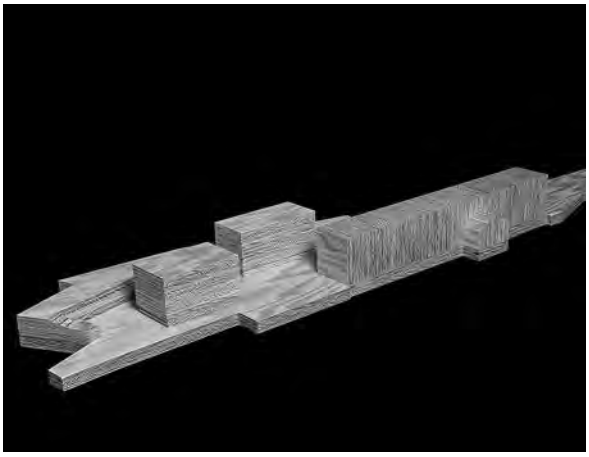

LES CHEMINS À ROME

ARCHITECTES
WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH
LIMMATSTRASSE 256
8005 ZÜRICH

INGÉNIEURS
JÄGER-PARTNER AG BAUINGENIEURE SIA USIC
RÄFFELSTRASSE 32
8045 ZÜRICH

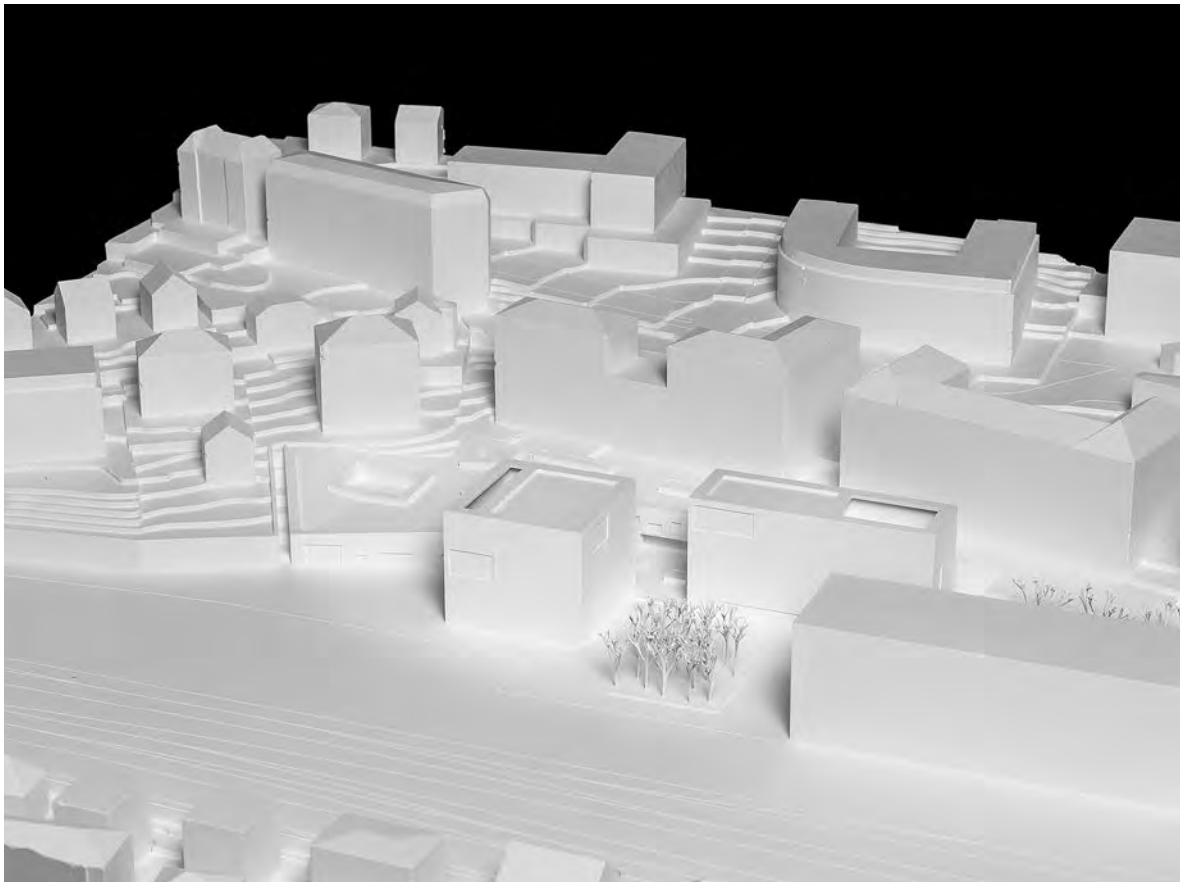

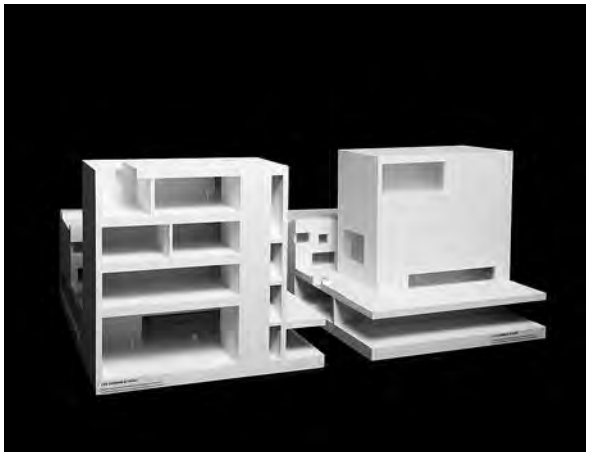

TOUT VA BIEN

ARCHITECTES
GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG
SIHLQUAI 75
8005 ZÜRICH

INGÉNIEURS
SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG
AESCHENVORSTADT 48
4010 BASEL

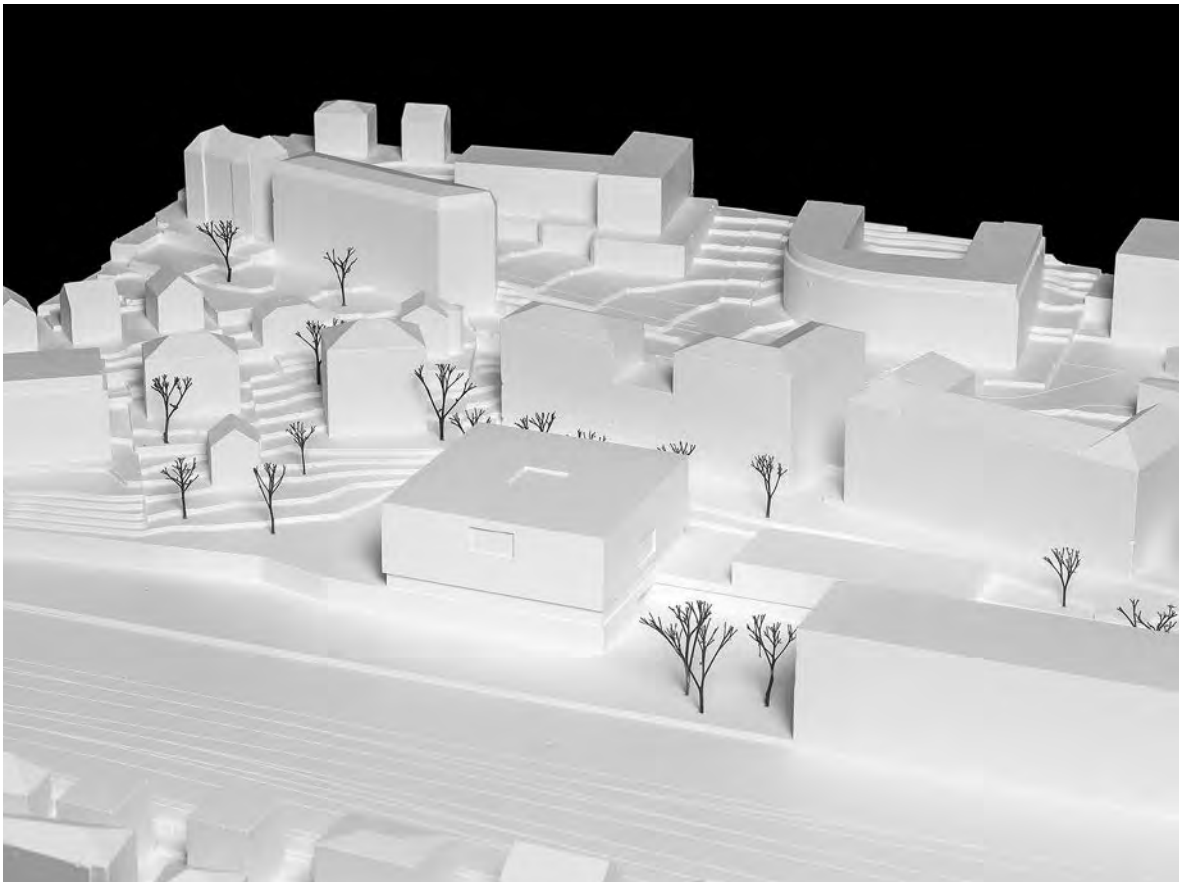

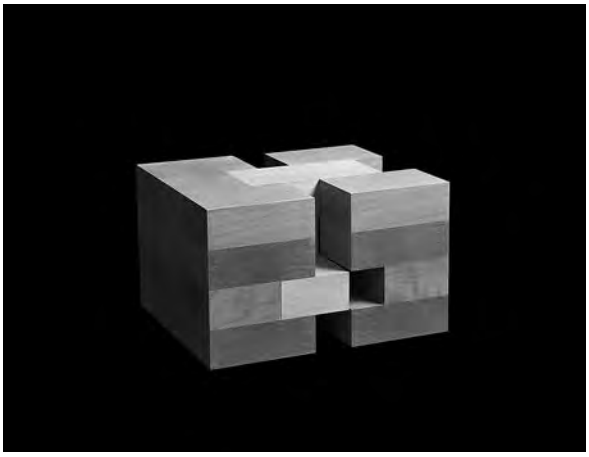

9. Liste des participants

---

1. GO WEST
CRUZ Y ORTIS, ARQUITECTOS SEVILLA /ES
ANTONIO CRUZ
GEX & DORTHE INGÉNIEURS BULLE
JACQUES DORTHE
VISANI RUSCONI TALLERI SA TAVERNE
FRANCESCO VISANI
STUDIO D'INGEGNERIA SCHERLER SA LUGANO
ROLF ROLLI

2. LE DOUBLE DU MONDE
EMILIO TUÑÒN ARQUITECTOS / TUÑÒN & RUCKSTUHL ARCHITEKTEN GMBH SIA MADRID / ZÜRICH
EMILIO TUÑÒN
JOSÉ MARIA SANCHEZ ARQUITECTOS MADRID /ES
JOSÉ MARIA SANCHEZ
DR. DEURING + OEHNINGER AG, DIPL. BAUING. ETH SIA WINTERTHUR
DR. MARTIN DEURING
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA
LE MONT-S/LAUSANNE
PIERRE CHUARD
SORANE SA ECUBLENS

3. 19292126
NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P MADRID /ES
ENRIQUE SOBEJANO
FUENSANTA NIETO
RAMBOLL UK LIMITED LONDON /UK
NICK KENNEDY
B + G INGENIEURE BOLLINGER UND GROHMANN GMBH BERLIN /DE
PROF. DR. CHRISTOPH GENGNAGEL
PROF. DR. DANIEL PFANNER
SPACEINDUSTRIES BIENNE
DR. JULIEN NEMBRINI

4. UN MUSÉE, DEUX MUSÉES
AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA /PT
FRANCISCO AIRES MATEUS
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA
VILA NOVA DE GAIA /PT
RUI FURTADO
MARCO CARVALHO

5. FLUX
LOCALARCHITECTURE SÀRL LAUSANNE
LAURENT SAURER
ANTOINE ROBERT-GRANDPIERRE
MANUEL BIELER
INGPHI SA LAUSANNE
WEINMANN-ENERGIE SA ECHALLENS
BETELEC INGÉNIEURS VILLARS-STE-CROIX
CSD INGÉNIEURS LAUSANNE
PAPERBOY AGENCY LAUSANNE
JOËL BOUCHETEL

6. STENDHAL
STUDIO MÄRKLI ZÜRICH
PETER MÄRKLI
JAUSLIN STEBLER AG MUTTENZ
JAUSLIN STEBLER
DIETER BÜTZER
INTEP – INTEGRALE PLANING GMBH ST-GALLEN
MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN GMBH ST-GALLEN
BWS BAUPHYSIK AG WINTERTHUR
CHRISOPH KELLER

7. VIA MUSEALIS
SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH
BERLIN /DE
PROF. MATTHIAS SAUERBRUCH
FABIO FOSSATI – ARCHITECTES SA CHÊNE-BOUGERIES
FABIO FOSSATI
WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO KG
FRANKFURT /DE
WERNER SOBEK
K. WINTSCH & CIE SA BERNEX
PONZIO ÉTUDES SANITAIRES SA THIERRENS
PSA – PERRIN, SPAETH & ASSOCIÉS,
BUREAU D'INGÉNIEURS CONSEILS SA GENÈVE
VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH

8. ROSE
LACATON & VASSAL ARCHITECTES PARIS /FR
ANNE LACATON
JEAN-PHILIPPE VASSAL
BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS
OSLO /NO
FLORIAN KOSCHE
ITF ST-ALBAN LEYSSE /FR
AVEL ACOUSTIQUE PARIS /FR

9. «IN-OUT»
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA GENÈVE
DOMINIQUE PERRAULT
BASLER & HOFMANN AG ZÜRICH
ALEXANDRE FAUCHÈRE

10. SEEPEOPLEMOVE
VALERIO OLGIATI FLIMS
VALERIO OLGIATI
FERRARI GARTMANN AG CHUR
PATRICK GRATMANN
GRUNER GRUNECO AG BASEL
PETER WÜNSCH
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH
ROLAND BOUTELLIER
MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITECKT BERN
MAURUS SCHIFFERLI
GARTENMANN ENGINEERING AG BASEL
BEAT ROTHWEILER

11. HANNIBAL
CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH
ADAM CARUZO
PETER ST JOHN
MICHAEL SCHNEIDER
FLORIAN ZIERER
JULIA NAHMANI
BEN SPELTZ
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG CHUR
PATRICK GARTMANN
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG ZÜRICH
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

12. THROUGH THE LOOKING-GLASS
ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG,
DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI ZÜRICH
ANNETTE GIGON
MIKE GUYER
WALT + GALMARINI AG, DIPL. ING. ETH SIA USIC ZÜRICH
GREGORIJ MELESHKO
PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK SARNEN
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

13. MEMPHIS
CHRIST & GANTENBEIN AG,
ARCHITEKTEN ETH SIA BSA BASEL
EMANUEL CHRIST
CHRISTOPH GANTENBEIN
ANNA FLÜCKIGER
BÄNZIGER PARTNER AG,
INGENIEURE UND PLANER SIA USIC ST-GALLEN
STEFAN KÖPPEL
AMSTEIN + WALTHERT AG BASEL / ZÜRICH
STEFAN OESTERLE
MARCUS KNAPP
AUGUST KÜNZEL LANDSCHAFTARCHITEKTEN AG BASEL
AUGUST KÜNZEL
TYPOGRAPHY CABINET BASEL
LUDOVIC BALLAND

14. TERRACES
SANAA JIMUSHO LTD TOKYO /JP
KAZUYO SEJIMA
RYUE NISHIZAWA
ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS
BOLLINGER + GROHMANN SÀRL PARIS /FR
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING STUTTGART /DE

15. LES CHEMINS À ROME
WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH
ALEXIS BIKOS
JÄGER-PARTNER AG ZÜRICH
VANESSA OTT
POLKE ZIEGE VON MOOS AG ZÜRICH
CHRISTIAN POLKE
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH
ROLAND BOUTELLIER

16. TOUT VA BIEN
GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG ZÜRICH
MARCO GRABER
THOMAS PULVER
SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG BASEL
TIVADAR PUSKAS
DR. EICHER + PAULI AG ZÜRICH
EK ENERGIEKONZEPTE AG ZÜRICH
PLANIFICATION DES MUSÉES
CHRISTIAN BRÄNDLE,
DIR. MUSEUM FÜR GESTALTUNG ZÜRICH
DINGES CONSULTING THÔNEX
DOMINIQUE DINGES

17. LA PLACE DES TROIS MUSÉES
ATELIERS JEAN NOUVEL PARIS /FR
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA GENÈVE
JEAN NOUVEL
ERIC MARIA
T-INGÉNIERIE SA GENÈVE
VINCENT BUJARD
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA
LE MONT-S/LAUSANNE
PIERRE CHUARD

10 / 2015

COMPOSITION DU JURY
LE JURY DÉSIGNÉ PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE EST COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES, CITÉES SUIVANT LEUR STATUT :

PRÉSIDENT
M. OLIVIER STEIMER
PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE SOUTIEN À LA PLATE-FORME PÔLE MUSÉAL

VICE-PRÉSIDENTS
M. DAVID CHIPPERFIELD
ARCHITECTE, LONDRES
M. KENGO KUMA
ARCHITECTE, TOKYO

MEMBRES NON PROFESSIONNELS
M. ULI SIGG
SIGG COLLECTION
M. JEAN CLAUDE GANDUR
FONDATION GANDUR POUR L'ART
M. PIERRE-LUC MAILLEFER
FONDATION LEENAARDS
MME CHANTAL PROD'HOM
DIRECTRICE MUDAC
MME TATYANA FRANCK
DIRECTRICE MUSÉE DE L'ÉLYSÉE
M. PIERRE KELLER
CONSEILLER STRATÉGIQUE PÔLE MUSÉAL / ÉTAT DE VAUD
M. DANIEL BRÉLAZ
SYNDIC DE LA VILLE DE LAUSANNE
M. ÉRIC HOESLI
JOURNALISTE
MME VERA MICHALSKI
FONDATION JAN MICHALSKI
M. PIERRE-MARCEL FAVRE
ÉDITEUR

MEMBRES PROFESSIONNELS
M. FABRIZIO BAROZZI
BAROZZI / VEIGA ARCHITECTES, BARCELONE
M. EMMANUEL VENTURA
ARCHITECTE CANTONAL, DFIRE, ÉTAT DE VAUD
M. PATRICK DEVANTHÉRY
ARCHITECTE, GENÈVE
MME SILVIA GMÜR
ARCHITECTE, BÂLE
M. ALEXANDRE BLANC
ARCHITECTE, LAUSANNE
M. JEAN-GILLES DÉCOSTERD
ARCHITECTE, LAUSANNE
M. LAURENT STAFFELBACH
ARCHITECTE, CFF, LAUSANNE
M. CHRISTOPHE GUIGNARD
ARCHITECTE, LAUSANNE
M. PIERRE FEDDERSEN
URBANISTE, ZÜRICH
M. OLIVIER FRANÇAIS
INGÉNIEUR, LAUSANNE

SUPPLÉANTS NON PROFESSIONNELS
M. BERNARD DECRAUZAT
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LIAISON DU PÔLE MUSÉAL
MME BRIGITTE WARIDEL
CHEFFE DU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES, ÉTAT DE VAUD
M. FABIEN RUF
CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE, VILLE DE LAUSANNE
MME ANNE LACOSTE
CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

SUPPLÉANTS PROFESSIONNELS
M. PHILIPPE PONT
CHEF DE SERVICE, SIPAL, ÉTAT DE VAUD
M. CARLOS VILADOMS
ARCHITECTE, LAUSANNE
M. OMAR TRINCA
ARCHITECTE, LAUSANNE
MME NICOLE CHRISTE
ARCHITECTE, CHEFFE DU SERVICE D'ARCHITECTURE, VILLE DE LAUSANNE
M. YVES GOLAY
ARCHITECTE, CHEF DE DIVISION, SIPAL, ÉTAT DE VAUD
M. ALAIN OULEVEY
INGÉNIEUR, PRÉSIDENT DE LA SIA VAUD, LAUSANNE

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE
10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME hersperger.bolliger
IMPRESSION Genoud SA

PHOTOGRAPHIES MAQUETTES
Timothée Zurbuchen + Maxime Descloux

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE EN PROCÉDURE SÉLECTIVE
MUSÉE CANTONAL DE LA PHOTOGRAPHIE (MUSÉE DE L'ELYSÉE)
MUSÉE DE DESIGN ET D'ARTS APPLIQUÉS CONTEMPORAINS (MUDAC)

1ER RANG / 1ER PRIX
« UN MUSÉE, DEUX MUSÉES »

AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA / PT
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA VILA NOVA DE GAIA / PT

2E RANG / 2E PRIX
« SEEPEOPLEMOVE »

VALERIO OLGIATI FLIMS
FERRARI GARTMANN AG CHUR
GRUNER GRUNECO AG BASEL
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH
MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITECKT BERN
GARTENMANN ENGINEERING AG BASEL

3E RANG / 3E PRIX
« HANNIBAL »

CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG CHUR
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG ZÜRICH
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

4E RANG / 4E PRIX
« LA PLACE DES TROIS MUSÉES »

ATELIERS JEAN NOUVEL PARIS / FR
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA GENÈVE
T-INGÉNIERIE SA GENÈVE
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE

5E RANG / 5E PRIX
« THROUGH THE LOOKING-GLASS »

ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG, DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI ZÜRICH
WALT + GALMARINI AG, DIPL. ING. ETH SIA USIC ZÜRICH
PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK SARNEN
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

6E RANG / 6E PRIX
« TERRACES »

SANAA JIMUSHO LTD TOKYO / JP
ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS
BOLLINGER + GROHMANN SÀRL PARIS / FR
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE
TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING STUTTGART / DE

BUREAUX SÉLECTIONNÉS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA / PT
ANNETTE GIGON / MIKE GUYER ZÜRICH
ATELIERS JEAN NOUVEL + EMA PARIS / GENÈVE
CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH
CHRISTIAN KEREZ ZÜRICH
CHRIST & GANTENBEIN ARCHITEKTEN BASEL
CRUZ Y ORTIS ARQUITECTOS SEVILLA / ES
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE PARIS / FR
E. TUÑÓN ARQUITECTOS + J. M. SANCHEZ MADRID / ES
GRABER PULVER ARCHITEKTEN ZÜRICH
LACATON & VASSAL ARCHITECTES PARIS / FR
LOCAL ARCHITECTURE + CAMILO REBELO LAUSANNE / PORTO
NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS MADRID / ES
PETER MÄRKLI ARCHITEKT ZÜRICH
RCR ARANDA PIGEM VILALTA GIRONA / ES
SANAA JIMUSHO LTD TOKYO / JP
SAUERBRUCH HUTTON BERLIN / DE
SHIGERU BAN ARCHITECTS TOKYO / JP
STEVEN HOLL ARCHITECTS NEW YORK / USA
VALERIO OLGIATI FLIMS
WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH

pôle muséal canton de vaud
Lausanne
SBB CFF FFS